LES ANNONCES CLASSÉES DE La Presse
285-7111
C'est un bon numéro...

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Montures à partir de 49$

MONTRÉAL, SAMEDI 11 JUIN 1994 | 110e ANNÉE Nº 228 | 194 PAGES, 13 CAHIERS

Miami : 2 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 2 $
1,50 $ Taxes en sus

Météo

Ciel ensoleillé
max 23 / min 11
page E24

Sports

6 | 4
page H3

Cinéma



Adjani dans «La reine Margot»
page D1

Arts visuels



Les images de Tamara de Lempicka
page E1

Index

Annonces classées	
- immobilier	F1 à F8, G2 et G3
- marchandises	G3
- emplois	G3 à G7
- automobiles	G7 et G8, H8
- propositions d'affaires	C4
Arts et spectacles	
- informations	cahier E
- ciné-horaires	D4
- télé-horaires	E2
- télévision	E3
Avis.....	A23, H8, H10, H12
Bridge, échees, philatélie	E20
Carrières et professions	cahier J
Décès	H8 et H9
Économie	cahier C
Encans	H10 et H11
Êtes-vous observateur?	F1
Feuilleton	K9
Habitat	cahier K
Horoscope	K9
Le monde	D9, D11
Loteries	E24
Maisons d'enseig.	D10 et D11
Mots croisés	F4, K9
«Mot mystère»	F6
Restaurants/Vins	E22, E23
Sports	cahier H

Croissance spectaculaire de l'économie canadienne

MAURICE JANNARD

L'économie canadienne a connu une forte expansion durant les trois premiers mois de 1994, un phénomène attribuable en bonne partie au retour des consommateurs dans les magasins.

Statistique Canada a fait savoir hier que le produit intérieur brut réel (PIB) enregistre un taux de croissance de 1 pour cent au cours du premier trimestre, alors que les dépenses d'automobiles, de meubles et d'appareils ménagers font des gains plus élevés encore.

«Cette augmentation (de la consommation), la plus importante en presque trois ans, est en partie imputable aux remboursements d'impôt sur le revenu, dont revenu Canada a accéléré considérablement le rythme par rapport aux années précédentes», souligne l'agence fédérale.

Économiste à Statistique Canada, M. Denis Boudreau, précise que l'augmentation du PIB équivaut à une remontée de 4,2 pour cent lorsqu'exprimée sur une base annuelle. «La croissance dépasse les prévisions faites par les spécialistes», a déclaré celui-ci à *La Presse* hier.

Les maisons de prévisions tablaient sur une augmentation de 3,5 à 4 pour cent pour l'ensemble de l'année.

Le PIB mesure l'ensemble des produits et des services qui ont été produits au cours d'une période donnée.

Autre élément encourageant, l'agence fédérale annonçait également que le taux de chômage a diminué le mois dernier pour se situer à 10,6 pour cent.

La baisse est attribuable à la création de 56000 emplois, ce qui porte le nombre total à 171000 depuis les quatre derniers mois. Plus de la moitié de

VOIR CROISSANCE EN A 2

■ **Forte création d'emplois en mai.** *Page C 3*

Le Canada et les USA interdisent les vols commerciaux avec Haïti

d'après Reuter, AP, PC et AFP
WASHINGTON

Le président Bill Clinton a interdit hier les vols commerciaux et les transactions financières entre les États-Unis et Haïti, derniers élements américains au dispositif de l'embargo international destiné à faire plier les militaires.

Le Canada a aussi annoncé la suspension de toutes ses liaisons aériennes commerciales avec Haïti à compter du 25 juin. Ottawa conseille aux ressortissants canadiens actuellement en Haïti de quitter ce pays tant que les vols d'Air Canada entre Montréal et Port-au-Prince sont assurés.

Décidé à ne prêter le flanc à aucun chantage, le département d'État américain a immédiatement annoncé hier le rappel d'une partie de son personnel diplomatique en Haïti et prié instamment «les citoyens américains qui ne sont pas affiliés à une organisation internationale» à quitter le pays avant le 25 juin, quand il n'y aura plus d'avions de ligne.

Le nouveau «message» adressé aux militaires haïtiens, qui ont chassé du pouvoir le président Jean-Bertrand Aristide en septembre 1991, est clair: «la démocratie doit être restaurée, le coup d'État ne peut plus continuer», a déclaré en personne le président Clinton hier à la Maison Blanche.

Dans une autre affaire, une source diplomatique révélait hier qu'un Montréalais porté disparu en Haïti depuis mardi a été libéré de prison après avoir été violemment battu. L'homme a été identifié par une source proche de l'ONU comme étant Victor Edmond, âgé de 38 ans, employé d'une organisation non gouvernementale canadienne d'aide humanitaire. Les autorités canadiennes ont déclaré qu'elles ne pouvaient confirmer l'identité de l'homme. La source diplomatique a déclaré que M. Edmond avait été relâché jeudi soir ou hier matin. Il était détenu à Fort-Dimanche, une prison réputée pour son traitement brutal des prisonniers, a affirmé cette source, qui a précisé que les autorités de la prison avaient auparavant nié détenir M. Edmond.

Un reportage de CBC a indiqué que M. Edmond, dont la mère est haïtienne, a vécu à Port-au-Prince pendant quelques années. Il travaillait comme conseiller en alphabétisation auprès d'une organisation internationale de développement basée à Montréal et financée par le gouvernement canadien. Ce sont des collègues de travail de M. Edmond, préoccupés par le fait qu'il ne s'était pas présenté à son travail mercredi et jeudi, qui ont signalé sa disparition aux autorités gouvernementales canadiennes, indiquait le reportage de CBC.

En ce qui concerne maintenant les nouvelles mesures américaines et canadiennes, il s'agit d'une «pression supplémentaire» qui vise plus particulièrement les intérêts des militaires et ceux parmi les Haïtiens aisés qui les soutien-

VOIR HAITI EN A 2

LE MEILLEUR TEMPS: FERRARI



Les Ferrari de Jean Alési et Gerhard Berger (ci-dessus) ont signé d'excellentes performances, hier, pendant les premiers essais du Grand Prix du Canada. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Décès d'un cameraman de la SRC

MICHEL MAROIS

«Tout est sous contrôle!» Sous des dehors confiants, Michel Quidoz, le grand manitou en charge de la production des images du Grand Prix, était hier l'homme le plus occupé en ville. Le plus triste aussi.

Tout en répondant aux appels sur son téléphone cellulaire qui sonnait sans arrêt, à ses adjoints qui faisaient la file pour discuter avec lui, Quidoz ne pouvait s'empêcher de penser au caméraman Yvon Beaulieu, l'un des techniciens de son équipe, qui est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi d'une crise cardiaque.

«Tout le monde est sous le choc, racontait Quidoz, d'une voix chargée d'émotion. Yvon était avec nous depuis longtemps et il ne comptait pas ses efforts ou ses heures de travail.

«Il est venu me voir un peu après minuit pour me dire qu'il ne se sentait pas bien. L'attaque a été foudroyante, les médecins n'ont rien pu faire. Le Grand Prix n'étant pas diffusé par Radio-Canada, nous ne pourrons

VOIR FERRARI EN A 2

■ **Autres textes sur le Grand Prix du Canada en pages H1 et H2.**

Grave crise financière à l'Institut national pour les aveugles

MARTIN PELCHAT

La division québécoise de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) traverse une grave crise financière. Dans la tourmente, deux membres du conseil d'administration ont démissionné, et ils déplorent les résultats désastreux de la campagne de souscription de l'an dernier.

En 1993, l'INCA-Québec a reçu 757000 $ en dons, mais il lui en a coûté presque autant, soit 704000 $, en frais de communications et de campagne de souscription...

«Ça n'a pas d'allure!» déplore Pierre Lambert, qui a démissionné en février de la coprésidence du conseil d'administration.

«Tu es en constante activité de recherche de fonds et souvent, l'argent que l'on récoltera, c'est pour permettre de faire une autre campagne de souscription, lance-t-il. Par ailleurs, il y a des coupures dans les services.»

Après plus de 25 ans de bénévolat à l'INCA, Jean-Paul Guérin, un ingénieur à la retraite, a pour sa part renoncé à présenter à nouveau sa candidature au conseil d'administration, ce printemps, non sans avoir fait connaître sa déception à propos du ratio coûts-bénéfices de la campagne de souscription de l'an dernier.

«Le ratio est très très mauvais, dit-il. C'est la principale raison pour laquelle j'ai démissionné.» M. Guérin explique qu'il a réclamé en vain, avant de tirer sa révérence, que l'organisme réajuste le tir.

La situation financière de l'INCA-Québec est grave. L'exécutif national de l'institut, à Toronto, a confié récemment les rênes de la section québécoise à un directeur-général par intérim, Claude Descôteaux, ancien sous-ministre et ex-pdg d'Hydro-Québec International, dont le mandat est de procéder au redressement de l'organisme.

L'INCA-Québec se dirigerait vers un déficit pour 1994 de l'ordre de 500000 $. L'organisme n'a connu que des bilans négatifs depuis au moins trois ans, soit 689000 $ l'an dernier, 657000 $ en 1992 et 614000 $ en 1991.

Claude Descôteaux reconnaît que le ratio coûts-bénéfices de la campagne de souscription de 1993 n'a rien d'enviable. «C'est évident que ce n'est pas satisfaisant», dit-il.

Ce dernier explique cependant que l'INCA a décidé — avant son arrivée — de quitter le giron de Centraide et de mener ses propres campagnes de souscription. L'année 1993 a donc marqué la première année de cette prise en main des campagnes par l'INCA-Québec. Une année de rodage, dit en somme le directeur.

«Cette année, c'est nettement plus encourageant, le ratio est plus satisfaisant», plaide-t-il. M. Descôteaux, qui mentionne que l'institut a recours à de nouvelles initiatives de sollicitation, refuse cependant de divulguer les chiffres actuels, «au milieu de la campagne».

Des initiatives vont néanmoins

VOIR CRISE EN A 2

L'effet Klein sur les finances publiques

CLAUDE PICHER
envoyé spécial
La Presse en ALBERTA

La Presse en Alberta

Un véritable ouragan est en train de balayer l'Alberta. Le premier ministre Ralph Klein, personnage coloré et réputé pour son franc-parler, a entrepris une lutte à finir contre le cancer qui ronge les finances publiques.

Alors qu'Ottawa et les autres provinces se trainent les pieds, l'Alberta, qui est pourtant une des provinces les plus riches, les moins endettées et les moins taxées, a pris le taureau par les cornes.

Le couperet est passé partout. Dans la fonction publique, un poste sur cinq sera supprimé d'ici quatre ans; entre-temps, les fonctionnaires doivent accepter une réduction de salaire de 5 pour cent. On ne badine pas avec les syndicats récalcitrants. Des coupures variant entre 15 et 30 pour cent touchent tous les ministères. Le gouvernement a supprimé la moitié des commissions scolaires et 80 pour cent des conseils d'administration des hôpitaux. Des agences gouvernementales sont réduites, fermées, privatisées, fusionnées. Les entreprises de prospection pétrolière perdent leurs avantages fiscaux. On a radicalement sabré dans les subventions.

Les syndicats, les églises et les groupes de pression ont multiplié dénonciations et manifestations; les médias ont durement éreinté le gouvernement.

Pourtant, Jos Public, l'homme de la rue, le contribuable taxé et surtaxé, approuve ces mesures. Les sondages montrent même que si des élections avaient lieu aujourd'hui, Ralph Klein serait reporté au pouvoir, peut-être avec un meilleur score qu'aux dernières élections. En dépit des chefs syndicaux, des évêques, des bienpensants, des éditorialistes, des agitateurs qui s'autoproclament «populaires».

Les Albertains auraient-ils compris, avant les autres Canadiens, que plus on attend pour s'attaquer au déficit, plus on paie cher? Ce qui semble certain, en tout cas, c'est qu'ils prennent les moyens, dès aujourd'hui, pour rester parmi les plus riches, les moins endettés et les moins taxés des Canadiens.

VOIR KLEIN EN A 2

■ **L'Alberta veut vraiment diminuer son déficit en quatre ans et voici comment.** *Page C1 et C3*

STANLEY
PORTES D'ACIER GARANTIE 5 ANS
COUPE-FROID MAGNÉTIQUE SEUIL «RE-PLAST» GARANTIE À VIE
CADRE EN PIN 1¼"
PEINTURÉE BLANCHE GARANTIE 15 ANS
Modèle B-01, 34" Sur apprêt — Peinturée blanche 159$
Modèle B-03, 34" Avec moustiquaire Sur apprêt — Peinturée blanche 239$
Modèle GS-37, 34" TRIPLE VIT. / LAITON Sur apprêt — Peinturée blanche 249$
Modèle BS-37, 34" TRIPLE VIT. / LAITON Sur apprêt — Peinturée blanche 349$
Heures d'ouverture:
Lun., mar., mer.: de 8 h 30 à 17 h 30
Jeudi: de 8 h 30 à 20 h
Vendredi: de 8 h 30 à 18 h
Samedi: de 8 h 30 à midi
25e anniversaire
VERDUN 3822, boul. LaSalle (près Atwater) 768-1725
MONTRÉAL 2288, St-Clément (près Viau) 255-8888
LAVAL 4525, boul. Samson près aut. 13 (Chomedey) 681-1547
RIVE-SUD 138, boul. Laurier rte 116, (St-Basile) 653-2265

Demain dans *La Presse*



Santé

Innovations en santé

■ La raréfaction des deniers publics a eu pour effet, ces dernières années, de transformer les services hôteliers de nos grands hôpitaux en *Bed & Breakfast*. Les gestionnaires sont à l'affût de toute innovation permettant de réduire le nombre de lits dans les hôpitaux et d'écourter significativement la durée du séjour à l'hôpital. La nouvelle tendance: la chirurgie d'un jour et la transformation de nos résidences en lieux de convalescence. Nous vous parlons demain dans le cahier Santé de *La Presse*, d'une pompe à micro-perfusion qui peut faire davantage puisqu'elle permet dorénavant à un patient de poursuivre sa convalescence sur son lieu de... travail.

Les nouveaux pouvoirs

■ Le cahier sur «Les nouveaux pouvoirs sur la terre», publié dans *La Presse*, samedi dernier, a reçu un accueil enthousiaste de la part de nos lectrices et de nos lecteurs et aussi de plusieurs associations et organismes.

Des personnes ou des groupements voudraient obtenir des exemplaires supplémentaires de ce cahier publié en même temps qu'une trentaine de grands quotidiens dans le monde, sous l'égide de World Media.

Des copies de ce cahier spécial, à 1 $ l'unité, taxes comprises, plus 0,50 cents pour frais de postes, peuvent être obtenues en téléphonant au Service des ventes du journal, au numéro 285-6911, les jours de semaine, entre 9 h et 17 h.

Il faut compter environ une semaine pour la livraison.

Insolite

Un fibrome de 70kg!

Associated Press

DALLAS

■ Après des années d'hésitation, une Américaine de 63 ans a fini par se laisser convaincre par sa famille de la nécessité d'une intervention chirurgicale: elle s'est fait enlever un fibrome de... 70kg.

«Je vais enfin pouvoir vivre», a expliqué Evelyn Geffers après l'opération qui lui a fait perdre la moitié de son poids le 25 mai dernier. Elle envisage même de se mettre aux patins à roulettes pour jouer avec ses petits-enfants...

Mme Geffers avait ce fibrome depuis au moins 15 ans. Selon le Dr David Miller, qui a procédé à cette intervention de deux heures et demie, la tumeur géante de sa patiente figure parmi les cinq plus grosses recensées dans l'histoire médicale américaine.

SUITE DE LA UNE

CROISSANCE

Croissance spectaculaire de l'économie canadienne

ces nouveaux postes se retrouvent dans la catégorie des emplois à temps plein.

M. Boudreau souligne que la reprise économique produit désormais des effets dans le marché de l'emploi, où les secteurs du commerce et de la construction ont fait augmenter notamment le nombre de travailleurs.

Pour sa part, l'économiste en chef et stratégiste de la maison de courtage Lévesque Beaubien Geoffrion, M. Clément Gignac, affirme que ces chiffres confirment les indications préliminaires fournies un mois plus tôt par la Banque du Canada concernant l'accélération de l'activité économique au Canada.

«Bien que les marchés financiers canadiens, davantage préoccupés par les développements politiques au pays, aient peu réagi à la parution de ces résultats, ceux-ci n'en constituent pas moins d'excellentes nouvelles économiques, et ce à plusieurs égards», fait valoir celui-ci.

«Une croissance économique supérieure à celle des États-Unis, un net ralentissement de la croissance des dépenses publiques, pas d'inflation digne de ce nom accompagnée d'une poussée spectaculaire et, finalement, une réduction du déséquilibre extérieur.»

Hier, en effet, le dollar canadien a clôturé la journée à 72,76 cents américains, soit le même niveau que la veille.

L'inflation telle que mesurée par l'indice de prix du PIB se chiffre à - 0,5 pour cent au premier trimestre. «Il s'agit seulement de la deuxième baisse trimestrielle en 33 ans», fait remarquer Statistique Canada.

La première diminution de prix est survenue au début de l'an dernier.

En revanche, les ventes de produits canadiens à l'étranger ont continué de s'accroître au cours du premier trimestre de 1994, mais à un rythme qui fut le plus lent des 27 derniers mois.

L'évolution passée exceptionnelle des exportations est attribuée à la dépréciation du dollar canadien, à la croissance de l'économie des États-Unis et aux accords de libre-échange.

Les bénéfices des sociétés avant impôts font un bond de 14,4 pour cent au premier trimestre, ce qui confirme la tendance à la hausse observée depuis deux ans. Les profits des entreprises dépassent maintenant les 48,5 milliards de dollars.

M. Gignac précise que les bénéfices des sociétés ont progressé de 35 pour cent par rapport à l'an passé, résultat qualifié de spectaculaire.

Certains économistes pensent toutefois que la croissance économique sera plus faible durant la seconde moitié de 1994, en raison de la montée des taux d'intérêt.

Hier encore, la Banque Royale a augmenté les taux sur tous les prêts hypothécaires.

De son côté, la firme Lévesque Beaubien Geoffrion maintient que le PIB devrait croître de 3,8 pour cent cette année. □

HAÏTI

Le Canada et les USA interdisent les vols commerciaux avec Haïti

nent, dont les membres du gouvernement de facto.

L'interdiction immédiate des transactions financières entre Haïti et les États-Unis devrait toucher de plein fouet le patronat et les grands propriétaires, ainsi que ceux ayant des parents sur le continent, qui ne peuvent plus recevoir que 50 dollars par mois.

La suppression de tous les vols commerciaux à partir du 25 juin, suivie immédiatement par une mesure identique du Canada, touche avant tout les classes aisées qui empruntaient régulièrement ces vols pour s'éloigner de la misère d'Haïti et aller «faire leurs courses à Paris», a expliqué l'envoyé spécial de la Maison Blanche William Gray au cours d'une conférence de presse qui a suivi la déclaration de Bill Clinton.

Un responsable du patronat d'Haïti interrogé à Port-au-Prince a affirmé sous le couvert de l'anonymat que les patrons haïtiens «déploraient» l'embargo, sans toutefois préciser s'ils étaient affectés. Seule indication, il a reconnu qu'ils devront désormais «rester à la maison».

L'isolement quasi-complet d'Haïti ainsi coupé du monde illustre la volonté américaine d'aller vite et jusqu'au bout, pour éviter que ne se pose directement la question d'une intervention militaire que la Maison Blanche n'a pas exclue.

M. Gray a affirmé que l'option militaire restait ouverte mais uniquement après un échec éventuel de l'embargo. Au sein de l'administration, «les points de vue diffèrent concernant les échéances ainsi que la tactique des autres solutions possibles», a-t-il laché.

M. Gray a souligné la lassitude de Washington et du reste de la communauté internationale face aux militaires, qui «ne peuvent pas continuer à réprimer leur peuple ni à défier l'opinion mondiale en toute impunité».

Toutefois, répondant aux critiques de plus en plus fréquentes contre l'aggravation de la misère provoquée par l'embargo, l'émissaire a souligné que les programmes d'aide humanitaire étaient épargnés par ces nouvelles mesures.

Pour compenser les conséquences que l'embargo du 21 mai et ces nouvelles sanctions auront sur la population d'Haïti, M. Gray a souligné que les «70 millions de dollars d'aide alimentaire» allaient être augmentés.

«Nous nourrissons déjà plus d'un million d'Haïtiens. Nous prévoyons augmenter cette aide pour nourrir plus de 300 000 personnes supplémentaires», a-t-il précisé.

Dans le même souci d'adoucir les conséquences dramatiques que pourrait avoir l'embargo sur la population, M. Clinton a rappelé que, dans un mois, un deuxième centre de transit serait ouvert sur les îles Turks et de Caicos, dans les Caraïbes britanniques, afin d'accueillir les réfugiés haïtiens. □

CRISE

Grave crise financière à l'Institut national pour les aveugles

être prises d'ici quelques semaines dans le cadre du redressement financier. Des mises à pied? «Tout est sur la table», dit-il. Le directeur note que l'organisme a tenté en vain, il y a quelques mois, d'obtenir une réduction de la semaine de travail de ses employés de cinq à quatre jours.

L'INCA-Québec, qui emploie présentement 25 personnes, ne se sabordera cependant pas, promet Claude Descôteaux. «Il y a un réexamen, non pas de l'existence de l'INCA-Québec, car il est là pour demeurer, mais de sa mission.» Et selon le directeur, les scénarios étudiés sont en fonction d'une augmentation des services aux handicapés visuels, grâce à une diminution des coûts de fonctionnement.

Le principal service dispensé aujourd'hui par l'INCA au Québec est une bibliothèque de livres et magazines parlés qui compte environ 2000 usagers et emploie cinq personnes. L'INCA offre aussi aux handicapés visuels un service d'accueil-référence et de bénévolat, de même qu'un autre service, subventionné celui-là, de placement de la main-d'oeuvre.

Mais contrairement à d'autres constituantes canadiennes de l'INCA, la division du Québec n'offre aucun service de réadaptation. Au Québec, ce secteur relève de l'État, via le réseau des Affaires sociales. C'est donc l'affaire d'établissements comme l'Institut Nazareth et Louis-Braille, de Longueuil.

Pierre Lambert, qui était membre du conseil d'administration depuis 1986 avant de présenter sa démission, soutient que les campagnes de souscription de l'INCA-Québec ne réflètent pas la réalité des services présentement offerts.

Il donne l'exemple de l'agenda vendu par l'INCA: un agenda unique pour tout le Canada où sont présentés les services de l'institut, mais dont le contenu ne précise pas que le Québec n'offre pas certains des services dispensés ailleurs au pays.

«À cause de l'information qu'ils ont, des gens appellent à l'INCA pour des services qui ne se donnent pas à l'INCA», dit M. Lambert.

Le directeur-général par intérim s'inscrit cependant en faux contre ce reproche. «La campagne de souscription est faite par les gens d'ici, dit M. Descôteaux. Ces gens sont parfaitement au courant des services offerts et de ceux qui ne le sont pas. Nous n'avons aucune intention de faire miroiter quoi que ce soit.» □

FERRARI

Le meilleur temps: Ferrari

rendre hommage à Yvon en ondes. Mais je suis convaincu que tout le monde va travailler en pensant à lui. Ce n'est pas facile...

Yvon Beaulieu, 57 ans, était à l'emploi de SRC depuis 1961. Attaché successivement à plusieurs services, il avait travaillé aux nouvelles et aux sports. On le voyait encore régulièrement au Forum, pour les matches du Canadien, l'hiver dernier. Il devait prendre sa retraite dans quelques mois.

Au travail toute la nuit

On sait que les techniciens de Radio-Canada ont dû mettre les bouchées doubles afin d'être prêts pour le week-end du Grand Prix. Mercredi, un conflit de travail avait contraint la société d'État à se retirer, les techniciens entreprenant même le désassemblage des équipements. Jeudi, un protocole d'entente étant intervenu entre les parties, Radio-Canada reprenait en charge la production des images du Grand Prix.

Un surplus de travail attendait évidemment les techniciens, d'autant plus que des saboteurs avaient laissé leurs traces. «Nous avons dû travailler sans relâche, a expliqué Quidoz. Les gars ont posé des câbles toute la nuit, jusqu'à cinq heures du matin. Nous allons être prêts et ce sera grâce à un effort collectif remarquable de tous les employés.»

Le décès d'Yvon Beaulieu a évidemment assombri l'enthousiasme de Quidoz et de son équipe. Malgré tout, le staff de SRC est heureux d'être sur place. «Tout le monde aurait été déçu de rater cet événement exceptionnel qu'est le Grand Prix, a souligné le réalisateur-coordonnateur. Dimanche, le signal que nous produirons sera diffusé en direct dans plus de 20 pays. C'est un très gros show.

«C'est mon 10e Grand Prix. Avec toute l'équipe, nous avons acquis une expertise qui nous vaut une belle réputation au niveau international. Molstar et les producteurs privés n'avaient ni les moyens, ni l'expertise pour produire une couverture de la même qualité que la nôtre. Ils l'ont d'ailleurs reconnu.»

Chose certaine, les organisateurs du Grand Prix étaient heureux de voir Quidoz et son équipe sur le circuit Gilles-Villeneuve hier.

Dans le domaine sportif, le Français Jean Alési, sur Ferrari, a dominé la première séance d'essais de l'épreuve. L'Allemand Michael Schumacher, favori de la course, s'est contenté du deuxième rang sur la grille de départ provisoire. Les derniers essais seront disputés aujourd'hui, le Grand Prix étant couru demain à compter de 14 heures. □



Le caméraman Yvon Beaulieu

Emprunts: Campeau appuie Parizeau

PC

QUÉBEC

■ L'ex-président de la Caisse de dépôt et de placement, Jean Campeau, donne raison à Jacques Parizeau et affirme que le Québec n'a pas à confier ses emprunts sur les marchés financiers à des firmes qui déprécient le Québec.

«Si vous avez un courtier en valeurs mobilières qui déprécie la valeur des obligations, vous n'êtes sûrement pas pour le prendre pour vos emprunts», a expliqué M. Campeau au cours d'une conversation téléphonique.

«C'est comme un agent d'immeuble qui irait voir ta maison et qui la trouve pas belle. Tu ne lui donneras pas le mandat de la vendre. C'est évident que quelqu'un qui aurait parlé contre le Québec, tu n'es sûrement pas pour l'engager pour vendre des titres. Il ne serait pas capable. Il ne serait pas sincère avec lui-même», a affirmé celui qui sera candidat du Parti québécois lors des prochaines élections dans la circonscription de Crémazie.

Selon M. Campeau, il existe un immense marché de ces «investment bankers» qui négocient sur les marchés internationaux, et le Québec n'aura pas de difficulté à se faire financer.

M. Campeau, qui a travaillé au ministère des Finances de 1971 à 1980, soutient que M. Parizeau ne leur a jamais demandé de laisser de côté des firmes qu'il n'aimait pas mais qu'elles étaient choisies parce qu'elles étaient les meilleures.

Il attribue tout le brouhaha autour des relations entre le PQ et le monde de la finance au style du chef péquiste.

«M. Parizeau a pour objectif de dire la vérité. Il ne prend pas de détours et va droit au but. Ce n'est pas un politicien qui cherche à mentir ou à tourner la vérité».

Il a dit trouver tout à fait normal également que l'ancien vice-président de la Caisse, Daniel Paillé, aussi candidat du PQ dans Prévost, ait fait des pressions sur la compagnie Wood Gundy pour qu'elle cesse de parler d'une baisse du dollar ou d'une hausse des taux d'intérêt avec la tenue d'un référendum sur l'indépendance.

En fait, M. Campeau considère que c'est Wood Gundy qui doit s'en repentir. «Guy Jolicoeur, de Wood Gundy, et Daniel Paillé, sont des amis qui ont fait des affaires ensemble et qui ont une conversation privée. Ce qui est surprenant c'est que des journalistes soient mis au courant de ça, il y a une erreur quelque part. Wood Gundy a vendu des titres du Québec et s'est vu attribuer des commissions. Québec et Hydro-Québec, c'est son pain et son beurre, ils doivent être malheureux de ça.»

Dans tout ce débat, M. Campeau trouve qu'on exagère les écarts sur les rendements des obligations. C'est vrai, a-t-il dit, qu'il y a eu de l'inquiétude sur les marchés financiers lors de l'élection du PQ en 1976 et lors du référendum de 1980 mais les écarts se sont résorbés rapidement.

«Il y a eu des pointes, mais c'est une turbulence temporaire. Au cours des dernières années, il est arrivé sept fois que l'écart entre le Canada et le Québec est devenu très mince et, six fois, c'était sous le gouvernement du PQ.

KLEIN

L'effet Klein sur les finances publiques

C'est ce qui ressort d'une série d'articles que nous vous proposons, aujourd'hui et demain, après un séjour d'une semaine en Alberta. Nous ne parlons plus ici de réformes entreprises en Nouvelle-Zélande ou ailleurs à l'autre bout de monde, mais de changements radicaux qui se produisent juste à côté de nous, dans une province canadienne dont les pouvoirs et les contraintes sont à peu près identiques à ceux du Québec. Ce qui se vit aujourd'hui en Alberta pourrait fort bien représenter un avant-goût de ce qui nous attend, peut-être plus tôt qu'on ne le pense. □

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres	244
à quatre chiffres	5264

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — **Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 23-6 SAMEDI 11 JUIN 1994

NOTRE fameux *Solde* ANNUEL

épargnez JUSQU'À 60%

Literie • Matelas • Bain • Table • Parures de fenêtres • Porcelaine, cristal & cadeaux

ROCKLAND 341-7810

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS LINEN CHEST

les promenades de la CATHÉDRALE 282-9525 STE-CATHERINE À L'UNIVERSITÉ

La Presse

Les femmes autochtones prennent la tête d'un mouvement pour la paix à Kanesatake

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
OKA

■ Les femmes de la communauté autochtone de Kanesatake ont décidé de prendre la situation en main pour que la paix revienne dans leur territoire et elles ont organisé, hier matin, une marche fort réussie sur la 344 avec une voiture-patrouille des peacekeepers de Kahnawake en tête. C'est la première fois que ces agents de la paix viennent dans ce quartier de la paroisse d'Oka.

Parmi la centaine de marcheurs qui sont passés devant certaines des maisons achetées par le ministère fédéral et occupées par des rebelles mohawks, il y avait beaucoup d'enfants et d'adultes venant de ce quartier et du village. Cette marche pour la paix visait indirectement le grand chef du conseil de bande local, Jerry Peltier, qui a réussi à se faufiler dans les premières rangées.

L'auto-patrouille, gyrophares allumés, était suivie d'un petit camion découvert dans lequel avaient pris place des Mohawks qui chantaient des airs traditionnels, en s'accompagnant de tambours.

Une fourgonnette de la Sûreté du Québec est passée à deux reprises, mais aucun des deux agents à bord n'est intervenu.

Haro sur la politique

Wanda Gabriel, l'une des instigatrices de cette manifestation, a déclaré qu'elle n'avait plus confiance aux policitiens, que la politique n'avait rien fait jusqu'à présent, à l'exception de créer les problèmes existant actuellement dans cette communauté. «La politique n'a rien fait pour mes enfants, je n'en fais pas et je ne veux rien savoir d'elle», a dit clairement cette femme.

Elle a poursuivi en soulignant que la communauté avait décidé d'agir pour régler le conflit qui persiste depuis des années. Pour éviter qu'un membre de la communauté, ou tout autre personne, ne meure inutilement.

«On sait que les gens qui réagissent le plus agressivement sont ceux qui ont mal en-dedans. Il faut redonner le pouvoir au peuple mohawk de Kanesatake. Pour y arriver, il faut que la violence arrête et que les armes disparaissent. Nous voulons que notre pow-wow du 8 et 9 juillet soit un succès, que toute la population s'amuse. Nous voulons la paix dès aujourd'hui. Je suis très satisfaite du résultat de cette marche, mais ce n'est que le commencement», a précisé Wanda Gabriel, chef de l'équipe des travailleuses sociales, dont la principale occupation est de venir en aide aux femmes dans le besoin de Kanesatake.

— Vous ne faites plus confiance à Jerry Peltier pour régler la situation? a demandé un journaliste.

— Je ne fais pas de politique, a-t-elle rétorqué.

Pour bientôt

À l'issue de la marche, Peltier a pris la parole et il a parlé comme un véritable politicien, en disant notamment qu'il y a deux mois des enfants lui avaient écrit pour lui demander s'il pouvait mettre fin à la violence à Kanesatake.

Puis s'adressant aux femmes, aux hommes et aux enfants se trouvant devant lui, il a lancé: «Il faut mettre un terme à la violence. Vous avez le pouvoir de le faire. Nous allons bientôt, nous aussi, avoir nos peacekeepers.»

Avant de partir, il a annoncé que la question des peacekeepers à Kanesatake serait discutée à Ottawa dans l'après-midi mais qu'il avait choisi de ne pas assister à la rencontre afin de rester auprès des siens.

Mme Gabriel estime que la population amérindienne locale ne fait plus confiance à la Sûreté du Québec. «Notre groupe, reprend-elle, aimait mieux voir les peacekeepers que la SQ ici ce matin. Avec toutes les attaques que nous avons eues, en commençant par le 11 juillet, par les forces extérieures, je comprends les gars de vouloir des armes pour se défendre. Mais c'est actuellement hors de contrôle. Je pense qu'il y a moyen d'enlever les armes et de les enterrer.»

Elle se dit consciente que si la paix ne revient pas et que le violence demeure, la SQ sera obligée d'intervenir. «Mais je suis contre, poursuit-elle, la communauté a peur de la SQ. Elle a été agressée en 1990 par la SQ.»

Mme Gabriel et son groupe de travail n'ont pas l'intention de demander aux Mohawks rebelles qui occupent les maisons du fédéral de les quitter. Wanda Gabriel soutient qu'il y a dans le groupe des femmes avec des enfants qui ont besoin de ces maisons. «Le protocole que nous sommes à mettre au point est pour tous les membres de la communauté», précise-t-elle.

Des curieux sur le bord de la 344, la majorité habitant la région d'Oka, ont dit souhaiter de tout coeur que Wanda Gabriel et son groupe réussissent, mais pour eux la tâche ne sera pas facile.



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

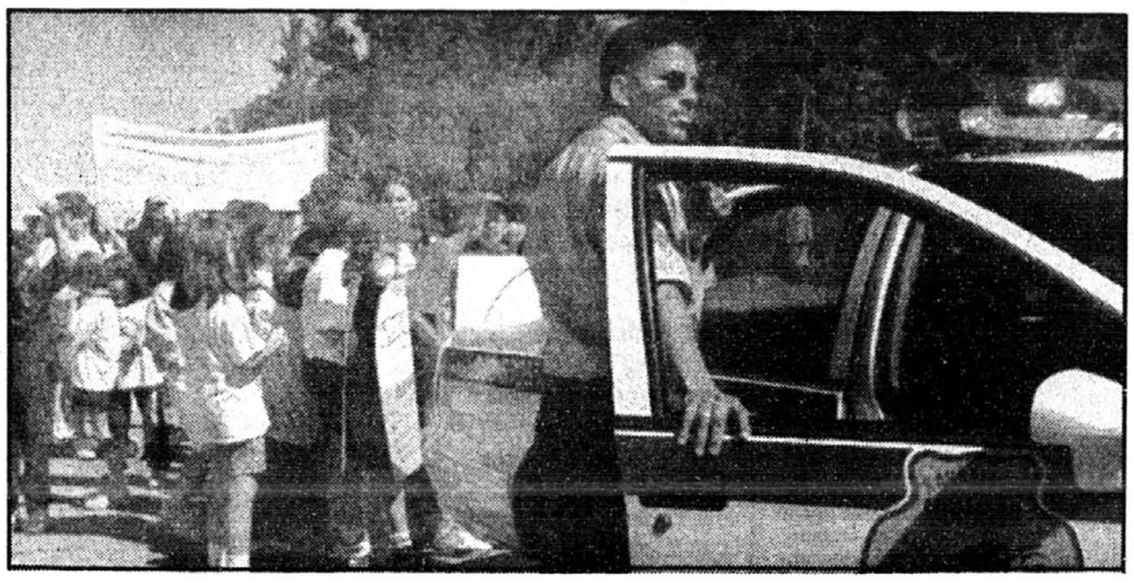


PHOTO PC

Pour la première fois, une voiture de peacekeepers était au travail hier, à Kanesatake, où une centaine de Mohawks, dont le chef Jerry Peltier, ont marché pour la paix. Ce sont les femmes autochtones de la communauté qui ont été les instigatrices de cette manifestation.

La SQ dépêche des renforts à Restigouche

GILLES PAQUIN

■ Le Conseil de bande micmac de la réserve de Restigouche a prétendu hier, que la vingtaine d'Amérindiens qui ont attaqué deux agents de la Sûreté du Québec et incendié leur voiture, jeudi, avaient été provoqués par les policiers.

Dans un communiqué publié en fin de journée hier, le Conseil (ou gouvernement Listuguj Mi'gmaq) affirme que les deux agents ont pénétré dans la réserve sans avoir demandé aux constables amérindiens de les accompagner.

Un groupe d'autochtones a vivement protesté contre leur présence, écrit le Conseil.

Au cours de la virulente altercation, l'un des policiers aurait pointé son arme en direction d'une femme, ce qui a provoqué la colère des personnes qui étaient sur place.

Cette version du violent accrochage entre les Micmacs et les deux agents a aussitôt été contredite par le porte-parole de la Sûreté du Québec, Daniel Lamirande, pour qui ce sont les policiers qui ont été victimes d'une agression.

Selon lui, trois jeunes hommes ont blessé un policier en lançant une pierre dans la voiture des agents qui passaient sur la route 132. Les policiers ont ensuite fait demi-tour pour revenir vers les jeunes qui s'enfuyaient vers une maison de la réserve.

Un groupe d'une vingtaine d'hommes, armés de bâtons de baseball et de madriers, sont sortis de la maison pour s'en prendre aux policiers et frapper sur la voiture, a dit M. Lamirande. Un groupe de six constables amérindiens est alors intervenu pour sortir les agents de ce guêpier en les faisant monter dans leur véhicule.

Il s'agit d'un incident déplorable (la voiture de police a été brûlée), qui est susceptible de nuire aux relations entre les policiers et les Amérindiens, ajoute le Conseil. Le conseiller politique du groupe a refusé tout commentaire tant que la police amérindienne n'aura pas terminé son enquête sur cette affaire.

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, a pour sa part déclaré à l'Assemblée nationale que l'attaque contre les deux policiers de la Sûreté du Québec «ne restera pas impunie». Aucune accusation n'a cependant encore été portée dans cette affaire.

En attendant la fin de l'enquête, la Sûreté du Québec a plus que doublé ses effectifs dans la région. L'arrivée de ces nouveaux policiers a irrité le Conseil qui a réclamé hier, le retrait de ces agents «qui harcèlent les Amérindiens».

Arrestation d'un membre de la coalition Nitassinan

Presse Canadienne
SEPT-ÎLES

■ L'un des huit membres de la coalition Nitassinan, opposée au projet de barrage sur la rivière Sainte-Marguerite (SM-3), près de Sept-Îles, a été arrêté hier, par les policiers de la Sûreté du Québec.

Roland Vollant a été cueilli à sa résidence sur la réserve de Malioténam.

Il a comparu en après-midi au palais de justice de Sept-Îles sous des accusations de méfait, voies de fait et d'entrave au travail des policiers.

Vollant demeura incarcéré jusqu'à son enquête sur cautionnement, mardi.

La SQ s'est contentée de confirmer l'information, sans préciser si d'autres arrestations étaient imminentes.

Des mandats d'arrestation ont été émis jeudi contre les huit manifestants qui bloquent depuis près de deux semaines la route d'accès au projet SM-3 d'Hydro-Québec.

Accusés par voie de citation de méfaits sur un chalet situé sur les berges du lac Brûlé et de méfaits sur la route d'accès qui mène au chantier SM-3, ils ont omis de se présenter en cour à la date prévue pour la comparution, jeudi matin.

Le leader de la coalition Nitassinan, Gilbert Pilot, est au nombre des accusés.

Pilot, sa soeur Jeannette, Andy Canapé, de Betsiamites, ainsi qu'un observateur européen, Olivier Renard, doivent par ailleurs comparaître devant la Cour supérieure le 16 juin sous une accusation d'outrage au tribunal pour avoir passé outre à l'injonction interlocutoire interdisant toute manifestation ou blocus sur la route d'accès au chantier de SM-3.

L'EXPRESS DU MATIN

LA PETITE PATRIE EN FÊTE

■ Demain, au parc Marquette, à l'intersection des rues de Bellechasse et Chambord, se tiendra une grande fête familiale à compter de midi jusqu'à 17 h. Pique-nique champêtre, chansons, jeux et défis sportifs sont au rendez-vous. On apporte son goûter, une chaise de jardin ou une couverture. Les organisateurs — divers groupes communautaires du quartier — attendent au moins 3000 personnes.

PATIENCE ET COURTOISIE

■ Difficile fin de semaine pour les usagers du pont Jacques-Cartier: le Grand Prix de Montréal, la Ronde et les feux d'artifice. Bref, des milliers et des milliers de personnes sont attendues dans les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Ce qui, évidemment, amènera une augmentation importante du flot de circulation sur le pont Jacques-Cartier. En conséquence, la Sûreté du Québec avertit que patience et courtoisie sont de mise pour éviter que des accidents ne viennent empirer la situation. Mais en fait, dit-on à la SQ, mieux vaut laisser sa voiture à la maison en optant pour le transport en commun.

SERVICE RÉDUIT SUR LES ÎLES

■ Le service de la ligne d'autobus 167 (Les Îles) sera grandement modifié aujourd'hui et demain en raison du Grand Prix et des feux d'artifice, prévient la STCUM. Le service depuis la station de métro Île-Sainte-Hélène vers le Casino sera interrompu jusqu'à 18h demain. Le dernier autobus quittera le casino à minuit 30. La STCUM suspend également le service entre la station de métro de l'Île-Sainte-Hélène et la Ronde. Enfin, le transport des vélos dans le métro sera interdit à compter de midi jusqu'à la fermeture aujourd'hui ainsi que demain de 12h à 18h.

INCENDIE MORTEL À VALLEYFIELD

■ Les policiers de la Sûreté municipale de Salaberry de Valleyfield ont demandé l'assistance de leurs confrères de l'escouade des crimes contre la propriété du Service de l'identité judiciaire de la Sûreté du Québec relativement à un incendie suspect qui a partiellement détruit un appartement d'un immeuble à logements vers 6h, hier matin, au 49 A, rue Penon, à Valleyfield. Un homme y aurait perdu la vie. La victime n'est pas indentifiée pour l'instant.

VICTIME À IDENTIFIER

■ Les policiers de l'Escouade des crimes contre la personne de Montréal tentent toujours d'identifier la victime d'un meurtre qui gisait au fond d'une fosse remplie d'eau à Saint-Charles-sur-Richelieu. L'homme, à l'état squelettique, a été retrouvé le 6 mai dernier. Selon les examens anthropologiques et odontologiques, il s'agit d'un homme âgé de 35 à 45 ans, mesurant entre 1,73 m et 1,79 m (5'6 à 5'8). Il était vêtu d'un pantalon en velours côtelé foncé avec ceinture de cuir noir grandeur 32. Toute personne possédant des informations sur la victime ou sur ce dossier de meurtre est priée de communiquer avec l'Escouade des crimes contre la personne de la SQ à Montréal au (514) 598-4043 ou avec le bureau du superviseur au (514) 598-4242.

Des jeunes punks affirment avoir été malmenés par des agents de la STCUM

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les feux d'artifice du samedi à Montréal se poursuivent de temps en temps dans le métro en fin de soirée. La fin de semaine dernière, une dizaine de jeunes punks, tous d'âge mineur, ont été plaqués au sol, genoux dans le dos et matraque dans les côtes, parce qu'un d'entre eux avait craché sur un agent de surveillance.

Trois jeunes filles ont été libérées — après quelques injures bien senties, du genre « Salopes » —, mais les garçons, menottes aux poings, ont été amenés au poste de surveillance du métro Berri. En début de nuit, on les a conduits au poste 33 où ils sont restés quelques heures en cellule.

Ils sont accusés des voies de fait sur agents. Un des jeunes, Frédéric Lavallée, 17 ans, aurait subi une raclée de la part d'un agent dans le poste de suveillance, un certain Jean-Guy Sabourin. « J'ai reçu quelques claques et un coup de poing au visage. Il m'a fait lever en me serrant le cou. Il m'a écrasé les orteils avec sa botte. J'ai reçu un coup au tibia et à la cheville. Il m'a dit « J'va te tuer », a raconté hier l'adolescent, qui affirme qu'il n'a pas craché sur le gardien de sécurité ni sur personne d'autre.

Il signale que sa coupe de cheveux mohawk (une bande de cheveux dressée sur le crâne) n'a peut-être pas plu à l'agent en question. « J'ai eu peur. j'ai pensé à Richard Barnabé », a repris ce jeune n'ayant jamais été accusé par le passé. Il a d'ailleurs un certificat médical pour prouver qu'il a souffert de blessures et de contusions.

Les parents et les adolescents impliqués dans l'événement dénoncent la force excessive et la brutalité employées par les agents de surveillance du métro pour régler cette histoire qui a débuté par une simple bousculade à la station de l'Île Sainte-Hélène. « Je comprends que les jeunes ont un drôle d'habillement et qu'ils ont les cheveux colorés mais ce n'est pas une raison pour les agents d'abuser de leur force », a dénoncé hier le père d'une des jeunes filles, Jacques Geoffroy. Il a indiqué qu'il allait porter plainte au comité de déontologie policière et à la STCUM.

De son côté, le lieutenant Pierre Cardinal, du poste de surveillance au métro Berri, a confirmé que ses agents avaient eu des ennuis avec des « skin heads » samedi dernier. « Il ont fait du trouble dans le métro aussi entre Île-Sainte-Hélène et Berri. Ils bousculaient les gens, ils chahutaient et ils crachaient », a-t-il dit précisant qu'il n'était pas de garde ce soir-là.

Vers 23 h 15, samedi, au moins un des jeunes a bousculé un agent de sécurité alors que la foule qui venait d'assister au feu d'artifice entrait dans le métro. Le jeune Frédéric est venu à la défense de son copain et a osé dire à l'agent « Lâche-le ». Notre groupe de punks est monté dans la rame de métro non sans être suivi par quelques agents. À la fermeture des portes, un des jeunes aurait craché sur un garde de sécurité. Quelques minutes plus tard, à Berri, une quinzaine d'agents les attendaient de pied ferme...

« Festin de feu » à la japonaise

GEORGES LAMON

■ Ce qui inquiète le plus Yasusuke Wakasa, directeur artistique de la firme japonaise Marutamaya Ogatsu, et concepteur du spectacle de ce soir, c'est l'imposé en prélude. Pourtant, l'interprète, Shoko Ochiai, le décrit comme un homme de nature très calme, contrairement à son patron Ogatsu. Le hic, qui agace Wakasa, c'est que la pyrotechnie et la musique japonaise ne s'adaptent pas à la musique classique.

« Cette musique ne représente pas la culture japonaise et implique pour nous, un profond changement dans notre présentation », précise Wakasa. « Nous nous en tenons d'habitude à notre propre musique, qui explique mieux notre culture. Cet imposé nous empêche de mieux entrer dans le spectacle qui s'enchaînera. »

Mais qu'à cela ne tienne, Wakasa promet des surprises durant ces cinq minutes: des petits chrysanthèmes agrémentés de minifusées, de bombettes. Des variations d'espaces et de couleurs, à chacun des sept extraits. Faudra vraiment voir!

Le programme japonais en sept tableaux, dont l'imposé, intitulé « Festin du feu », mettra en relief la culture traditionnelle japonaise avec une musique à l'image de ce pays millénaire. Y chevaucheront, musique contemporaine (Sou Jiro, Kitaro et Yokota), et traditionnelle (Hayashi et Kitaro).

C'est avec le deuxième tableau que s'animera vraiment le spectacle japonais. Une démonstration qui veut explorer le vaste espace, misant autant sur les couleurs et la synchronisation en plus des pièces de calibre moyen. L'enchaînement, avec le troisième tableau, nous emportera dans le sillage du serpent mythologique japonais (Orochi) se faufilant à travers les champs fleuris et les montagnes enneigées.

Dans le tableau suivant, on vibrera sur le battement du coeur de la terre, qui, sur des airs de tambours traditionnels, nous propulsera dans un ciel embrasé de mille fleurs.

Et ils nous promettent une finale à la hauteur. Comme leur présentation, habituellement en hauteur avec des nouvelles pièces en forme de coeur.

« Nous avons accentué nos efforts sur la finale, explique Wakasa. Avec une musique plus rythmée pour emporter le public sur les plus forts moments de la pyrotechnie. » Attendez-vous donc à une finale digne de la puissance japonaise. Préparez vos bouchons!

D'ailleurs, nos représentants de l'empire du soleil veulent prouver une fois de plus aux Montréalais qu'ils sont les maitres des belles grosses pièces pyrotechniques comme les immenses chrysanthèmes de 305 mmm, les chandelles particulières « made in Japan ». Pourtant, Wasaka reconnait que leur feu sera tiré principalement avec des bombes de 100 et 105 mm.

« Nous ne pensons ni à gagner ni à perdre, insiste-t-il, encore moins au jury. J'ai quand même confiance de présenter un bon spectacle. Notre préoccupation première va surtout vers les spectateurs qui viennent voir un bon spectacle. Nos espérons faire un spectacle fidèle à notre plan et le finir sans incident. »

Marutamaya Ogatsu, firme japonaise qui a initié les feux pyromusicaux au Japon, figure au rang des cinq plus importantes entreprises pyrotechniques parmi les centaines existantes.

À propos, avec la tenue du Grand prix du Canada et l'affluence qui en découlera avec le feu d'artifice, il est fortement conseillé d'arriver tôt à La Ronde et aussi de privilégier le métro ou l'autobus.



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Yasussuke Wasaka, directeur artistique du spectacle japonais de ce soir, Takaaki Kuroshima artificier de la firme Marutamaya Ogatsu, et François Léger, artificier de la Société du parc des iles.

ATTENTION: FEUX D'ARTIFICE

Ce soir: le Japon

■ **Transport des vélos dans le métro:** Durant toutes les journées où se déroulent les feux d'artifice, l'accès des vélos au métro est interdit.

■ **Perturbations du service d'autobus:** Le service de la ligne 167, desservant la Ronde à partir de la station de métro Île-Sainte-Hélène, est interrompu dès 18 h 30.

■ **Routes fermées à la circulation:** Le pont Jacques-Cartier sera fermé à toute circulation automobile le soir des feux d'artifice et ce, de 20 h 30 à 23 h 15.

■ L'accès au pont Jacques-Cartier sera permis à tout piéton pour ces événements.

■ Aucune bicyclette ne sera autorisée sur le pont Jacques-Cartier à compter de 20 heures et tout contenant (bouteilles, canettes) sera interdit.

■ La sortie 6 sur la route 132 ouest, soit la rue Notre-Dame à Saint-Lambert, sera déviée tous les soirs de spectacle vers la sortie du boul. Simard à partir de 19 h 30.

■ Les sorties 8 sur la route 132 à Longueuil, donnant accès au pont Jacques-Cartier et au métro Longueuil seront déviées tous les soirs de spectacle à partir de 19 h 30.

■ Il est interdit de stationner sur la route 132, ses abords, ses voies d'accès et les terre-pleins.

■ L'autoroute Ville-Marie, direction est, sera fermée à la hauteur de la sortie Université à compter de 20 h jusqu'à 23 h 15 environ.

Infographie *La Presse*

Le déménagement de l'ETS prévu pour juin 1996

Presse Canadienne

■ L'École de technologie supérieure déménagera bel et bien dans de nouveaux locaux, ceux de l'ancienne brasserie Molson O'Keefe, en partie grâce au programme de travaux d'infrastructures.

Le projet, d'une valeur globale de 36,1 millions, sera financé par Ottawa, Québec, l'ETS et le ministère de l'Éducation.

C'est d'ailleurs pour annoncer cette contribution de 6 millions, divisée à part égale entre Ottawa et Québec, que le ministre des Finances Paul Martin et le premier ministre du Québec Daniel Johnson s'étaient déplacés dans les futurs locaux de l'ETS hier à Montréal.

L'École, rattachée à l'Université du Québec, fournira elle-même la somme de 9 millions et le ministère de l'Éducation versera 21 millions puisés dans l'enveloppe réservée aux immobilisations.

L'école doit emménager dans ses locaux en juin 1996. Le nouveau campus pourra accueillir 2700 étudiants.

L'ETS, qui forme des ingénieurs et des spécialistes de la haute technologie, est à l'étroit dans ses locaux actuels du plateau Mont-Royal, vu la croissance de la clientèle étudiante. De 1989 à 1994, la clientèle a crû de 1100 à 2400 étudiants, indiquait hier M. Robert L. Papineau, directeur général de l'ETS.

O'Keefe a également donné à l'ETS le terrain adjacent de 90 000 pieds carrés, qui permettra la construction de résidences étudiantes et d'incubateurs technologiques.

Durant la phase de construction, le projet générera 450 emplois directs et indirects. Après l'inauguration des locaux, 135 emplois seront créés, dont 90 pour cent seront pour des chercheurs, auxiliaires de recherche, professeurs et techniciens.



Idées-cadeaux
pour papas occupés!



1 Ordinateur portatif Action Note
• Processeur 486-33 Mhz
• Mémoire 4 Mo • Ms-Dos 6,0
• Disque rigide 120 Mo • Windows 3,1
• Trackball Logitech • Lecteur 3.5"
• Fax-modem • Sac de transport
• Prix suggéré du fabricant: 2 899 $
2 199$



2 Ordinateur portatif Action Note couleur
• Processeur 486 SLC2-50 Mhz
• Mémoire 4 Mo• Disque 180 Mo
• Windows 3,1•Ms-Dos 6,0
• Trackball Logitech • Lecteur 3,5"
• Sac de transport inclus!
• Prix suggéré du fabricant: 3 199 $
2 850$



3 Imprimante à jet d'encre Stylus 800
• Qualité laser à une fraction du prix
• Vitesse 4 pages/minute • Résolution 360 dpi
• Multiples polices de caractères
• Magasin de 100 feuilles 8 1/2" x 11"
• Garantie 2 ans • Très silencieuse!
• Prix suggéré du fabricant: 598 $
398$
Plus remise du fabricant de 25$ US, jusqu'au 30 juin 1994.

Dumoulin informatique
MONTRÉAL • 8251 St-Hubert 385-1777
LAVAL • 1533 Autoroute 440 ouest 688-1001
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chambly 468-5651
23-PRS A4-11/06/94

RABAIS DE 10000$
SUR NOS CONTINENTAL 1994

STOP

RABAIS JUSQU'À 10 000 $

POUR PLUS DE 5 MILLIONS EN STOCK

50 VOITURES DE REMPLACEMENT

SERVICE D'ENTRETIEN OUVERT JUSQU'À 2 H 30 A.M.

TOWN CAR EXECUTIVE 94
• TOIT OUVRANT
• INTÉRIEUR GARNI DE CUIR
• ET PLUS DE. 60 ÉQUIPEMENTS STANDART



PRIX CIRCUIT 36995$

TOWN CAR EXECUTIVE 94



PRIX CIRCUIT 659$ + 24 Mois

LINCOLN CONTINENTAL 94



PRIX CIRCUIT 519$ + 24 Mois

LINCOLN 94 CONTINENTAL
• SÉRIE EXÉCUTIVE
• TOUT ÉQUIPÉE
• Garniture de cuir
• Toit ouvrant élect.



P.D.S.F.: 45 979 $
RABAIS: 10 000 $
PRIX CIRCUIT 35979$*

*LOCATION BAIL 24 MOIS/50 000 KM INCLUS. EXCÉDENT PRÉDÉTERMINÉ À 4¢ LE KM. TRANSPORT ET PRÉPARATION 895 $. MISE DE FONDS OU REPRISE DE 4 500 $. UN DÉPOT DE SÉCURITÉ REMBOURSABLE DE 750 $ EST EXIGÉ. LES TAXES SONT EN SUS. *FRAIS DE TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS.

50 VOITURES DE COURTOISIES DISPONIBLES

Circuit MERCURY

SERVICE OUVERT JUSQU'À 2h30 AM

6300 HENRI-BOURRASSA MONTRÉAL-NORD 325-4700

Découvrez le tai chi taoïste

La Société de tai chi taoïste ®

Le tai chi taoïste est un art de santé enseigné en Occident depuis 1970 sous la supervision d'un moine taoïste chinois, maître Moy Lin-shin. Héritier des traditions de l'ordre Wu-chi du Ciel Antérieur de l'école taoïste du Huashan, le tai chi taoïste représente la synthèse de ses 50 années de pratique des arts internes taoïstes.



Maître Moy Lin-shin

Par une pratique assidue du tai chi taoïste, l'adepte ressent des bienfaits physiologiques d'ensemble. Et puisque l'apprentissage suscite une attention continue, sa concentration s'améliore en peu de temps. L'exécution des mouvements en détente et avec présence engendre en outre un état méditatif bienfaisant qui aide à gérer le stress.

La Société de tai chi taoïste du Canada est un organisme charitable national enregistré (no. 0693101-19) regroupant les centres où est pratiqué cet art. L'objectif fondamental de la Société est d'aider les gens. En faisant ressentir les bienfaits du tai chi taoïste, en les rendant accessibles à tous et en suscitant les échanges culturels, les membres de la Société favorisent le bien-être physique, mental et spirituel dans la collectivité.

Aspects particuliers
✓ Un maître présent et assidu, dont l'enseignement est issu *directement* de la tradition taoïste monastique
✓ Des arts de santé efficaces: tai chi taoïste, lok hup ba fa, hsing-i, tai chi à l'épée et au sabre et techniques traditionnelles du temple (chi kung, chants psalmodiés et étude des Textes)
✓ Des instructeurs bénévoles accrédités, en formation continue sous supervision
✓ Une approche terre-à-terre et progressive de la pédagogie
✓ Une multitude d'activités connexes - ateliers, conférences, pratiques libres, banquets, journal etc.
✓ Un organisme charitable enregistré
✓ Une communauté sympathique
✓ Un *membership* international
✓ Des sites accessibles - 10 à Montréal, 23 au Québec, 190 au Canada et 300 à travers le monde

Pour de plus amples renseignements:
(514) 845-4376
(9h à 22h)

CONFÉRENCE PARTICIPATIVE PUBLIQUE (EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS)

Par le Dr Elliot Kravitz M.D. FRCP (C), assistant professeur de médecine, instructeur de tai chi taoïste et médecin conseil de la Société de tai chi taoïste . À l'université McGill, édifice Leacock (via les portes principales) salle 132; samedi, le 25 juin, de 19h à 22h. Contribution suggérée: 10 dollars.

Saisie de documents dans des bureaux de Remorquage Québécois à vos frais

RAYMOND GERVAIS

■ La police de la Communauté urbaine de Montréal a perquisitionné jeudi soir dans les bureaux de *Remorquage Québécois à vos frais* et de sa compagnie soeur, le *Groupe Maxima*, toutes deux propriété de Robert Salois.

Une caisse de document et trois cahiers à anneaux ont été saisis par les policiers, qui étaient munis d'une mandat de perquisition autorisé par un juge de la cour municipale.

Le procureur de la poursuite chargé des dossiers de Robert Salois et de ses compagnies à numéros, Me Gilles Bergeron, espère ainsi pouvoir étoffer sa preuve afin de démontrer qu'il existe un lien de droit entre les compagnies de remorquage et les propriétaires de terrains de stationnement.

«Ces documents démontreront les contrats qui existent entre Remorquage Québécois à vos frais (Investissement Contempra Ltée), le Groupe Maxima (24123473 Québec Inc) et les propriétaires de stationnements», a déclaré le procureur de la poursuite chargé de mener à bien les quelque 550 dossiers judiciaires contre les compagnies de remorquage.

Plus tôt cette semaine, le juge Louis-Jacques Léger a reconnu un employé de Remorquage Québécois à vos frais, M. Raymond Girard, coupable d'avoir enfreint le règlement municipal qui interdit aux compagnies de remorquage d'exiger plus de 50 $ pour remorquer une automobile garée illégalement sur un parking privé.

Le règlement précise en effet qu'une compagnie de remorquage ne peut exiger plus de 50 $ plus 10 $ de frais de remisage et les taxes, de la part d'un automobiliste dont le véhicule a été remorqué.

L'employé de Remorquage Québécois qui travaillait à la guérite de la fourrière du 1500, rue Barré, a été reconnu coupable d'avoir exigé près de 130 $ auprès de six automobilistes dont le véhicule avait été remorqué.



Malgré la réglementation municipale, les préposés aux parkings de la compagnie de remorquage réclameraient encore jusqu'à 130 dollars pour remettre leurs véhicules aux malheureux automobilistes.

Ces incidents remontent au 13 septembre 1993, après que six automobiles garées sur un terrain situé sur la rue Sainte-Catherine, en face de club Métropolis, furent remorquées.

Selon des témoins, un gros camion d'une compagnie de location bloquait la vue de la boite automatique servant à la perception des coûts du stationnement lorsque le préposé n'y est pas ce soir-là.

Mercredi dernier, une autre accusation semblable, cette fois contre la compagnie Investissement Contempra s'est terminée par un verdict de culpabilité.

Raymond Girard a écopé un total de 600 $ d'amendes, soit 100 $ par chef d'accusation, tandis que la compagnie Contempra devra verser 200 $ au greffe de la cour.

Les dossiers visés par la perquisition policière concernent des événements qui se sont produits entre le 1er septembre et le 31 décembre 1993.

Les perquisitions ont été effectuées au 1500 rue Barré, au 11 127 rue Balzac, au 7190 rue Marconi et au 5107 Industriel à Montréal. C'est à ce dernier endroit que les agents ont retrouvé les documents qui leur était nécessaires.

Fait à noter, les policiers auraient pu faire chou blanc, n'eut été la collaboration de Robert Salois, qui leur a indiqué l'endroit où se trouvaient les documents recherchés.

La poursuite entend démontrer au tribunal qu'il n'existe pas de liens de droit entre Remorquage Québécois, le Groupe Maxima et la personne dont le véhicule a été remorqué, mais bien entre la «victime» et le propriétaire du terrain de stationnement. Par conséquent, ces compagnies de remorquage ne pourraient légalement exiger des automobilistes une somme d'argent avant de leur remettre leur véhicule.

Par ailleurs, l'Office de protection du consommateur continue de recevoir les plaintes des automobilistes victimes de ces compagnies et les sommes réclamées atteindraient les 11 millions de dollars.

On voulait rétrécir la voie de sortie de l'île des Soeurs: le maire intervient efficacement

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le maire de Verdun, Georges Bossé, a fait reculer hier la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain qui voulait retrécir à une voie, au lieu des deux voies actuelles, l'unique route qui permet de sortir de l'île des Soeurs.

Les administrateurs fédéraux avaient déjà donné le feu vert pour les travaux de retrécissement. Jeudi, la voie était déjà défoncée, provoquant ainsi un embouteillage monstre à la sortie de l'île.

«On nous a promis qu'il y aurait deux voies comme avant. Ils vont refaire l'asphalte des deux voies. Les travaux devraient être finis dès ce soir (hier soir)», a indiqué M. Bossé hier. Si la Société des ponts a agi de la sorte, c'est qu'elle considère que la sécurité fait défaut aux abords du pont Champlain.

Elle estime que les automobilistes qui empruntent la route d'accès à l'île des Soeurs (la sortie 56 du pont) passent difficilement à travers les deux voies réservées aux automobilistes qui quittent l'enclave.

«Il n'y a pas d'accident pourtant. Ils veulent me faire voir un vidéo lundi, à notre prochaine réunion, pour voir s'il y a d'autres aménagements possibles. Mais il faut penser surtout aux milliers d'automobilistes qui quittent l'île le matin. Il n'y a qu'une seule sortie...», a signalé le maire de Verdun.

En attendant, le maire a d'autres atouts dans sa manche pour alléger un peu la circulation à la sortie de l'île. Il espère que les résidants de l'île des Soeurs pourront emprunter la nouvelle voie de circulation sur le pont Clément. Les automobilistes parviendraient encore plus rapidement à l'autoroute Bonaventure et au centre-ville. Le hic, vient d'apprendre le maire, c'est que le ministère des Transports lorgne aussi du côté de la voie additionnnelle du pont.

M. Bossé ne l'entend pas de cette oreille, ayant lui-même suggéré il y a un an l'ajout de la «cinquième voie» sur le pont Clément pour ses ouailles. «On a même accepté par résolution de prendre à notre charge le demi-million qu'il en coûterait pour les travaux. Et maintenant, la Société des ponts nous dit qu'elle donne priorité au MTQ pour ses autobus...», déplore le maire.

M. Bossé promet de discuter du dossier lundi prochain avec les administrateurs des ponts et le ministère des Transports. Il craint que le projet de transformation de l'estacade en pont permanent à l'usage des autobus, pourtant décrié par le BAPE et déclaré irréalisable par la plupart des observateurs, refasse surface, comme l'a laissé entendre cette semaine une employée du ministère.

Vous déménagez? Avant de tout donner aux voisins, apportez vos vieux appareils électroniques, nous les rachèterons*!

On achète vos vieilleries!

Jusqu'à 300$ pour votre vieux téléviseur

PAR EXEMPLE:

JVC Projection 16 x 9 • NV55BX4 5499$ -300$

PANASONIC 31" Gaoo • CT31XF21 1799$ -200$

SONY 27" KV27S15 899$ -100$

PANASONIC Gaoo PIP • PC29XF40 1179$ -75$

Jusqu'à 300$ pour votre vieux système hifi

PAR EXEMPLE:

DENON NS-1• Chaîne hifi 2900$ -300$

TECHNICS SCS-1550 Ens. complet (base in 1299$ -200$

JVC MXC77 Mini-chaîne 999$ -100$

JVC MXS2 Mini-chaîne 599$ -75$

Jusqu'à 100$ pour votre vieux magnétoscope

PAR EXEMPLE:

MITSUBISHI S-VHS • HSU 69 849$ -100$

HSU-48 479$ -50$

SONY HIFI • SLV-900 699$ -75$

HIFI • SLV-701 499$ -50$

RCA VCR+ VR 526 A 389$ -50$

*Offre valable jusqu'au 30 juin 1994 à l'achat d'un nouveau téléviseur, d'un magnétoscope ou d'une chaîne hifi seulement! Et pour la chaise-zébrée, désolés!

cet été profitons de nos congés! Fermé les dimanches de 15 mai au 15 août

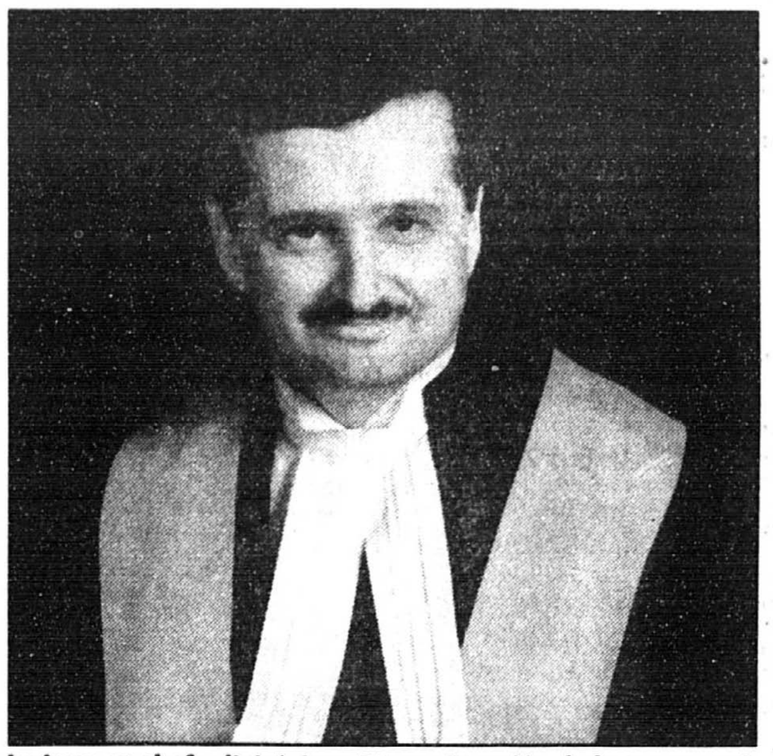
Dumoulin Électronique

RENSEIGNEZ-VOUS! Satisfaction PLAN totale

• Plan de protection du consommateur • Meilleurs prix garantis • Satisfaction totale • Assurance anti-citron

MONTRÉAL • 8390 St-Hubert 388-1122
LAVAL • 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
LONGUEUIL • 2203 chemin de Chambly 468-1993

23-PRS-A5-11/06/94



Le juge en chef-adjoint Jean-Pierre Bessette de la cour municipale de Montréal.

Québec nomme un adjoint au juge Raymonde Verreault

RAYMOND GERVAIS

■ Le juge Jean-Pierre Bessette de la cour municipale de Montréal vient d'être nommé juge en chef-adjoint à ce même tribunal.

C'est le ministre de la Justice du Québec, M. Roger Lefebvre, qui a annoncé lui-même la nouvelle au juge Bessette, vers midi hier, alors que le magistrat était sur le banc.

Le juge Bessette devient ainsi le premier juge en chef-adjoint à être nommé à cette cour de justice, la seconde en importance au Québec et la plus importante cour municipale au Canada en ce qui concerne le nombre de dossiers traités chaque année.

La cour municipale de Montréal était le seul tribunal de cette importance où le juge en chef n'était pas secondé par un juge en chef-adjoint.

C'est Me Jean-Guy Leduc, avocat en chef de la Ville qui avait présenté l'hiver dernier, à Québec, un amendement à la Charte de la Ville de Montréal, visant à autoriser la nomination d'un juge en chef-adjoint.

Selon Me Leduc, la nomination du juge Bessette va assurer une permanence à la magistrature lorsque le juge en chef ne sera pas disponible.

«Je suis persuadé que le juge Bessette saura s'acquitter de sa nouvelle tâche avec toute la compétence qu'on lui reconnait. Il est réputé comme étant un bon administrateur, un grand juriste et un homme capable de prendre des décisions et de trouver des solutions aux différents problèmes de la cour et sera en mesure d'épauler efficacement la juge en chef, Mme Raymonde Verreault. De plus, il connait à fond les différents dossiers administratifs et les besoins de la cour, ayant été lui-même avocat en chef de la Ville et responsable du Service des affaires corporatives, module des affaires pénales et criminelles», a déclaré Me Leduc.

La nomination du juge Bessette prend effet maintenant et il a été nommé en vertu d'un arrêté ministériel lors d'une séance du conseil des ministres qui s'est tenue mercredi dernier.

Lors d'une entrevue accordée hier à *La Presse*, le nouveau juge en chef-adjoint a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de cesser de siéger et que ses nouvelles fonctions s'ajoutaient à celles qu'il avait déjà.

«Ma nomination facilitera la gestion quotidienne de la cour et assurera une meilleure disponibilité de la magistrature pour l'ensemble des intervenants», a déclaré le juge Bessette.

«Je vais seconder le juge en chef et aider à faire progresser des dossiers pour le plus grand bien des justiciables», a ajouté le magistrat.

Âgé de 46 ans, le juge Bessette a été admis au Barreau le 19 janvier 1974 et est entré au contentieux de la Ville en juillet 1973 où il y a travaillé en tant que procureur jusqu'en 1976 où il a été nommé procureur chef-adjoint. En 1987, il a occupé le poste d'avocat en chef de la Ville, affaires pénales et criminelles, jusqu'au moment de sa nomination en tant que juge en 1989.

...qui ne cesse d'étonner

YVES BOISVERT

■ Le juge Raymonde Verreault a encore étonné plusieurs personnes, au Palais de justice de Montréal, en faisant parvenir, jeudi après-midi, une mise en demeure à une avocate de la Couronne pour la sommer de rectifier des propos qu'elle n'a pas tenus devant la Cour d'appel au sujet de la sentence controversée rendue par le juge Verreault cet hiver.

Se fondant sur des articles de journaux, Mme Verreault, par la bouche de son avocat, Gabriel Lapointe, semble avoir conclu que Me Lyne Décarie a induit la Cour d'appel en erreur, ce qui est faux.

Il s'agit de cette cause où le juge Verreault a imposé 23 mois d'emprisonnement à un homme pour avoir sodomisé pendant deux ans et demi sa belle-fille, âgée de 9 à 12 ans.

Jeudi, les journaux ont rapporté le fait que, dans sa plaidoirie devant la Cour d'appel sur la sentence controversée du juge Verreault, Me Décarie avait déclaré que c'est par «spéculation» que le juge avait considéré comme «circonstance atténuante» le fait pour le beau-père sodomite d'avoir «préservé la virginité» de l'enfant.

En effet, ni la Couronne, ni la victime, ni l'accusé (qui n'a pas témoigné), ni son avocat n'avait même plaidé cette idée selon laquelle l'agresseur avait «ménagé» sa victime en ne l'agressant que par sodomie.

À un seul endroit du procès est-il question de la virginité de l'enfant, et du fait qu'il s'agit, dans la culture islamique (selon la mère) d'une valeur importante.

Il s'agit du moment où Me Décarie contre-interroge la mère sur une déclaration qu'elle a faite à une travailleuse sociale. Me Décarie demande à la mère s'il n'est pas exact qu'au moment de la dénonciation, elle avait d'abord cru sa fille, pour ensuite prendre la défense de son nouveau mari. En effet, à la travailleuse sociale, la mère avait évoqué le fait que l'accusé avait épargné la virginité de l'enfant.

Me Décarie, dans sa plaidoirie devant la Cour d'appel, a bien dit que c'est le seul endroit dans tout le procès où la question a été abordée. Mais aucune preuve n'a été faite à ce sujet, et jamais l'avocat de la défense n'a songé à plaider la virginité de l'enfant comme circonstance atténuante, après que son client eût été condamné pour sodomie.

Par sa mise en demeure, Mme Verreault tente de dire qu'elle n'a pas «inventé» l'histoire de la virginité de l'enfant, que cela n'est pas apparu dans sa tête spontanément, ce qui est vrai. Ce qui l'est autant, c'est que le fait n'a pas été prouvé, ou plaidé par la défense lors du procès.

Dans la mise en demeure expédiée par huissier, Me Lapointe somme Me Décarie de se «rétracter», même si elle n'a pas commis d'erreur: «Si les propos qu'on vous attribue sont inexacts, au nom de notre cliente, nous exigeons de votre part une rétractation ou une mise en point dans les 24 heures», écrit Me Lapointe.

À la Couronne, on n'avait jamais vu pareille missive. En effet, les juges dont les jugements sont contestés en appel ne sont pas des parties au litige devant la Cour d'appel. L'avocat de la défense est là pour veiller aux intérêts de son client, et ne laissera pas un avocat de la Couronne faire d'erreur. Les trois juges du plus haut tribunal au Québec qui, saisis de l'appel, possèdent d'ailleurs tout le dossier.

On n'a jamais vu, de mémoire récente, un juge menacer de poursuivre un avocat pour avoir mal rapporté des faits devant un autre tribunal — surtout quand cela n'est pas vrai.

Me Décarie a répliqué hier à Me Lapointe que ses représentations devant la Cour d'appel étaient «en tous points conformes à la preuve en première instance».

Elle ajoute: «D'ailleurs, si vous ou un membre de votre bureau aviezt été présent, vous auriez pu constater à quel point la Couronne a, dans ses représentations, fait preuve de prudence, d'exactitude et de vigilance.»

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LE PERFECTIONNEMENT EN TOXICOMANIES CHEZ VOUS



COURS TÉLÉVISÉS CRÉDITÉS

AUTOMNE 1994

PRÉVENTION DES TOXICOMANIES (TXM 1331D)

CONTEXTES D'UTILISATION DES PSYCHOTHROPES (TXM 1111D)

EFFETS DES SUBSTANCES PSYCHOTHROPES (TXM 1221D)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 10 AOÛT 1994

Cours à domicile de trois crédits • possibilité d'horaire personnalisé • enveloppe pédagogique • consultation téléphonique • examen en région • diffusion : Radio-Québec et certains câblodistributeurs • disponible en vidéocassettes.

Demandez la brochure

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS TÉLÉPHONIQUES :

Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

Fermer des hôpitaux serait «une solution simpliste»

La vice-première ministre Gagnon-Tremblay défend sa collègue Robillard

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC

■ La vice-première ministre, Monique Gagnon-Tremblay, a remis, hier, les pendules à l'heure en niant catégoriquement les informations voulant que sa collègue de la Santé et des Services sociaux, Lucienne Robillard, envisage de fermer trois hôpitaux dans les régions de Québec, Montréal et Sherbrooke.

Même si la veille Mme Robillard a clairement indiqué lors d'une entrevue qu'elle n'excluait pas cette possibilité, «une décision politique difficile à prendre», Mme Gagnon-Tremblay a rejeté l'idée et indiqué qu'il s'agit-là plutôt d'un scénario proposé par des régies régionales que le gouvernement n'est pas tenu de suivre.

«Je réfute l'idée de vouloir fermer des hôpitaux», a expliqué la vice-première ministre, avant de préciser que dans le cas de Sherbrooke, par exemple, l'idée est née d'une suggestion faite par une corporation à la régie régionale «qu'il serait peut-être intéressant de régler le problème en fermant un hôpital».

«C'est une solution simpliste, a ajouté Mme Gagnon-Tremblay, parce qu'on n'a pas cherché à voir comment on pouvait faire de la complémentarité, comment, par exemple, on pouvait fusionner des conseils d'administration, comment on pouvait faire mieux avec moins, à l'intérieur de chaque hôpital.

«C'est la solution la plus facile, a-t-elle poursuivi, la plus simpliste que de dire qu'on va fermer des hôpitaux, avant même d'avoir fait l'exercice.»

Dans le cas de Sherbrooke, la députée péquiste de Johnson, Carmen Juneau, a alors demandé à la vice-première ministre pourquoi la régie régionale a retenu les services d'une firme privée, au coût de 160 000$, afin d'évaluer et étudier «de quelle façon appliquer les compressions en Estrie».

«La députée devrait savoir que si on embauche une firme, à la demande des présidents et des directeurs des hôpitaux, c'est justement pour ne pas avoir à fermer des établissements et pour voir s'il y a une possibilité de trouver d'autres solutions», a répliqué la vice-première ministre.

Les prochaines compressions risquent de faire mal...

MARC THIBODEAU

■ Les hôpitaux Notre-Dame et Maisonneuve-Rosemont menacent de sabrer dans les services à la population si le gouvernement les oblige à appliquer des compressions de plus de trois millions de dollars cette année.

«Il est impossible de réaliser de telles compressions sans toucher à la qualité et à l'accessibilité des services à la population», estime le docteur François Lamoureux, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Notre-Dame.

Les administrateurs de cet établissement ont opté, lors d'une réunion tenue le 24 mai, pour un plan de redressement de 2,2 millions de dollars qui vise à préserver le volume et la qualité des services. Le montant s'écarte sensiblement des quelque 3,6 millions que devrait exiger la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, il semble qu'on veuille adopter la même attitude face aux compressions de l'ordre de 3,2 millions qui se profilent à l'horizon. Selon le docteur Gilles Jobin, un plan de redressement prévoyant la fermeture de lits pourrait être soumis à la régie régionale qui devra alors choisir de réduire les compressions prévues ou de toucher aux services à la population. «Nous laisserons à la régie l'odieux de recommander la fermeture de lits», explique le président du CMDP de cet hôpital.

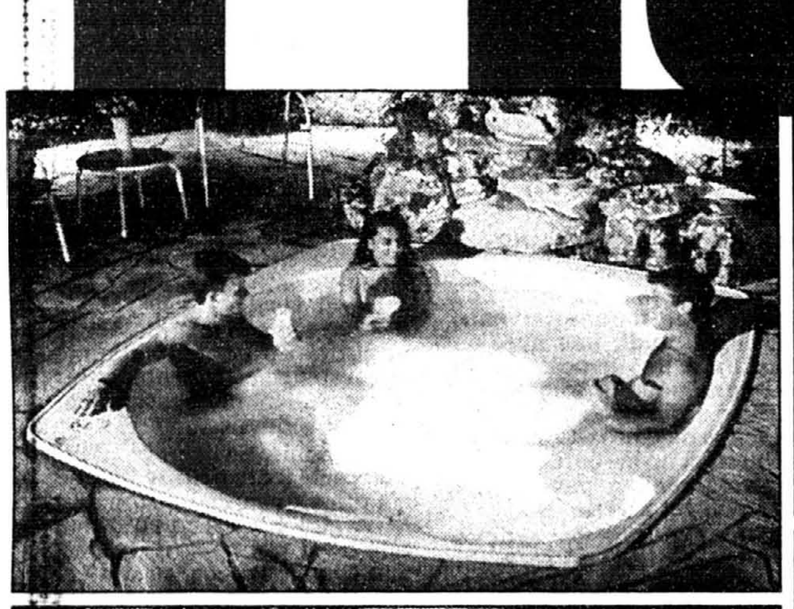
Ces compressions ne représentent en fait que la première tranche des réductions de 750 millions en trois ans annoncées par le gouvernement pour l'ensemble du réseau de la santé. Les hôpitaux recevront d'ici quelques semaines leur enveloppe budgétaire pour la prochaine année et disposeront ensuite de trente jours pour présenter un budget détaillé. Le pourcentage des compressions pour chaque établissement est cependant connu depuis quelques mois.

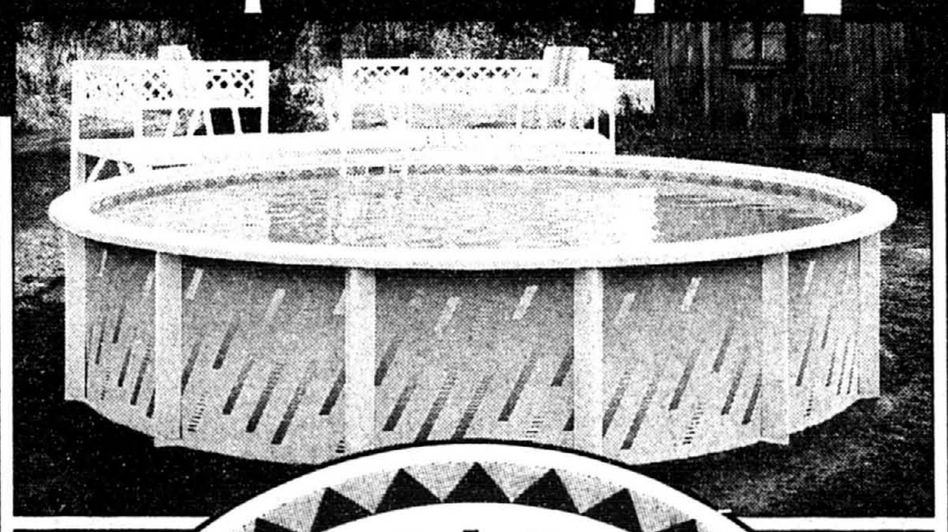
L'initiative des deux hôpitaux montréalais pourrait marquer le début d'une vague de contestation fort embarrassante pour le ministère de la Santé et des Services sociaux qui soutient depuis le début que les nouvelles compressions n'affecteront en rien les services à la population.

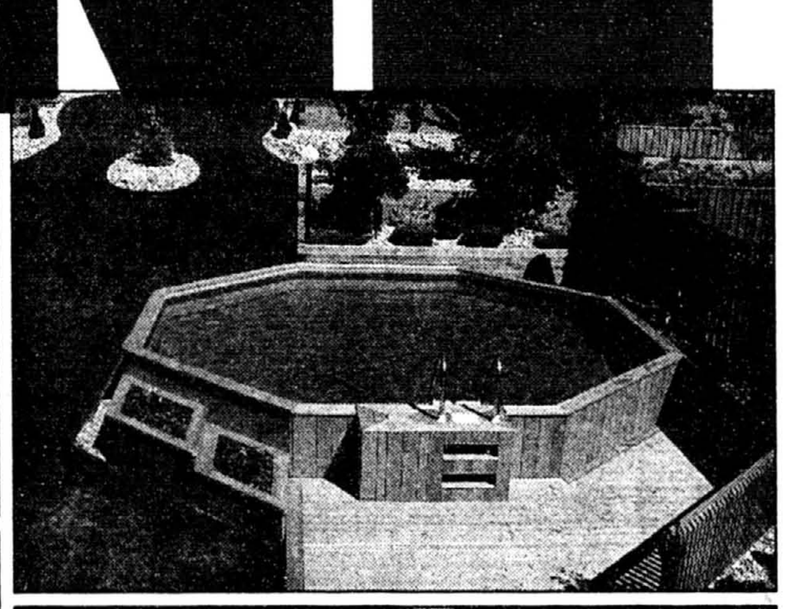
M. Pierre Villeneuve, attaché de presse de la ministre Lucienne Robillard, rappelle que les régies régionales doivent écarter les mesures de redressement qui affectent les services à la population. Et si des hôpitaux persistent à refuser les compressions en prétexant que ces services seront touchés? «Alors l'arbitrage se fera entre les régies régionales et les établissements», soutient-il, tout en précisant que des «pénalités financières» pourraient alors être envisagées.

POUR LES MEILLEURS PRIX SUR LE MARCHÉ !

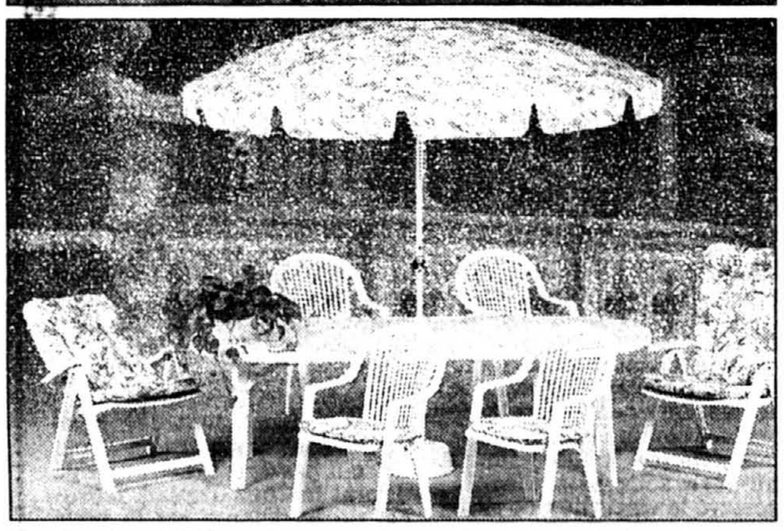
CLUB PISCINE

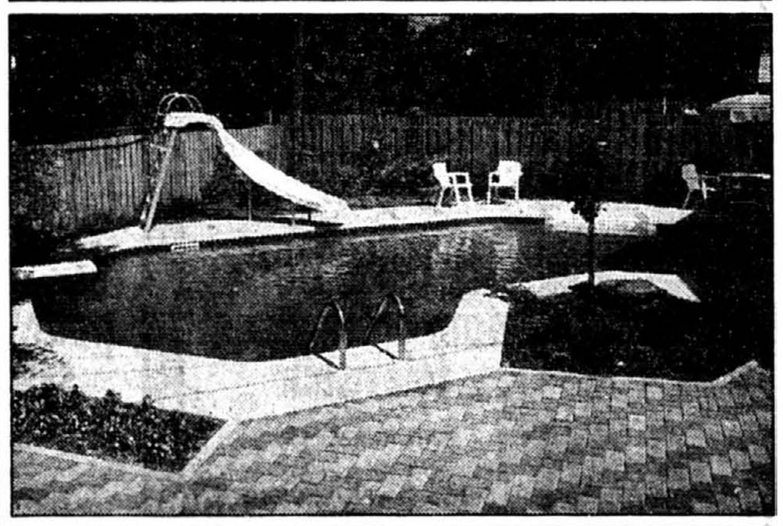


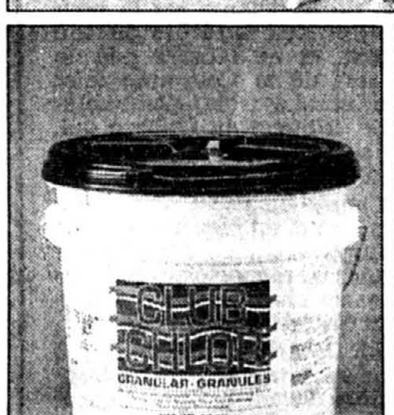


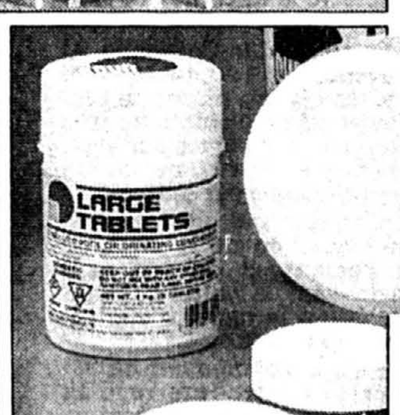


GARANTIE DU MEILLEUR PRIX OU REMBOURSEMENT DE LA DIFFÉRENCE +10% DE LA DIFFÉRENCE





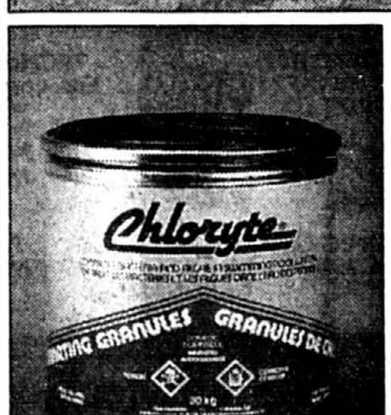


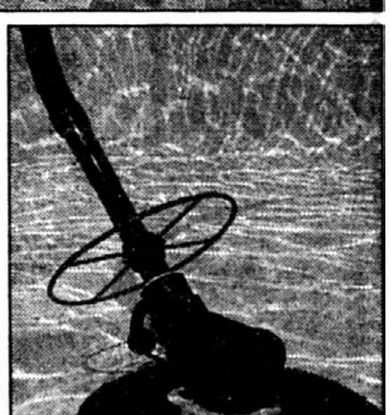












LONGUEUIL 620, Place Trans-Canada (514) 463-3112
BROSSARD 6655, boul. Taschereau (514) 678-5333
LAVAL 3249, Autoroute 440 Ouest (514) 973-7733
REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame (514) 585-0100
QUÉBEC 687, boul. Pierre-Bertrand Sud (418) 687-4340
LÉVIS 5220, boul. de la Rive-Sud (418) 835-0402
TROIS-RIVIÈRES 5825, boul. Royal (819) 375-7771
ROCK-FOREST/SHERBROOKE 4796, boul. Bourque (819) 822-2582
ST-JÉRÔME/LAFONTAINE 2391, boul. Labelle (514) 436-9814
GATINEAU 440, boul. Maloney Ouest (819) 643-2574

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI au VENDREDI de 9 h 00 à 21 h 00 — SAMEDI de 9 h 00 à 17 h 00 — DIMANCHE de 10 h 00 à 17 h 00

Devencore est le promoteur d'Expo-Nova à la Ronde


Phil O'Brien

VALÉRIE BEAUREGARD

■ Derrière Expo-Nova, le projet de transformation de la Ronde en un *Disney World* de l'hiver, se trouve le promoteur immobilier Phil O'Brien et sa société Devencore.

S'il aboutit, Expo-Nova transformerait la Ronde en un parc thématique avec aires extérieures et intérieures misant sur la nordicité de Montréal. On peut déjà penser à des montagnes russes dont les véhicules seraient des motoneiges.

M. O'Brien et ses associés font la promotion du projet auprès des autorités municipales. Ils attendent d'obtenir le feu vert de la Ville pour démarrer une étude de faisabilité. Le financement proviendrait d'investisseurs canadiens comme étrangers. M. Cameron Charlebois, un porte-parole du projet, a confirmé à *La Presse* que son groupe avait eu des discussions avec des Américains.

La Ville de Montréal a reçu une proposition du groupe de M. O'Brien mais a demandé plus d'informations. M. Pierre Beaudet, secrétaire général adjoint, a été chargé du dossier et doit présenter son rapport au comité exécutif qui se réunit mercredi, a confirmé l'attachée de presse de John Gardiner, Mme Andrée Corriveau.

M. O'Brien, un homme d'affaires bien connu qui préside le conseil de la Chambre de commerce du Canada, était un promoteur du Centre de commerce mondial de Montréal. Il fait aussi partie du groupe de gens d'affaires qui veulent aménager des installations touristiques et sportives dans les monts Chic-Chocs, en Gaspésie. Ces montagnes pourraient servir à la descente masculine de ski alpin si Québec obtenait les Olympiques de 2002.

Le centre récréatif ouvert à l'année serait entièrement financé par le secteur privé. M. Charlebois a aussi précisé que son groupe n'avait demandé aucune subvention pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Il faut compter 18 mois pour la réalisation du projet.

Même s'il s'agit d'un projet du secteur privé, le terrain demeurera la propriété de la ville de Montréal. «Il faudra déterminer si c'est faisable légalement. Si ce n'est pas possible, il n'y aura pas de projet», a indiqué M. Charlebois.

La revitalisation du site de la Ronde mise sur la singularité climatique de Montréal. M. Charlebois a expliqué qu'Expo-Nova se veut à la fois un instrument touristique et récréatif. On veut transformer le site en un pôle d'attraction beaucoup plus fort que ne l'est la Ronde.

Expo-Nova serait rattaché à un nouveau réseau de transport en commun qui relierait les îles, le Technoparc et la gare centrale.

Il est déjà clair que les promoteurs ont l'appui de l'administration Doré qui y voit un projet générateur d'emplois pour des gens trop souvent exclus du marché du travail.

Québec

Si le thème de la nordicité fait son apparition à Montréal, Québec en parle depuis déjà cinq ans. Sa chambre de commerce avait même mis sur pied un comité à ce sujet. La ville de Québec, qui prétend au titre de Capitale de la nordicité à cause de son climat plus frais que sa cousine du sud-ouest, aimerait organiser un salon sur les technologies nordiques. On parle ici, entre autres, d'habitat, de transport et de gestion urbaine.

« Le projet ne s'est pas encore matérialisé... Ce n'est pas un concept qui est facile à vendre. C'est peut-être une question de *timing*, a indiqué le directeur général de la Chambre, M. Alain Kirouac. Malgré qu'il se passe des choses à Montréal, l'idée trotte toujours et est conséquente avec la construction du Centre des congrès. » L'ouverture du Centre des congrès de Québec est prévue vers la fin de 1997 ou le début de 1998.

La question des petits déjeuners enfin réglée à la police de Laval

L'arbitre Pierre Beetz ne retient qu'un seul des quatre griefs déposés par la Fraternité des policiers

ANDRÉ CÉDILOT

■ Un autre important débat opposant la direction de la police de Laval et le syndicat vient de se terminer devant le Tribunal du travail concernant le remboursement des... petits déjeûners aux policiers qui témoignent devant les tribunaux.

Le résultat de ce malentendu qui durait depuis 15 mois a rebondi devant le comité exécutif de la Ville qui a dû autoriser, avant-hier, l'émission d'un chèque de 2,60 $, l'arbitre Pierre Beetz ayant retenu un seul des quatre griefs déposés par la Fraternité des policiers de Laval.

C'est sans compter, bien sûr, les frais des avocats — l'un de la Ville et l'autre du syndicat — ainsi que des policiers qui ont touché de près ou de loin à ce dossier. L'audition du grief a duré à peine une demie-journée.

Se référant à la convention collective, le syndicat prétendait que le Service de police était obligé de payer systématiquement le petit déjeûner aux policiers en congé qui sont appelés à témoigner devant les cours de justice situées en dehors du district judiciaire de Laval.

À l'appui de sa requête, la fraternité avait soumis cinq cas-types, dont deux se lisaient à peu près comme suit :

— Le 19 janvier 1993, utilisant son véhicule personnel, l'agent Luc Tassé laisse son domicile à 8 h 20 pour se rendre au palais de justice de Montréal. Il est à la disposition de la cour de 9 h à 13 h 10, puis rentre chez lui à 13 h 35.

— Le 13 octobre 1992, utilisant son véhicule personnel, l'agent François Ruel, quitte son domicile à 6 h 15 pour rencontrer un enquêteur qui l'aide à préparer le témoignage qu'il doit rendre devant la Cour supérieure de Montréal. Il est de retour chez lui à 16 h 45.

Pour sa part, le Service de police trouvait juste et raisonnable de payer le petit déjeûner à un policier qui se rendait à la Cour immédiatement après avoir terminé son quart de travail de nuit, mais pas à celui qui est en congé et passe la nuit à son domicile. «Cela ne s'est jamais fait», a expliqué dans son témoignage le contrôleur Alain Larocque.

Après consultation du... dictionnaire Larousse concernant la définition de «dépenses inhérentes» apparaissant dans la convention collective, M. Larocque estimait «qu'un déjeûner n'est pas lié de manière intime et nécessaire au témoignage d'un policier devant la cour».

Dans les cas en litige, le fonctionnaire municipal soulignait avoir agi selon les règles établies depuis toujours, en assumant, sur présentation des pièces justificatives, les frais de déplacement et de stationnement des policiers, et, le cas échéant, les dépenses des autres repas. Toutes ces allocations ne peuvent dépasser 35 $ par jour.

Cela en sus, évidemment, des heures de temps supplémentaire payées à taux et demi, puisqu'il s'agit de policiers appelés à se rendre à la cour durant un congé...

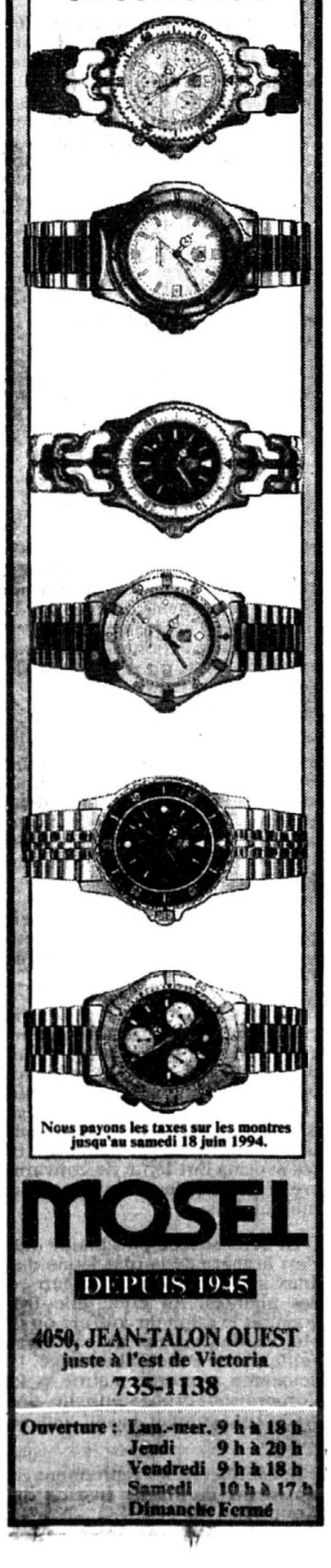
Tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'un enjeu monétaire important pour l'ensemble des 400 policiers de Laval — environ 15 000 $ par année — l'arbitre Pierre Beetz a toutefois tranché que le policier qui passe la nuit à son domicile n'est pas obligé de déjeûner à l'extérieur pour arriver à l'heure au palais de justice.

Il en va autrement du policier qui est requis de se présenter devant la Cour immédiatement après la fin de sa prestation de travail nocturne. Selon son expression, c'est bien, dans ce cas, que la Ville rembourse les frais de déjeûner.

Suivant ce principe, il en est venu à la conclusion que la Ville se devait par contre de rembourser les frais de petit déjeûner du policier François Ruel qui avait dû entamer sa journée très tôt, le matin du 13 octobre 1992.

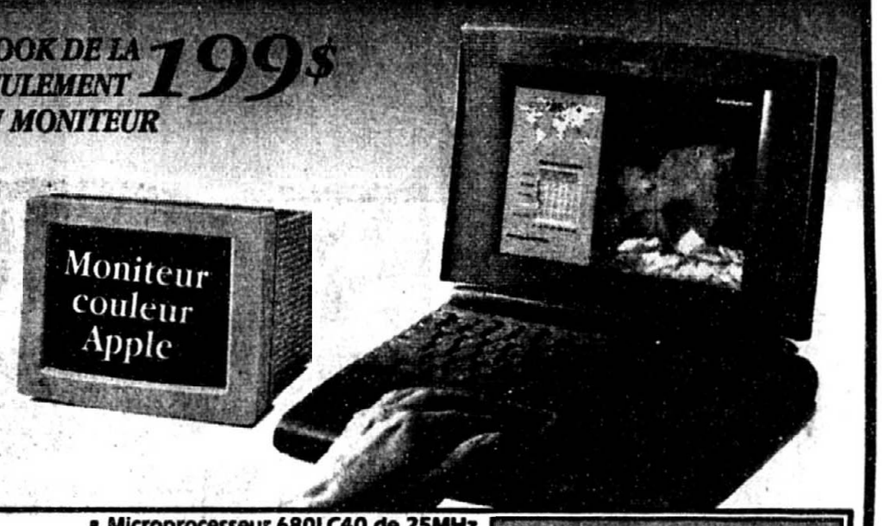
Cet hiver, rappelons-le, le vérificateur de la Ville avait noté de graves lacunes quant au contrôle des horaires de travail des policiers et, plus particulièrement, des heures de temps supplémentaire.

Les policiers lavallois, faut-il le souligner, sont parmi les mieux payés au Canada.

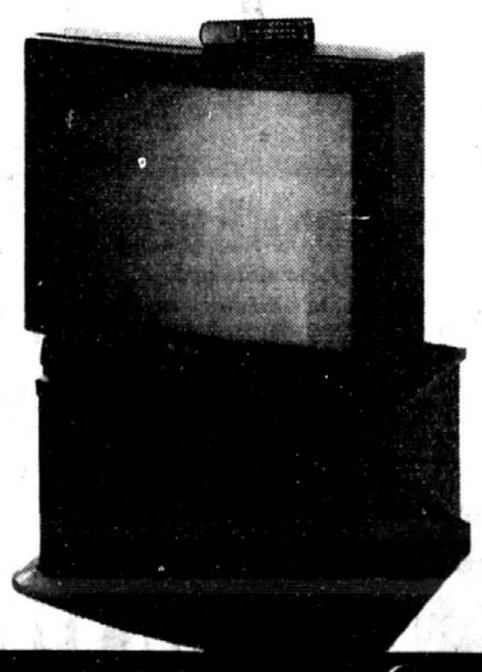
MOSEL
TAG HEUER
Les montres sportives par excellence

Nous payons les taxes sur les montres jusqu'au samedi 18 juin 1994.
MOSEL
DEPUIS 1945
4050, JEAN-TALON OUEST
juste à l'est de Victoria
735-1138
Ouverture : Lun.-mer. 9 h à 18 h
Jeudi 9 h à 20 h
Vendredi 9 h à 18 h
Samedi 10 h à 17 h
Dimanche Fermé

ENTREPOSAGE DOMESTIK c'est pratique!
Mon nouveau logement n'est pas prêt...

En attendant j'entrepose mes meubles chez Entreposage Domestik, c'est la meilleure place !
SPECIAL DÉMÉNAGEMENT
*CASIER 5'x10'
49$ PAR MOIS + TAXES
Location mensuelle • Sécuritaire • Facile d'accès • Choix de grandeurs •
Ouvert 7 jours sur 7
Lundi au vendredi: de 7h. à 21h.
Samedi: de 9h. à 17h.
Dimanche: de 10h. à 15h.
PRATIK!
ENTREPOSAGE DOMESTIK
LIBRE-ENTREPOSAGE
* Au centre-ville seulement, casiers demi sous-sol, quantité limitée. S'applique aux nouvelles locations pour les 3 premiers mois seulement.
ST-HUBERT
3900, Sir Wilfrid-Laurier
676-6236
MONTRÉAL
255, Shannon
954-1833

VENEZ VOIR LA NOUVELLE SÉRIE POWERBOOK 500 DE MACINTOSH
ACHETEZ UN POWERBOOK DE LA SÉRIE 500 ET POUR SEULEMENT 199$
DE PLUS, OBTENER UN MONITEUR COULEUR APPLE 14"
Les PowerBooks révolutionnaires
- "Trackpad"
- Haut-parleurs intégrés
- Port d'expansion PCMCIA
- Mise à jour PowerPC
- Connection Ethernet intégrée


1495$
- Microprocesseur 680LC40 de 25MHz
- 4 Mo, extensible à 36 Mo
- Apple "SuperDrive" de 1.4 Mo
- Partage de fichier, connections de communications, port stéréo
- Moniteur 14" Apple Basic II
- Disque rigide de 160 Mo
- Clavier régulier
- Garantie d'un an
GRATUIT
- Claris Works 2.0 (logiciel intégré: traitement de texte, chiffrier...)
- Logiciel antivirus Sam anglais.
Le Centre Macintosh
microserv
Service Personnalisé Depuis 1982
Concessionnaire autorisé
MICROSERV le seul concessionnaire autorisé au Québec uniquement dédié à la technologie Macintosh
LAVAL: 3240 boul. St-Martin O., Tél.: 681-2030 • Fax: 681-9762
DORVAL: 950 chemin Herron Tél.: 636-5127 • Fax: 636-9547
Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc. Macintosh et Mac sont des marques de commerce de Apple Computer Inc.

Livraison et installation incluses - Maintenant 3 salles d'écoute audio vidéo. Financement disponible
Que la fête commence
Dans moins de trente jours, vous allez, comme beaucoup de Québécois, vous casser le dos dans un déménagement, suer dans les embouteillages, avaler de la poussière ou être couvert de peinture. Comme tous les ans vous offrirez une pointe de pizza et une bière à vos amis, et pour une fois ils resteront tous plantés devant votre nouveau système Surround, que ce soit pour voir un vieux classique ou le dernier Spielberg. Fillion a composé pour vous cet ensemble «Cinéma Maison» pour que vos amis se sentent chez eux, chez vous, et qu'enfin la fête commence.

Ensemble de haut-parleurs: un Subwoofer, un canal central, 2 satellites et 2 enceintes acoustiques. Ensemble Cinéma Maison de B&W 999$. Tv 27" stéréo. Tube ultra noir. Entrée Audio/Vidéo. Programmation automatique. KV-27S10 de Sony 899$. Récepteur Audio/Vidéo. Mode Pro-Logic «Surround» amélioré. Processeur de son numérique. 200w au total des 5 canaux. RXV-480 de Yamaha 999$.
B&W
SONY
YAMAHA
2449$ l'ensemble
Ensemble de HP pour le Cinéma Maison de B&W
+
KV-27S10 de SONY
RXV-480 de Yamaha
Peuvent être vendus séparément
Depuis 1956
Louis Fillion électronique
On connaît la musique.
5730, rue Sherbrooke Est - Près du métro Cadillac - 254-6041

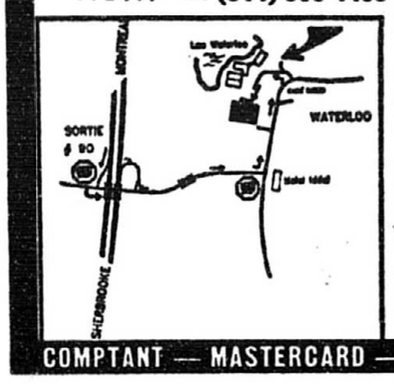
MEUBLES ROXTON
CENTRE DE LIQUIDATION

Venez visiter le CENTRE DE LIQUIDATION des MEUBLES ROXTON et constatez ce qu'est 100 ans d'experience, de style et durabilite. Meubles Roxton vous offre, dans un vaste choix, des meubles de fin de ligne a un prix abordable.

Le centre de liquidation des
Meubles Roxton
sera ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 10 h à 16 h.

Situé à 1 heure de Montréal par l'autoroute 10, sortie 90, direction Waterloo.

CENTRE DE LIQUIDATION ROXTON
22, carré Foster
Waterloo (Québec)
ROXTON (514) 539-1490



Coupon rabais
$$$ 20 $$$
Valide sur achat de 150 $ et plus
Un coupon par achat
Date d'expiration : 30 juin 1994
S2104515

COMPTANT — MASTERCARD — VISA — CHEQUES PERSONNELS



Lucien Cloutier nous confie que son père aurait fait n'importe quoi pour gagner des voix aux «bleus», allant même jusqu'à marier ses fils à des filles issues de familles «rouges», avec charge de les convertir.

PHOTO PIERRE MCCANN, *La Presse*

Lucien: 45 ans de combats dans l'«arène» électorale

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ S'il est vrai que la politique est le sport national des Québécois, Lucien Cloutier est certainement un athlète accompli. Il a baigné dedans toute sa vie, s'y est débattu, militant de la base, campagne après campagne, de scrutins scolaires en élections fédérales, en passant par les municipales et, surtout, les provinciales.

Employé au service des immeubles de *La Presse* depuis 32 ans, «patron» incontesté de la ruelle des Fortifications, où il conduit son chariot élévateur depuis un quart de siècle, Lucien vient de publier l'histoire de ses campagnes électorales, 45 années de vie d'un travailleur d'élections. Il en a parfois souffert, comme seuls peuvent souffrir les grands amoureux trompés mais, finalement, il a aimé, adoré ces batailles de porte à porte, les réunions dans son sous-sol, les visites impromptues, les discussions à n'en plus finir. C'est toute sa mémoire, illustrée de toutes les photos collectionnées avec le temps, qu'il a mise sur papier.

Né en 1933 sur une ferme de Sainte-Rose, une des anciennes municipalités de Laval, cadet d'une famille de onze enfants, Lucien se souvient encore: «C'est le prêt agricole de Duplessis qui a sauvé notre terre!» Comment, après ça, ne pas rester fidèle, jusqu'au bout, aux *Bleus*? Lucien raconte que les gens de Sainte-Rose avaient l'habitude de dire de son père qu'il aurait fait n'importe quoi pour amener des électeurs à donner leur voix à l'Union nationale. Jusqu'à marier ses fils à des filles de familles libérales! Et Lucien confirme que lui et un de ses frères ont bien épousé deux soeurs, dont la famille, de notoriété publique, votait *Rouge*.

Malheureux, Lucien le sera deux fois dans une carrière de travailleur d'élections. Et c'est pour ces deux expériences qu'il a choisi le titre de son livre: *Le calvaire d'un travailleur d'élections*.

L'une de ces expériences concernait son père, qui était alors «inspecteur agraire», l'autre le concernant lui personnellement. C'est une affaire de job d'opérateur de machinerie lourde pour un de ses beaux-frères, qu'il obtiendra en passant avec deux organisateurs libéraux un accord de «non-intervention» dans la campagne électorale de 1985. Autant dire un pacte avec le Diable!

L'emploi du beau-frère avait bien été donné, mais les politiciens adverses, insatiables par définition, ont alors demandé au fidèle Lucien de faire campagne avec eux, de porte en portes. «D'accord, leur a-t-il répondu, mais à condition que vous me fournissiez un curé pour me confesser en sortant de chaque maison visitée! Je n'ai fait aucune visite!»

C'est ce genre d'histoires qu'ont vécues les travailleurs d'élections des temps passés. «Aujourd'hui, c'est peut-être un peu différent, dit Lucien, mais pas tellement! Et si la prochaine campagne est lancée d'ici peu, je ne dis pas que les pieds ne vont me chauffer par en dessous et que je ne reprenne pas du collier!...»

La politique, quelle passion!

OUVERT DIMANCHE 12-17h



20,000 STYLES ET COULEURS FABRIQUÉS
PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!*
STORES de tout genre

VERTICAUX • HORIZONTAUX • PLISSÉS • STORES de TOILE

au prix du Manufacturier... à TOUS les jours!

SPÉCIAL «Période de démenagement»
VERTICAUX en PVC 3½"
Modèle «STRIPER»
5 couleurs populaires! 75"x84" pour porte-patio
SPÉCIAL 19.99
Inclusent: Rail de luxe, lamelles, chaine, passe de corde et fixtures.
RAIL GARANTI À VIE!

SPÉCIAL «Période de démenagement»
VERTICAUX ALUMINIUM 3½"
Première qualité!
100 couleurs au choix! 75"x84" pour porte-patio
SPÉCIAL 59.99
Inclusent: Rail de luxe, lamelles, chaine, passe de corde et fixtures.
RAIL GARANTI À VIE!

SPÉCIAL «Période de démenagement»
VERTICAUX en TISSU 3½"
Modèle «St-Tropez»
12 belles couleurs! 75"x84" pour porte-patio
SPÉCIAL 99.99
Inclusent: Rail de luxe, lamelles, chaine, passe de corde et fixtures.
RAIL GARANTI À VIE!

Exemples de NOS BAS PRIX DE TOUS LES JOURS!

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1" EN STOCK, 1re QUALITÉ!
Blanc ou ivoire

Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"	Larg.	Haut. 45"	Haut. 64"
20x	2.75	5.99	40x	6.49	10.75
22x	2.99	6.19	44x	6.99	10.99
24x	2.69	6.25	48x	7.75	11.25
26x	2.99	6.69	54x	8.99	12.99
27x	4.25	6.75	60x	9.75	13.75
30x	3.99	7.25	64x	11.99	14.99
33x	5.49	7.99	72x	12.49	17.99
36x	5.49	8.25	porte patio 78" x 84"		28.99

69 autres grandeurs en stock, TOUJOURS AUX PLUS BAS PRIX!

OUI PAPA! MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX sur le MARCHÉ!

STORES DE FENÊTRES TOUS LES JOURS!
1re QUALITÉ, Stores opaques blanc
Pour porte-patio 72"x80" voir 49.99

ENSEMBLES DE DOUILLETTES
Une superbe sélection! Inclus: douillette, jupe de lit, 2 taies d'oreiller (1 pour lit simple). Jusqu'à épuisement de stock.
Simple Rég.:89.99 SPÉCIAL 49.99
Double Rég.:119.99 SPÉCIAL 64.99
Roi Rég.:134.99 SPÉCIAL 79.99

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE
Ensembles en percale à des prix incroyablement bas.
Simple 16.49
Double 26.49
Reine 32.49
Roi 47.49

LIQUIDATION de COUVRE-LITS
Nouvelle sélection • Coloris assortis
Simple Rég. à 139.99 5932
Double Rég. à 169.99 6932
Reine Rég. à 199.99 7932
Roi Rég. à 319.99 8932
Trois Rég. à 299.99 1232

LIQUIDATION DE 12 COULEURS DISCONTINUÉES!
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK

DUVET D'OIE BLANC
Épaisseur standard
Simple 59.99 Double 79.99 Reine 89.99 Roi 129.99
NOUVEAU! Super-épais!
Simple 99.99 Double 129.99 Reine 149.99 Roi 189.99

SPÉCIAUX d'une durée limitée!
VENEZ VISITER NOTRE IMMENSE RAYON DE LITERIE!
RIDEAUX de CUISINE en DENTELLE
Ensemble 2 mcx
Dentelle blanc ou ivoire, valence incluse. Rég. 29.99
SPÉCIAL 14.99 l'ens.
RIDEAUX de DOUCHE Première qualité
EN VINYLE ÉPAISSE Rég. 11.99 SPÉCIAL 7.99
EN TISSU IMPERMÉABLE ou avec doublure Rég. 29.99-49.99 SPÉCIAL 19.99
HÂTEZ VOUS ACHAT SPÉCIAL
COUVRE-LITS
Achat spécial de modèles assortis
Endos piqués avec frison autour
Rég.: 29.99 à 39.99
Hâtez-vous... jusqu'à épuisement de stock!
Formats Double ou Reine
UN SEUL BAS PRIX 16.99 ch.

SERVIETTES CALDWELL
Au choix: blanc, ivoire, lilas, bleu pâle, vieux-rose, menthe, pêche.
COULEURS!
Bain: Rég.: 8.99 SPÉCIAL 4.99 ch.
Main: Rég.: 6.99 SPÉCIAL 2.99 ch.
Débarb.: Rég.: 3.99 SPÉCIAL 1.79 ch.

Les prix des spéciaux d'une durée limitée et «Période de démenagement» sont en vigueur jusqu'au 20/07/94

N'oubliez pas... DRAPERIES FAITES SUR MESURE
Profitez du PLUS GRAND CHOIX de tissus et notre confection garantie, AU PLUS BAS PRIX!

• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR • SERVIET APPES ET NAP • ACCESSOIRES UISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est
entre les boulevards St-Michel et Pie IX
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU 259-3141
En affaires depuis 44 ans, des MILLIONS de clients satisfaits!
Au Bon Marché
• Le plus grand centre d'escompte en decoration au Canada! •
HEURES D'OUVERTURE
9h15-18h
9h15-21h
9h-17h
12h-17h

Procès Shalaby: les délibérations du jury se prolongent

■ Le jury de six hommes et six femmes a commencé à délibérer, hier matin, au procès de Karam Shalaby, ce gynécologue de 44 ans accusé d'avoir agressé sexuellement deux patientes lors d'examens gynécologiques dans sa clinique de Kirkland.

Après une journée de délibération, le jury n'est pas encore parvenu à une conclusion. Les douze ont demandé à entendre à nouveau les témoignages des deux plaignantes, âgées de 14 et 23 ans au moment des événements, ainsi que celui de la mère de la plus jeune des deux.

Le juge Kevin Downs avait commencé à donner ses directives jeudi après-midi, et a terminé hier matin vers 11h15.

Le Dᵈʳ Shalaby fait face à trois chefs d'accusation relativement aux événements qui se sont déroulés en 1988 et 1989. On lui reproche des attouchements sexuels. En défense, il a fait valoir sa très bonne réputation dans le milieu et auprès de ses patientes, et ses avocats ont tenté de convaincre le jury que les plaintes étaient mal fondées.

La défense a de plus plaidé que c'est la mère de la plus jeune des deux qui avait été l'instigatrice des plaintes. En effet, elle fréquentait le salon de coiffure où la plus vieille des deux patientes travaille. Elle aurait encouragé la deuxième à porter plainte à la Corporation professionnelle des médecins, comme l'avait fait sa fille.

Les délibérations reprennent ce matin au Palais de justice de Montréal.



La sécurité financière n'est plus monnaie courante. Et si vous devez compter sur vos intérêts et vos revenus de pension pour vivre, vous savez déjà que ce n'est pas l'État qui pourra assurer votre niveau de vie. Aujourd'hui, il ne suffit plus d'épargner. Il faut planifier et investir de façon sûre, intelligente et rentable. Au Trust Général, c'est ce que nous faisons pour chacun de nos clients depuis déjà très longtemps. Et ça marche. Si vous visez la sécurité financière, rendez-vous au Trust Général. **Et prenez tout notre temps. Maintenant.**

TRUST GÉNÉRAL

L'argent se planifie au présent

La Presse réprimandée pour avoir nui à la diffusion d'un communiqué

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le bureau de l'ex-premier ministre Robert Bourassa et le journal *La Presse* sont critiqués par le Conseil de presse du Québec, pour avoir indûment nui à la diffusion d'un communiqué du ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte.

Dans une décision rendue hier, le Conseil de presse établit qu'un communiqué appartient à celui qui l'émet. En conséquence, le Conseil «estime que les interventions de *La Presse* et du cabinet du premier ministre en vue, respectivement, de retarder et de suspendre la diffusion de ce communiqué sur le réseau Telbec, n'étaient pas à propos».

Toute l'affaire date du 18 septembre 1992. Le communiqué que le ministre Picotte voulait émettre au sujet de la Commission des courses de chevaux du Québec a été transmis à Telbec, une agence de transmission de communiqués, ainsi qu'à certains médias d'information. Le communiqué faisait état de la décision du ministre d'ordonner une enquête sur la Commission et de relever de ses fonctions le président de l'organisme tant que la vérification des faits n'était pas complétée.

Comme il y avait une panne satellite à Telbec, un journaliste de *La Presse*, André Noël, qui avait le communiqué du ministre en mains, a téléphoné à Telbec pour signaler que le document contenait des informations incomplètes et devait être vérifié avant publication.

Plus tard, c'est le bureau du premier ministre Robert Bourassa qui demandait à Telbec de ne pas diffuser le communiqué de M. Picotte.

En portant plainte contre *La Presse* et Telbec, le ministre Picotte soutenait que ces deux organismes «l'ont empêché volontairement de faire connaître publiquement et en temps opportun la nature des décisions prises relativement à la Commission des courses du Québec».

Le quotidien *La Presse* a soutenu, pour sa défense, s'être contenté de faire part de ses interrogations légales sur le contenu du communiqué.

Quant à l'agence Telbec, elle a expliqué avoir retardé la publication du communiqué de M. Picotte parce qu'elle voulait consulter ses avocats et à cause de l'intervention du cabinet du premier ministre.

Dans sa décision, le Conseil de presse, après avoir évalué les arguments des différentes parties, soutient que c'est le ministre Picotte qui était «propriétaire» du communiqué qu'il avait émis. «Il assumait en conséquence la responsabilité de la diffusion de l'information contenue dans celui-ci», estime le Conseil de presse.

C'est pourquoi il blâme *La Presse* et le cabinet du premier ministre pour leurs interventions auprès de Telbec pour faire suspendre la diffusion du communiqué. «C'est une décision qui appartenait en définitive au ministre Picotte», croit le Conseil.

Quant à l'agence Telbec, «elle aurait dû s'en rapporter au ministre émetteur (du communiqué) plutôt que d'en suspendre la transmission sous une directive du cabinet du premier ministre».

Pour sa part, l'éditeur-adjoint de *La Presse*, Claude Masson, a expliqué que le journal allait se donner quelques jours pour étudier la possibilité de porter la décision en appel.

«C'est un peu du droit nouveau, ce n'est pas un cas habituel sur lequel a eu à se pencher le Conseil de presse. C'est la question de la propriété d'un communiqué à caractère commercial. Le Conseil de presse a été pris par surprise, n'ayant pas de précédent. C'est ça qu'on va regarder», a déclaré M. Masson.

La Banque Nationale
a remporté le prestigieux
Mercure 1994
«Engagement communautaire et développement du milieu»
décerné par la Chambre
de commerce du Québec.

Nous tenons à partager cette reconnaissance avec ...

Donner,

...nos 13 000 employés
dont plusieurs consacrent
bénévolement
leur temps au service
de la communauté,

...nos milliers de clients
qui appuient les diverses
levées de fonds
tenues en succursale,

...et les 425 organismes
avec lesquels nous collaborons.

c'est aussi recevoir...

Pour votre dévouement
à améliorer la qualité de vie
de la communauté,
la Banque Nationale
vous dit merci !

LAURÉAT 1994
MERCURIADES
Engagement communautaire et développement du milieu
Grande entreprise

BANQUE NATIONALE

Votre **Conseil d'arrondissement**



Ville de Montréal

Conseil d'arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve

Invitation à participer

Étude publique du Plan particulier du secteur Contrecoeur

Prenez avis qu'une assemblée spéciale du Conseil d'arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve est convoquée, à la demande du Comité exécutif de la Ville de Montréal pour le **mardi 14 juin 1994, à 19 h, à l'église Saint-Justin, 5025, rue Joffre (accès par la rue Berlinguet).**

Si cette assemblée doit être ajournée, la reprise des travaux aura lieu le jeudi 16 juin à 19 h, au même endroit.

Au cours de cette assemblée, le Conseil d'arrondissement entendra les commentaires du public sur ce projet de planification particulière. Le secteur Contrecoeur, situé au nord de la rue Sherbrooke, est entouré, à l'est, par la carrière Lafarge et une large zone d'industries lourdes du côté de Montréal-Est. La partie nord de ce secteur est limitrophe aux secteurs résidentiels de Ville d'Anjou alors que sa limite ouest correspond au secteur d'urbanisation de Mercier-Est.

Le greffier,
Léon Laberge

Votre Conseil d'arrondissement :

Diane Barbeau, *présidente*
district d'Hochelaga

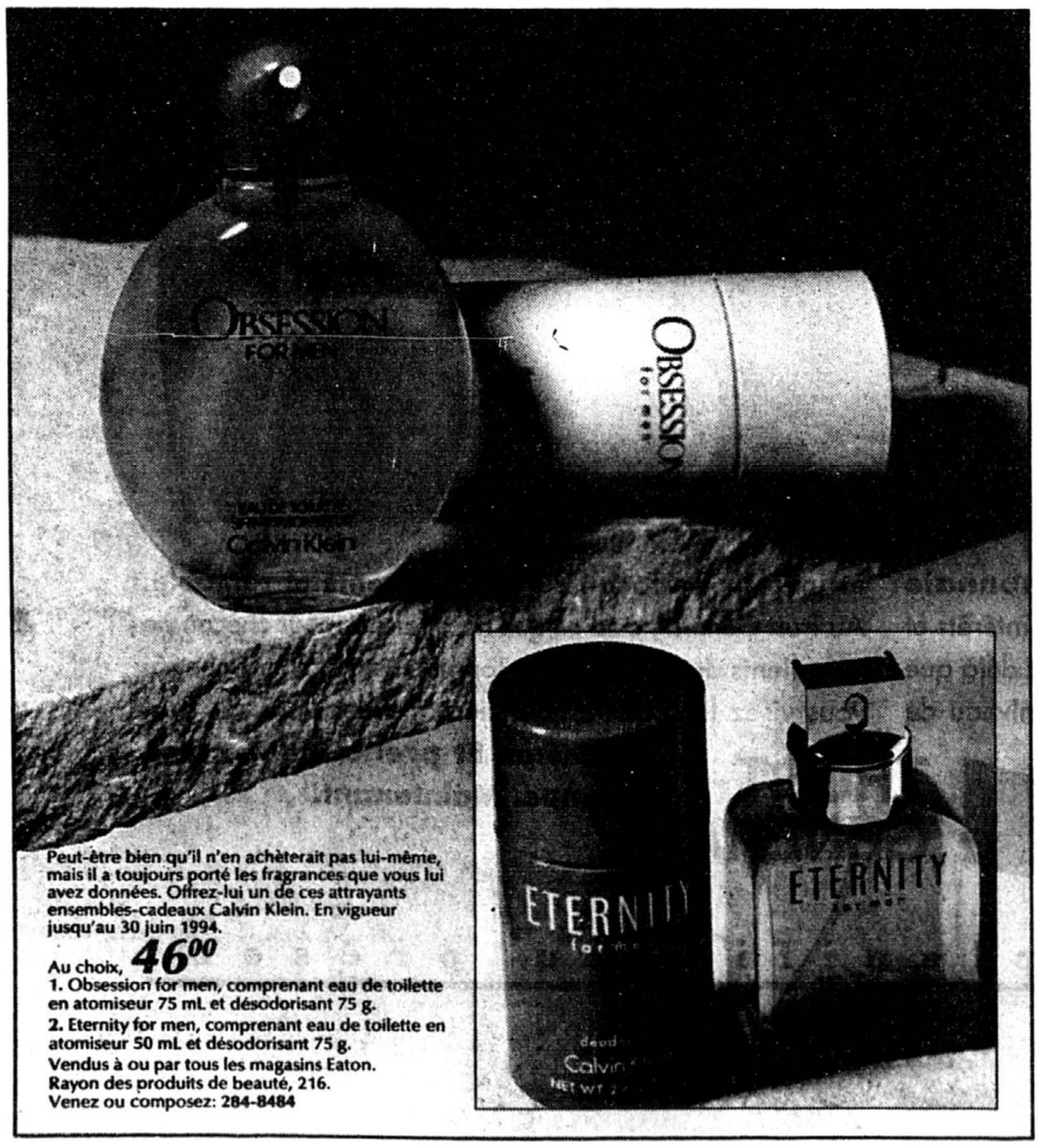
Nicole Milhomme, *vice-présidente*
district de Tétreaultville

Nicole Boudreau
district de Longue-Pointe
Richard Brunelle
district de Pierre-De Coubertin
Jacques Charbonneau
district de Louis-Riel
Ginette L'Heureux
district de Maisonneuve
Scott McKay
district d'Honoré-Beaugrand

Renseignements :

Bureau ACCÈS MONTRÉAL
Mercier
872-6716
Bureau ACCÈS MONTRÉAL
Hochelaga-Maisonneuve
872-6391 ou 872-6393

Fragrances-cadeaux Calvin Klein, car vous savez ce qu'il apprécie.



Peut-être bien qu'il n'en achèterait pas lui-même, mais il a toujours porté les fragrances que vous lui avez données. Offrez-lui un de ces attrayants ensembles-cadeaux Calvin Klein. En vigueur jusqu'au 30 juin 1994.

Au choix, **46,00**
1. Obsession for men, comprenant eau de toilette en atomiseur 75 mL et désodorisant 75 g.
2. Eternity for men, comprenant eau de toilette en atomiseur 50 mL et désodorisant 75 g.
Vendus à ou par tous les magasins Eaton.
Rayon des produits de beauté, 216.
Venez ou composez: 284-8484

EATON
1234 5678 9012
TIMOTHY EATON

EATON
*Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

TRAITEMENT DE LA DÉPRESSION BIOLOGIQUE

La dépression peut être biologique, due à un déséquilibre biochimique dans le cerveau. Le centre de Recherche de l'hôpital Douglas offre des investigations diagnostiques, incluant des tests spéciaux de laboratoire, et la possibilité de traitement avec de nouveaux médicaments aux personnes souffrant de dépression. Si depuis au moins 2 semaines vous vous sentez triste et désespéré, manquant de motivation et d'énergie, ayant de la difficulté à dormir ou à vous concentrer, il se peut fort bien que vous souffriez d'une dépression majeure. Si vous avez entre 18-65 ans, en bonne santé physique et que vous aimeriez savoir si des médicaments antidépresseurs pourraient vous aider à traiter cet état, s.v.p. contacter Georges Schwartz, psychologue, au **762-1167** (répondeur). Confidentiel et sans frais.

S2108148

YMCA MONTRÉAL
PEEL Metro **849-8393** postes: 732, 751
YMCA *Informatique*
VIAU Metro **255-4651**

Dactylo et traitement de texte (nouveau!)
WordPerfect 5.1/6.0 (nouvelle version)
DOS (6.0) et Windows - Le monde de "Windows"
Lotus 123 (pour DOS) v.3.1 - Dbase IV - PageMaker

N'ayez plus peur des ordinateurs, avec notre approche personnalisée:
"Informatique pour les vrais débutants"
... excellent cours d'initiation à l'informatique

Début de session:
4 juillet
- *petits groupes (max. 10)*
- *attention personnalisée*
- *professeurs expérimentés*
- *tous nos cours peuvent être déductibles d'impôt*

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

DES DIRIGEANTS D'ORGANISATIONS VOUS PARLENT DE COMMUNICATION



COURS TÉLÉVISÉ CRÉDITÉ
AUTOMNE 1994

GESTION ET RELATIONS PUBLIQUES (REP 1104D)

Une occasion spéciale d'entendre des dirigeants d'organismes œuvrant dans différents secteurs socioéconomiques :
Claude Béland • Louis Berlinguet • Françoise Bertrand • Pierre Bibeau • Ghislain Dufour • Jacques Duguay • Michel Forget • Liza Frulla • Moncef Guitouni • Claire McNicoll • Jacques Proulx • Louise Roy • Lise Thibault

Professeure :
M^me^ Andrée M. Dupont

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 10 AOÛT 1994

Demandez la brochure

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS TÉLÉPHONIQUES :

Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

Réseau de voleurs de poids lourds démantelé

■ La Sûreté du Québec, assistée des policiers de la CUM, de la Sûreté municipale de Brossard et de la SQ de Trois-Rivières, a procédé au démantèlement d'un réseau de vols de camions et de chargements en arrêtant 14 personnes. Celles-ci ont comparu depuis quelques jours à Saint-Jérôme, Saint-Hyacinthe et Longueuil.

Tout a commencé le 30 mai dernier par l'enlèvement et la séquestration d'un chauffeur de camion et de son chargement de 22000 livres de crabe, retrouvé deux jours plus tard dans deux entrepôts réfrigérés de Laval et Boisbriand. Guy Chevalier, 37 ans, de Boisbriand, et Dino Scoppeleti, 36 ans, ont comparu les premiers les 1er et 8 juin dans cette affaire.

Cet événement a déclenché environ 10 perquisitions permettant de découvrir deux pistolets et une arme électrique (teaser) qui auraient servi lors de la commission de plusieurs crimes allant de vol qualifié chez un couple de personnes agées de Saint-Élie-de-Caxton, qui furent attachées et menacées d'une arme, à celle recel de plusieurs cargaisons de marchandises périssables, en passant par complot.

À la suite des perquisitions, des dossiers de Montréal et de Toronto ont été résolus. Ils portaient sur des chargements de viande, de contreplaqué, de photocopieurs, de tabac, de crevettes, de crabe, valant, avec le camion, quelques millions de dollars. Ce réseau, très bien structuré, opérait depuis janvier 1994. Le matériel subtilisé, surtout le matériel périssable, était écoulé auprès de quelques grossistes.

Les douze autres personnes arrêtées sont: Serge Morier, 32 ans, Dave Beaulieu, 43 ans, qui ont comparu à Saint-Jérôme, Michel Pellerin, 28 ans, Luc Gilbert, 23 ans, Yves Mongrain, 27 ans, Sylvain Lesage, 22 ans, qui ont comparu à Saint-Hyacinthe pour enlèvement, séquestration et vol qualifié, ainsi que Louis Vigeant, 35 ans, Alfred Verdoni, 46 ans, Éric Bherer, 21 ans, Éric Quillere, 20 ans, Stéphane Bourgeois, 20 ans et Lorette Lavallée, 47 ans, quiont tous comparu à Longueuil cette semaine sous des accusations de vol, recel et complot.

D'autres suspects comparaitront bientôt relativement à différents dossiers et des vols de coffres-forts dans la région de Trois-Rivières.

Les membres du groupe qui participaient aux vols de camions et de cargaisons opéraient dans des aires d'arrêt de poids lourds. Après avoir regardé ce qu'il y avait à l'intérieur, ils procédaient au vol de l'ensemble. D'autres arrestations sont imminentes.

Merci de votre p'tit coup de coeur.

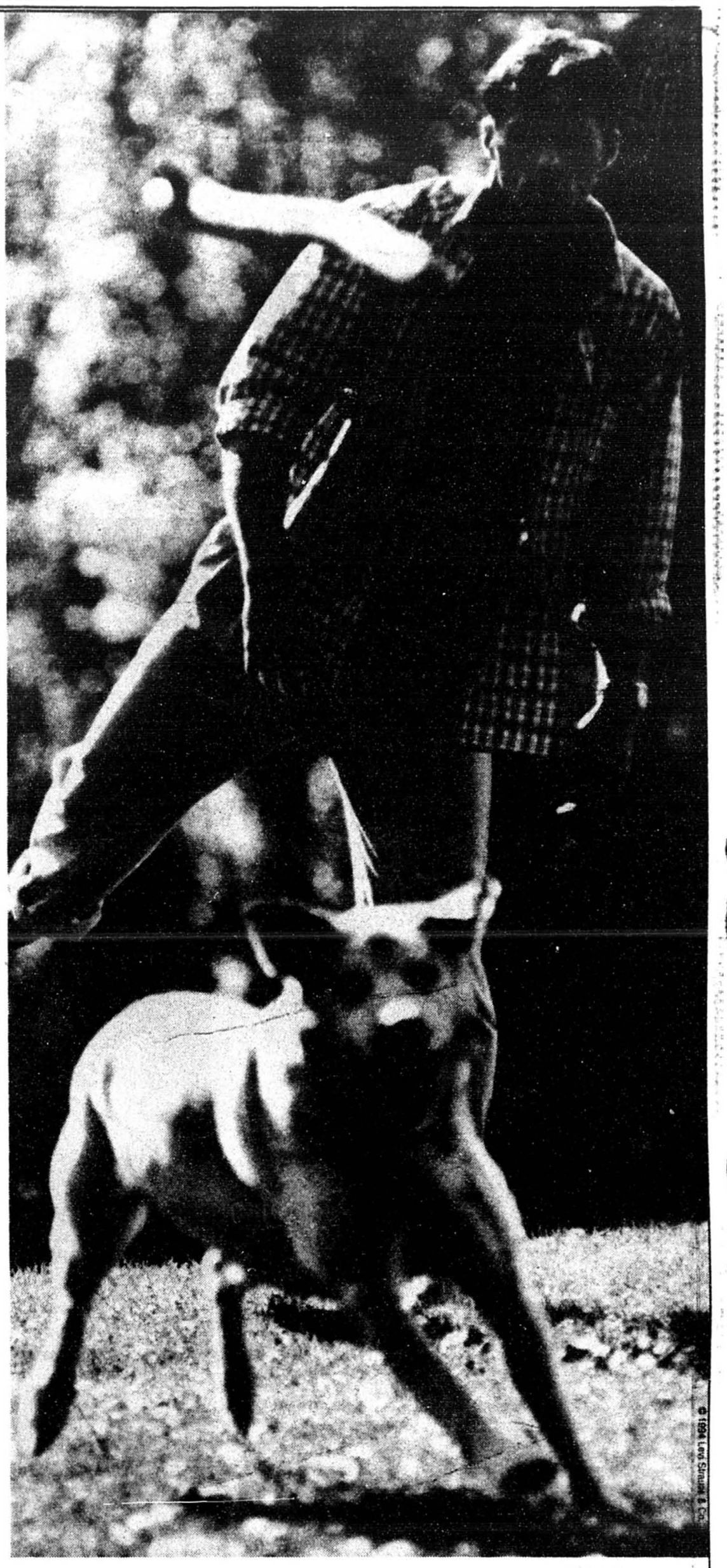
FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

Au coeur de la solidarité

$$\Sigma^{\circ} \frac{\Delta\ (1/x) - \sqrt{\pi} + x_2}{(y\text{-}1/x) / \pi} = \text{fido}$$

Ah, les formules ! Difficiles à comprendre. Mais des résultats surprenants ! Prends la formule Dockers par exemple : multiplie 100 % coton par shorts tout confort; additionne pantalons (avec ou sans plis, avec ou sans revers), plus la racine carrée des chemises à rayures, à carreaux, imprimées ou colorées; soustrais le froissement (et découvre nos nouveaux pantalons Dockers infroissables 100 % coton). Réponse ? Dockers, les vêtements de sport chic. (C'est ta prof de maths de 5e qui serait fière de toi !)

La vraie vie, c'est en Dockers.



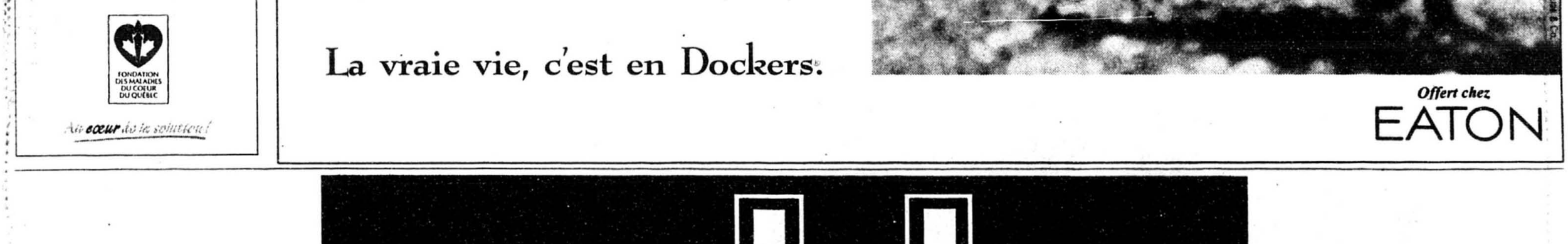
Offert chez EATON

mobilia

OUVERT DIMANCHE 12 H - 17 H.

Solde Annuel d'Entrepôt

C'est le solde annuel d'entrepôt Mobilia et vous y trouverez des rabais encore jamais vus. La plupart des articles en magasin sont offerts à des réductions allant jusqu'à 58 %! Un vaste choix de mobiliers de salle à manger et de chambre à coucher, canapés en cuir, causeuses en cuir et plus encore, tous offerts à des prix tout simplement irrésistibles.



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 58% SUR TOUTE NOTRE COLLECTION EUROPÉENNE

2106837 - 611

mobilia

LAVAL
Centre Décor 440
Coin Labelle et 440 O.
(514) 687-1447

POINTE-CLAIRE
183 A. boul. Hymus
Coin St-Jean
(514) 695-2701

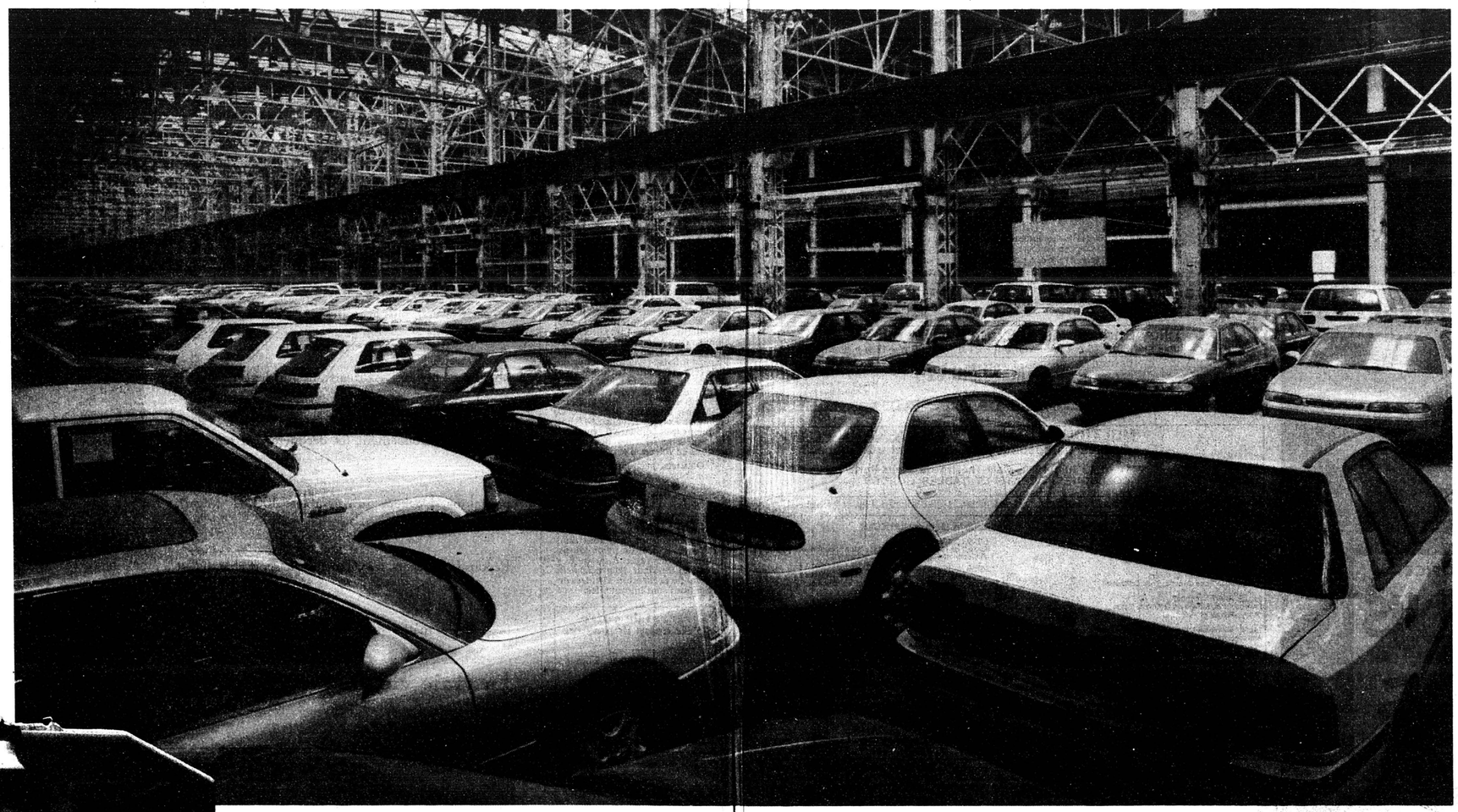
MONTRÉAL
(Centre-ville)
625. Président Kennedey
Coin Union
(514) 848-0923

BROSSARD
Centre Perspective Décor
8025. boul Taschereau O.
(514) 462-1264

ST-LEONARD
6855. rue Jean-Talon E.
entre les Galeries d'Anjou
et boul. Langelier
(514) 253-1070

• Quantités limitées

LE TRAIN MAZDA EST DE RETOUR!





Les 13, 14 et 15 juin, 2 000 Mazda aux ateliers Angus et elles doivent toutes partir en trois jours

Cette année encore, un plein train de Mazda doit disparaître, en trois jours, aux ateliers Angus sur Rachel, près de St-Michel. Tous les modèles, toutes les couleurs. Financement ou crédit-bail sur place. Des milliers de Mazda aux prix les plus bas imaginables. Tout le monde : en voiture !



LOCATION Personnalisée MAZDA

mazda
Je me sens bien

Vivez le mythe Ferrari



Ferrari

Uniquement chez La Baie et pour la première fois au Canada, vivez le mythe et la légende de **Ferrari** avec les deux parfums **Ferrari**, le **512 TR** et le **456 GT**.
Recevez en prime une superbe casquette **Ferrari** à l'achat de l'une des deux eaux de toilette en vaporisateur de 50 ml à 50,00$. Une casquette par personne jusqu'à l'épuisement des stocks.



Au comptoir des fragrances pour hommes de La Baie (au Québec et en Ontario seulement).

LA BAIE

Des eaux usées au pH 100 fois trop élevé

RAYMOND GERVAIS

■ Une entreprise de Montréal spécialisée dans la récupération d'huiles et de graisses usées, Nettoyage de Drain A Ducharme ltée, qui a son siège au 3500, 39e avenue, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, a écopé hier une amende de 10000 $ après avoir été reconnue coupable d'avoir rejeté à l'égout des eaux usées, dont le taux en pH était 100 fois plus acide que la norme permise.

C'est ce qu'en a décidé le juge Louis-Jacques Léger de la cour municipale de Montréal après avoir écouté la preuve qui lui était présentée par la poursuite contre l'entreprise fautive.

L'infraction remonte au 6 avril 1993, lorsque la compagnie a vidangé des eaux usées à l'égout dont le pH était de 4,1 alors que la norme doit être entre 6 et 10,5.

Même si la différence entre le taux de pH permis et l'infraction n'est que de 2, en matière d'acidité de l'eau, on doit multiplier par 10 lorsque le taux dépasse de 1 et par 100 lorsque le taux dépasse de 2 la norme permise.

En plus de polluer l'environnement, le rejet d'une eau trop acide peut endommager rapidement les conduites d'égout qui ne sont pas conçues pour recevoir une telle substance.

Selon ce qui a été déclaré à la cour, la compagnie Nettoyage de Drain A Ducharme a installé depuis le mois de mars dernier un système sophistiqué permettant de traiter efficacement les huiles et les graisses tout en contrôlant le taux de pH. La compagnie en question aurait investi une somme de quelque 30000 $ afin de se conformer aux normes antipollution de la CUM.

C'est la première fois que cette compagnie est reconnue coupable d'une telle infraction.

Coupable de meurtre à coups de barre de fer

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le juge Maurice Parent a reconnu Michel Leduc coupable de tentative de meurtre perpétré à coups de barre de fer, le 23 novembre 1992, dans une résidence de Boisbriand.

Dans son jugement rendu jeudi, le magistrat précise que sa sentence sera connue le 20 juillet.

Quelques heures après que la décision du juge Parent eut été connue au palais de justice de Saint-Jérôme, son collègue Paul Chevalier, lui aussi de la cour du Québec, condamnait à 12 ans de prison Pierre Dubé, qui accompagnait Leduc quand il a frappé Sylvain Demers.

La preuve présentée par Me François Brière (Couronne) devant le juge Parent expliquait que Sylvain Demers avait été agressé à coups de barre de fer à son domicile par deux hommes qui s'étaient introduits avant son arrivée.

Après avoir reçu trois coups à la tête, il a aperçu un homme qu'il a identifié comme étant Pierre Dubé, un ami de son beau-frère qui demeurait depuis depuis près d'un an avec sa conjointe. M. Demers a soutenu que son ex avait rompu avec Dubé et qu'elle désirait reprendre la vie commune avec lui.



Sir Edmund Hillary : l'homme qui a conquis le mont Everest, un grand humanitaire, un homme pour qui j'ai beaucoup d'estime. A.T.

UN CADEAU GÉNIAL!
Emballage-cadeau gratuit.

VOTRE PÈRE APPRÉCIERA SON CHAPEAU TILLEY!

***Vous serez fier de lui offrir ce cadeau qui lui sera utile et qui lui donnera fière allure.** Après tout, ce couvre-chef a été digne de plus d'un roi!*

QUEL PRODIGE!

Le chapeau Tilley est **élégant** et **confortable.** Il est fait au Canada et est reconnu comme étant ***« le meilleur et le plus pratique chapeau de plein air au monde ».***

VOICI POURQUOI :

- ***il flotte*** (on l'a porté aux Jeux Olympiques et à la Coupe des Amériques);
- ***il s'attache*** à l'aide de cordons *ajustables avant et arrière escamotables;*
- ***il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure*** (idéal pour les excursions);
- ***il bloque les rayons UV-A et UV-B;***
- ***il ne rétrécit pas;***
- ***il sera remplacé sans frais*** si jamais il s'use;
- ***il est assuré pendant 2 ans*** (feu, vol, vandalisme; déductible de 50%);
- il est accompagné d'un ***manuel d'instructions de 4 pages*** et de *8 « Coupons-copains »* pour votre bon plaisir!

Nous garantissons la satisfaction! Alex Tilley

Tilley Endurables, 158, rue Laurier ouest 272-7791
lun - mer 9 h - 18 h • jeu - ven 9 h - 21 h • sam 9 h - 17 h • dim midi - 17 h

GRATUIT: *emballage-cadeau.* Café et biscuits offerts pendant votre magasinage.

MEPHISTO *Merveilleux* souliers de marche.

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR ***GRATUITEMENT*** UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
POUR SERVICE EN FRANÇAIS
1-800-465-4249

LES MEILLEURS VÊTEMENTS QUI SOIENT POUR LE VOYAGE ET L'AVENTURE

CONCOURS Xe ANNIVERSAIRE DE L'INTERNATIONAL BENSON & HEDGES INC.



GRÂCE AUX FEUX D'ARTIFICE

ENVOLEZ-VOUS VERS PARIS

À gagner :

5 VOYAGES

d'une semaine pour 2 personnes dans la **VILLE LUMIÈRE**

avec **vacances air transat**

INCLUS : • LES BILLETS D'AVION
• L'HÉBERGEMENT • UN DÎNER-SPECTACLE AU LIDO
• 1000 $ EN ARGENT DE POCHE

Remplissez le bulletin de participation ci-dessous.

Répondez aux questions. Pour connaitre les réponses écoutez CITÉ ROCK DÉTENTE, CKAC 730, «Salut Bonjour» à TÉLÉ-MÉTROPOLE et «City Beat» à CBC MONTRÉAL. La réponse numéro 1 est obligatoire pour être admissible.

Déposez-le dans l'une des 2 boites concours situées aux entrées de La Ronde.

Les noms des finalistes seront dévoilés en direct de La Ronde, les soirs de feux d'artifice par CITÉ ROCK DÉTENTE ainsi que les lundis matin à CKAC 730 à «Bonjour Montréal» et à TÉLÉ-MÉTROPOLE à «Salut Bonjour».

Chacun des dix finalistes recevra une paire de billets pour assister au spectacle de clôture - à La Ronde le 31 juillet 1994 - au cours duquel se déroulera le tirage des noms des cinq (5) grands gagnants.

De plus, les finalistes ayant répondu correctement à la question numéro 2 du concours recevront un baladeur, gracieuseté de **Vacances Air Transat**, ainsi qu'une paire de billets de sièges réservés pour un feu d'artifice de l'édition 1995 de l'International Benson & Hedges Inc.

Règlement complet du concours disponible à l'AMARC.

Valeur approximative totale : 20 134 $.

CBC CKAC 730 La Presse TVA CITE 107,3 FM ROCK-DÉTENTE

Complétez en lettres majuscules et déposez à l'une des deux entrées de la Ronde.

CONCOURS Xe ANNIVERSAIRE DE L'INTERNATIONAL BENSON & HEDGES INC.

1- Inscrivez le nom d'un des pays en compétition cette année à l'International Benson & Hedges Inc.

_____

2-Parmi les pays en compétition cette année, quel pays est desservi quotidiennement par Vacances Air Transat?

_____

La Ronde

Nom _____ Prénom _____ Âge _____

Adresse _____ Ville _____

Code postal _____ Tél. (rés.) _____ Tél. (trav.) _____

Les facsimilés reproduits non mécaniquement sont acceptés.

ENTRÉE GRATUITE

"MULTICULTURALISME OU MELTING-POT"
Quelles perspectives en Europe et au Québec?

11 et 12 juin 1994, Café-Théâtre du Vieux-Port
COLLOQUES, DÉBATS ET TABLES RONDES

À l'occasion de l'exposition "5,5 milliards d'hommes et de femmes, TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS"

Samedi 11 juin, de 14h00 à 18h00

14h00 **Ouverture par**
Uwe Förster,
Directeur du Goethe-Institut de Montréal

Hervé Fischer,
Co-Président, Images du Futur:
"L'exposition Tous Parents, Tous Différents"

14h15 **André Langaney,**
Professeur au Musée de l'Homme, Paris:
"Anthropologie et Racisme"

14h55 **Micheline Labelle,**
Anthropologue, Centre d'études sur les relations interculturelles ethniques et raciales, UQAM / Concordia:
"Identités et citoyenneté"

15h35 **Klaus Manfrass,**
Directeur de recherches, Institut historique allemand, Paris:
"L'immigration et société multiculturelle en Allemagne et en Europe"

16h15 **Table ronde:** Uwe Förster, André Langaney, Micheline Labelle, Klaus Manfrass, Jean-Claude Icart, Pierre Thivolet, Bruno Ramirez, Denis Biondin, Hervé Fischer.

Signature par **Denis Biondin** de son livre:
"LES DEUX ESPÈCES HUMAINES. Autopsie du racisme ordinaire", édition La Pleine Lune (Montréal) / L'Harmattan (Paris), 1994

Dimanche 12 juin de 14h00 à 17h30

14h00 **Claude Corbo,**
Recteur de l'UQAM, auteur du livre "Mon appartenance":
"Réflexion sur une expérience d'intégration"

14h40 **Pierre Thivolet,**
Journaliste, Télévision France 1:
"Immigration et intégration; l'image qu'en donne la télévision en France et en Allemagne"

15h20 **Jean-Claude Icart,**
Président de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal: *"Le pluralisme culturel et la citoyenneté"*.

16h00 **Bruno Ramirez,**
Historien, professeur à l'Université de Montréal.
"Le Multiculturalisme, fin d'une époque?"

16h40 **Table ronde:** Claude Corbo, Pierre Thivolet, Bruno Ramirez, Jean-Claude Icart, Klaus Manfrass, André Langaney, Micheline Labelle, Uwe Förster, Hervé Fischer.

"Plus pareils que pas pareils", vidéo 14 min.,
Productions Stanké, présentation par **Jacques Beaulieu**

Modératrice:
Francine Pelletier, journaliste, Radio-Canada

Avec le soutien de: Multiculturalisme Canada, Délégation de la Commission des Communautés européennes (Ottawa), Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal, Musée de la civilisation à Québec, Goethe-Institut, Consulat Général de France, Consulat Général des Pays-Bas, Consulat Générale de Suisse, The British Council, Istituto Italiano di cultura, Cinémathèque québécoise, Union des écrivains du Québec, Concept Audio-Visuel.

Solde de la Fête des pères



Superbes suggestions-cadeaux...

Pantalons de ville offerts en une variété de tons unis et de motifs.
Tailles 32 à 46
Prix Courant jusqu'à 125$

Solde 39,99* à 89,99*

Chemises de ville, manches courtes. Coupe décontractée. Tons unis, tons sur tons ou fines rayures.
Tailles régulières 14 1/2 à 19 1/2.
Prix courant: 40$ et 46$

Solde 26,99

Tailles fortes 15 1/2 à 21** et tailles élancées 15 à 19 1/2.**
Prix courant: 42$ à 48$

Solde 29,99

Bouet

* Léger frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées.
** Certaines tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

* 4475 boul. Métropolitain Est. 374-4555
* Carrefour Laval 687-1670
* Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
* Fairview Pointe-Claire 694-9050
Galeries d'Anjou 353-6310
* Promenades St-Bruno 653-5100
Carrefour Angrignon 366-0762
Centre Rockland 735-5441

Des certificats de décès biodégradables

Les lettres pèlent et se détachent du papier officiel

DENIS ARCAND

■ Au Québec, même les certificats de décès se décomposent.

Les nouveaux certificats de naissance, de mariage et de décès émis depuis le 1er janvier par la non moins nouvelle Direction de l'état civil ont un défaut bien embêtant: «Les lettres pèlent et se détachent du papier officiel», a déclaré hier Gilbert Legault, de Terrebonne.

M. Legault, à la suite du décès de son père, a demandé deux documents à la Direction de l'état civil: pour faire transférer la rente paternelle à sa mère, il lui fallait le certificat de décès de son père et le certificat de mariage de ses parents.

«Premièrement, ça a pris un temps fou à attendre que quelqu'un finisse par répondre au bout du fil, a raconté M. Legault. Ensuite, ça a encore pris un temps fou avant de recevoir les documents.»

Mais ça, ce n'est pas une nouvelle, la lenteur du nouveau système est bien connue et amplement documentée.

«Sur réception, on s'est aperçu que les lettres qui sont apposées sur le papier officiel pour préciser le type de certificat (naissance, mariage ou décès), le nom de la personne et les autres renseignements n'adhèrent pas au papier. Je ne connais pas le procédé, mais les lettres ne sont pas imprimées; elles sont en matière plastique et j'imagine qu'elles sont censées coller sur le papier. Sauf que ça ne tient pas. Par exemple, le *M* de «mariage» est tombé, alors ma mère a un certificat de *ariage*. Tenez, je vais en gratter une autre...»

Il a donc rappelé la Direction de l'état civil au sujet de son certificat aux lettres bio-dégradables: «J'ai encore entendu au téléphone, et le type qui a fini par répondre m'a dit: *Ah non! Pas encore? On a 200 appels par jour. Renvoyez-nous votre certificat, on va vous en faire un autre gratuitement.*

«Le gouvernement a créé une autre bureaucratie dans le but d'éliminer le potentiel de falsification des anciens certificats qu'on pouvait obtenir avant des presbytères. Bon, je veux bien. Sauf que ça ne marche même pas. Quelqu'un qui voudrait enlever les autres lettres se retrouverait avec un document vierge sur lequel il pourrait inscrire n'importe quoi. Ils ont remplacé un certificat pas cher et disponible sans délai au presbytère à côté de chez vous, par un document long à obtenir et qui est facilement falsifiable. C'est inadmissible.»

À Québec, au bureau du directeur de l'état civil, on a expliqué que 300 000 certificats libellés selon le procédé suspect avaient déjà été distribués. On estime «difficile, mais pas impossible» l'imitation du lettrage de la Direction de l'état civil, mais on n'a aucune intention d'ordonner un rappel systématique lorsque le problème sera règlé par les trois compagnies impliquées, J.-B. Deschamps, Papiers Rolland et Xérox. «Il n'en est pas question, a affirmé le directeur, Guy Lavigne. D'abord, les 300 000 certificats ne sont pas tous falsifiables. Ensuite, si quelqu'un trouve le moyen d'imiter notre lettrage, à quoi cela lui servira-t-il? Qu'est-ce qu'il ferait avec ça? Car l'élément sécuritaire n'est pas le certificat lui-même; c'est son numéro d'inscription, qui est unique, qui se retrouve dans notre système informatique et qui est vérifiable en tout temps chez nous.»

Exactement comme les passeports, quoi...

«Au pire, c'est un inconvénient pour la population, qui sera corrigé gratuitement sur demande. Ça ne sert à rien d'ameuter les gens pour rien.»

M. Lavigne ne croit donc pas au risque de fraude ni à la possibilité de faciliter des changements illégaux d'identité, ce que l'on reprochait aux certificats artisanals émis par 12 000 presbytères différents au Québec. Il souligne aussi qu'une rectification partielle du procédé a déjà eu lieu en attendant l'élaboration d'une solution complète et permanente par les fournisseurs.

Il dit que le remplacement des certificats défectueux «ne coûte rien» à l'État et il ignore si une pénalité sera imposée aux fournisseurs lorsque la nature du défaut de fabrication sera déterminée.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance tout à fait unique qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Et se revendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, nous vous rembourserons jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous ou appelez dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

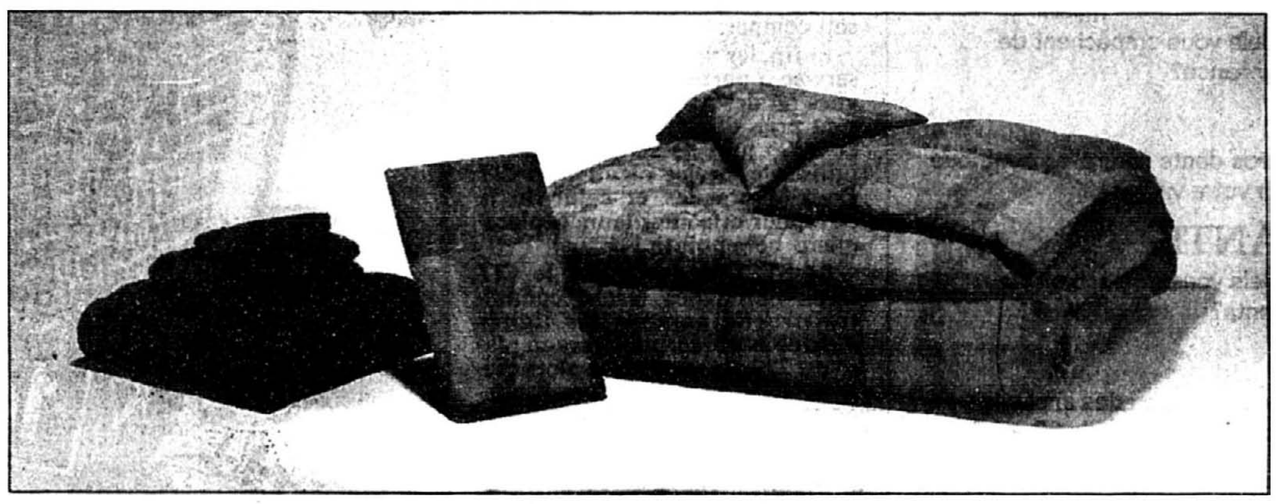
Appelez le 1-800-267-1543
ou par telecopieur le 1-613-749-9551

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 309
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est deductible d'impôt et exempt de TPS

Quel est le *plus* LE PRIX bas ?



☐ « PRIX D'ENTREPÔT » 129,45 $
☐ « BAS PRIX DE TOUS LES JOURS » 124,85 $
☐ « PRIX ÉTIQUETTES ROUGES, BLEUES, JAUNES » ?OX,!! $
■ Prix Linen Chest 98,75 $

« Le plus bas prix à Montréal, tous les jours, toute l'année, garanti sans conditions »

PEU IMPORTE LE NOM QUI EST DONNÉ AUX PRIX, nous vous suggérons de vérifier vous-même qui a véritablement les prix les plus bas à Montréal...*garantis.*

Nos prix sont IMBATTABLES! COMPAREZ, vous serez convaincu

Depuis plus de **30 ans** Linen Chest offre aux Montréalais le choix le plus imposant d'articles dernière mode pour la maison, tous à des prix garantis les plus bas... avec un service hors-pair comme il ne s'en fait plus.

Rendez-vous chez Linen Chest durant SON FAMEUX SOLDE ANNUEL.
Dès le premier coup d'oeil vous serez convaincu!

POLITIQUE de PRIX Garantie SANS CONDITIONS
CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas! Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10%

ROCKLAND 341-7810
CATHÉDRALE STE-CATHERINE & UNIVERSITY 282-9525

BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
S2104221

CLUB PC ENTREPÔT
(VOISIN DU CARREFOUR LAVAL)
5 000 PIEDS D'ENTREPÔT
FABRIQUÉS AU QUÉBEC

486 DLC 40 MHz	859 $
486 SX 25 MHz	899 $
486 DX 33 MHz	1 029 $
486 SLC 2-66 MHz	1 079 $
486 DX 2-50 MHz	1 099 $
486 DX 2-66 MHz	1 249 $
486 DX 4-100 MHZ	1 989 $
PENTIUM™ 60 MHz	2 059 $
PENTIUM™ 90 MHz	? ??? $

TOUS LES ORDINATEURS SONT VESA, LOCAL BUS ET INCLUENT: 128 KO CACHE - 4 MO MÉMOIRE VIVE - CLAVIER BILINGUE - DISQUE DUR 170 MO - LECTEUR 1.44 MO - CONTRÔLEUR IDE AVEC PORTS 2S/1P/1J
2 ANS DE GARANTIE
PCI LOCAL BUS ET EISA
AUSSI DISPONIBLES.

NOTEBOOK SAMSUNG 486SLC25	1799 $
IBM PSVP/SI (486SX25 MHz)	1249 $
EPSON ACTION 1500 (LASER)	899 $
EPSON STYLUS 800 (INCLUANT RABAIS 25 $ US)	375 $

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
MODEM 14400 BAUDS INTERNE (ord. 180$) 129$
Logiciels et CD-Roms français
IBM COMPAQ
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES
FINANCEMENT DISPONIBLE
OUVERT DÈS 9 HEURES
1681, GUTENBERG, LAVAL 682-6466
AUTOROUTE DES LAURENTIDES NORD (15)
SORTIE 10 - 1RE RUE À DROITE S2108325

Complet importé d'ITALIE



30% DE RABAIS
MARCO AZZALI
SAN REMO
FABIO INGHIRAMI
URBIS
ETC.
OUVERT DIMANCHE 12 P.M. à 5 P.M.
GIANTONIO
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN
7396, Christophert
271-5771
VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

Les autobus prendront la relève durant la réfection de la ligne Montréal-Deux-Montagnes

■ Dans le cadre des travaux de rénovation de la ligne de train Montréal—Deux-Montagnes cet été, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, la Société de transport de Laval et le Conseil intermunicipal de transport Deux-Montagnes mettent en place des services provisoires d'autobus pour minimiser les inconvénients à la clientèle.

Du 13 au 26 juin, seuls les trains suivants circuleront les jours de semaine, aux heures de pointe, selon l'horaire habituel. Le matin: 924, 902, 926, 930, 904, 928, 906, 932, 908, 910 (vers la gare Centrale) et 923, 925, 927, 929, 931, 901, 903, 905, 907, 909 (au départ de la gare Centrale); l'après-midi: 944, 912, 914, 916, 950, 918, 948, 952 (vers la gare Centrale) et 943, 911, 945, 913, 947, 915, 949, 917, 951 (au départ de la gare Centrale).

Pendant cette période, la STCUM mettra en place un service provisoire d'autobus en dehors des heures de pointe en semaine, et poursuivra son service d'autobus déjà en place les samedis, dimanches et jours fériés. Ce service relie les différentes gares du train situées sur le territoire de la CUM à un terminus temporaire aménagé à deux pas de la gare Centrale, rue de Lagauchetière, devant la Place Bonaventure.

Trois lignes d'autobus sont mises en service dans les deux sens. La première relie les gares de Roxboro et d'À-Ma-Baie au terminus provisoire. La seconde fait de même avec les gares Val-Royal, Monkland et Vertu. Enfin, les passagers à la gare Mont-Royal peuvent gagner directement le terminus en utilisant la troisième ligne.

Il n'y a pas de service spécial d'autobus hors pointe à la gare Portal Heights. Les voyageurs qui y prennent habituellement le train, de même que ceux qui font des trajets plus courts à bord du train (d'une gare à l'autre, par exemple), sont invités à utiliser le réseau régulier de la STCUM.

Par ailleurs, les tarifs des autobus spéciaux seront les mêmes que ceux habituellement en vigueur à bord des trains. Tous les efforts sont déployés pour que la durée des parcours en autobus soit comparable à celle du train.

Enfin, les voyageurs utilisant le service à partir de Deux- Montagnes ou des gares situées à Laval sont priés de noter qu'entre le 13 et le 26 juin ils seront invités à utiliser le service régulier du CIT Deux-Montagnes et celui de la STL pour effectuer leurs déplacements hors-pointe.

La STCUM, la STL et le CIT Deux-Montagnes feront connaître prochainement les lignes d'autobus qui seront mises en place du 27 juin au 28 août alors que le service de trains sera totalement interrompu.

IMPLANTS DENTAIRES

Enfin l'esthétique et le confort des dents naturelles



"Quel plaisir de croquer dans une pomme."
Mme Jeannine Barrette, Lachine

CONFORT
— Est-ce que vos dentiers ou partiels vous blessent à l'occasion?

CONFIANCE
— Est-ce que vos dentiers ou partiels vous empêchent de sourire ou de parler en toute confiance?

ESTHÉTIQUE
— Croyez-vous que l'absence de vos dents naturelles contribue à un vieillissement prématuré de votre visage?

ALIMENTATION SANTÉ
— Est-ce que vos dentiers ou partiels vous empêchent de manger ou goûter certains aliments?

PERMANENCE
— Saviez-vous que le premier patient ayant eu des implants dentaires Branemark en bénéficie depuis près de 30 ans?

Il existe plusieurs facteurs à considérer lorsque vous envisagez les implants dentaires. Pour plus de renseignements ou pour une consultation avec un membre de notre équipe, appelez au:

(514) 466-4577 ou au 1 800 567-9591
pour les gens de l'extérieur de Montréal

Head Charette & Associés depuis 1986
CLINIQUES D'IMPLANTS DENTAIRES

5122, rue Sherbrooke Ouest, bureau 202, Montréal
2035, rue Victoria, bureau 301, Saint-Lambert

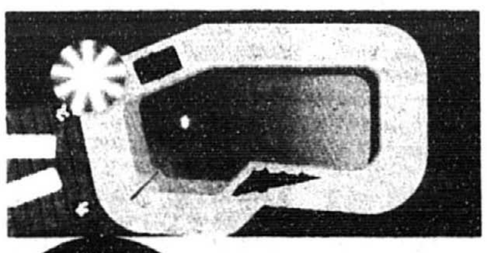
2100535-604

VACANCES-SANTÉ
• Repos • Perte de poids
• Abandon de la cigarette
• Massage
• Enveloppement d'algues
• Irrigation du côlon
• Jeûne intégral et cure aux jus
AUBERGE SANTÉ DU LAC BROME
CANTONS DE L'EST (514) 242-1567
S2099744

ENSEIGNANT(E)S
intéressé(e)s à participer à un vaste projet d'évaluation formative des apprentissages, vous pourriez être invité(e)s à une rencontre d'information qui se tiendra à l'Université du Québec à Montréal.
Communiquez avec **Claude Guillette** du Groupe de recherche en Évaluation Formative Informatisée (GRÉFI)
(514) 987-3831.
2186425-61

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AYANT PLUS DE 25 ANS EXPERIENCE

Piscines monocoques en fibre de verre — Fibro 25 ANS DE GARANTIE





PISCINES TOURBILLONS À PARTIR DE 7000$



Nouveau: Chaise longue thérapeutique avec tourbillons à l'intérieur

CARACTÉRISTIQUES:
- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée.
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

Grand choix de petites piscines, tourbillons avec nage sur place pouvant s'installer autant à l'intérieur qu'à l'extérieur

1456, rue de Jaffa
Fabreville, Laval
(sortie 16, Autoroute des Laurentides)

Fibro 622-2664 / 628-0088
POURQUOI ATTENDRE ?
PISCINE CREUSÉE installée en seulement une journée



André Lalonde Sports
Avantage pour

ACTIVE 660 (CORDÉE) — Valeur du Marché: 99,99$ — HEAD 69,99$
MERCURY 660 (NON CORDÉE) — Valeur du Marché: 199,99$ — 129,99$

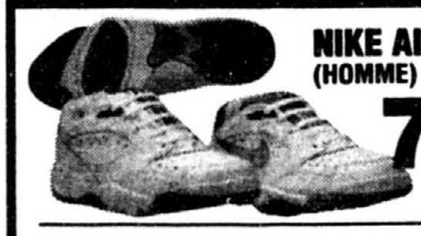
Wilson
PRO STAFF TOUR CLASSIC 6,6 JIM COURIER (NON CORDÉE) 179,99$
STING COMP (HOMME) SELECT LITE (FEMME) 89,99$

FISCHER
BRAKE POINT JR (CORDÉE) (4-12 ANS) — Valeur du Marché: 39,99$ — 29,99$
OPEN ACTION (CORDÉE) 49,99$
VACCUM PRO 280 (NON CORDÉE) WIDE BODY — Valeur du Marché: 249,99$ — 179,99$

OBTENEZ 10,00$ DE RABAIS SUR UN FOND BABOLAT FINE PLAY OU GOSEN OG-SHEEPMICRO
* Montage effectué par des professionnels en 24 heures

POLO AMARELLA 100% COTON — Valeur du Marché: 19,99$ — 14,99$
SHORT BORÉAL — Valeur du Marché: 24,99$ — 19,99$
BALLES DE TENNIS PENN MEDALIST — 2,99$ /bte

CHAUSSURES DE TENNIS



NIKE AIR ACE (HOMME) 79,99$
NIKE AIR QUIERRA (FEMME) 69,99$
NEW BALANCE CT 500 CUIR (HOMME) 59,99$ — Valeur du Marché: 84,99$
ADIDAS RESPONSE CUIR (HOMME) 79,99$ — Valeur du Marché: 99,99$

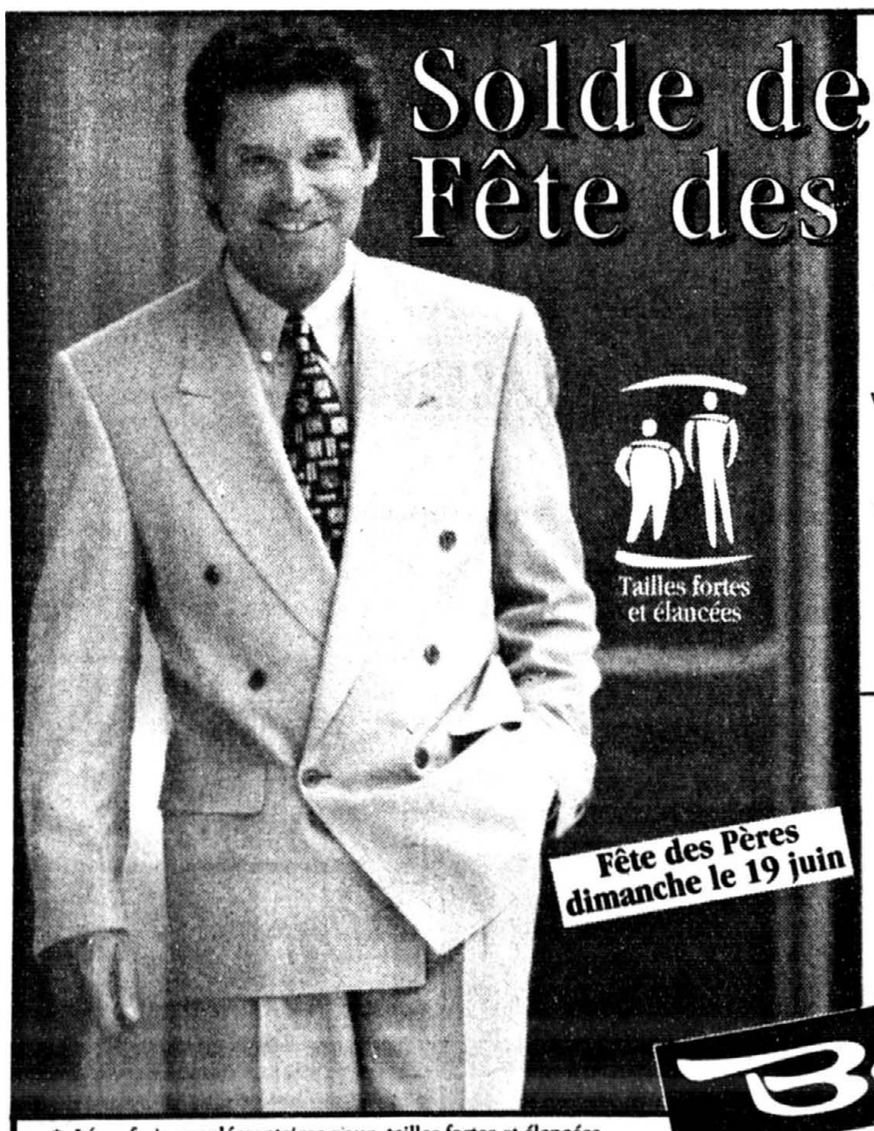
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés. Prix en vigueur jusqu'au 25 juin 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Dimanche: 11 h 00 à 17 h 00
Lundi, mardi, mercredi: 10 h 00 à 18 h 00
Jeudi, vendredi: 10 h 00 à 21 h 00
Samedi: 9 h 00 à 17 h 00

André Lalonde Sports®
NOUVEAU MAGASIN MONTRÉAL
NOUVEAU MAGASIN POINTE-CLAIRE
• LAVAL 440 (514) 688-2754
• ST-HYACINTHE (514) 774-1104
• REPENTIGNY (514) 582-1123
• JOLIETTE (514) 759-7152
• TROIS-RIVIÈRES OUEST (819) 373-2622
• ANJOU (514) 354-5105
• TERREBONNE (514) 492-8877
• ST-EUSTACHE (514) 491-7277
• CHÂTEAUGUAY (514) 692-7976
• ST-SAUVEUR DES MONTS (514) 227-1894
• BROSSARD (514) 443-0404 (514) 875-4650
• ST-ANTOINE DES LAURENTIDES (514) 565-9628

Devenez membre
DEVENEZ MEMBRE DU CLUB ANDRÉ LALONDE SPORTS POUR SEULEMENT 20,00$
• ESCOMPTES EXCLUSIFS
• RABAIS GARANTIS
• PRIX ASSURÉS
TOUS LES AVANTAGES RÉUNIS POUR OBTENIR PLUS POUR VOTRE DOLLAR.

★ CERTIFICAT CADEAU DISPONIBLE ★ CERTIFICAT CADEAU DISPONIBLE ★ CERTIFICAT CADEAU DISPONIBLE ★



Solde de la Fête des pères

Un été sous le signe de l'élégance!

Belle sélection de styles avec vestons à devants droits ou croisés. Tissus et motifs variés. Statures Régulières, fortes et élancées. 36 à 60**. Prix Courant jusqu'à 595$
Un seul bas prix pour toutes les tailles
Solde 199,99.

Aussi disponible: un choix attrayant de complets 100% laine. Statures régulières, fortes et élancées: 36 à 60**. Prix courant: 395$ et 450$
Solde 299,99*

Boivet

* Léger frais supplémentaires pour tailles fortes et élancées.
** Certaines tailles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

* 4475 boul. Métropolitain Est. 374-4555
* Carrefour Laval 687-1670
* Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
* Fairview Pointe-Claire 694-9050
Galeries d'Anjou 353-6310
* Promenades St-Bruno 653-5100
Carrefour Angrignon 366-0762
Centre Rockland 735-5441

Un choix très important.

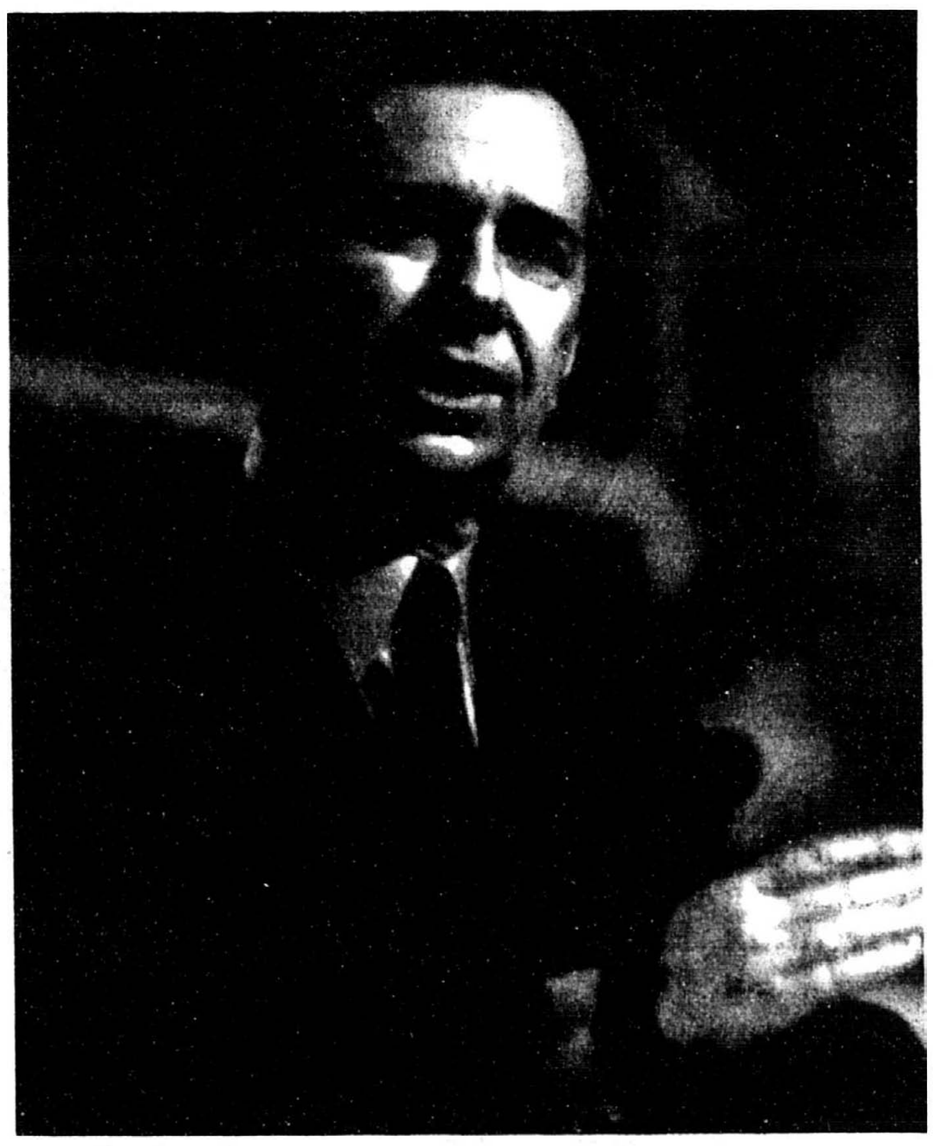
«Le Parti québécois, à partir du moment où il est élu, a le mandat et la responsabilité d'enclencher le processus d'accession du Québec à la souveraineté.»

–Jacques Parizeau
L'Actualité, 15 avril 1994



«Les voies de l'avenir passent par l'entente avec nos partenaires. La véritable indépendance, celle des citoyens, passe par l'emploi.»

–Daniel Johnson
Discours inaugural,
17 mars 1994



Photos : R. Kirdi / Agence: P.P.I.

Avant d'arrêter notre choix, demandons-nous aussi en qui nous avons le plus confiance.

Cette annonce a été retenue et payée par Nathalie Bernier, pour le Parti libéral du Québec.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LE PERFECTIONNEMENT EN GÉRONTOLOGIE CHEZ VOUS



COURS TÉLÉVISÉS CRÉDITÉS

AUTOMNE 1994

INTRODUCTION À LA GÉRONTOLOGIE (GER 1000D)

INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES ATTEINTES DE DÉFICITS COGNITIFS (GER 3045D)

PHYSIOLOGIE DU VIEILLISSEMENT (GER 1016D)

SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE (GER 3042D)

Cours à domicile de trois crédits • possibilité d'horaire personnalisé • enveloppe pédagogique • consultation téléphonique • examen en région • diffusion : Radio-Québec et certains câblodistributeurs • disponible en vidéocassettes.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 10 AOÛT 1994

Demandez la brochure

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS TÉLÉPHONIQUES :

Montréal : (514) 343-6090
Extérieur : 1 800 363-8876

LE PERFECTIONNEMENT RECONNU

Les tribunaux seront le prochain champ de bataille pour les homosexuels

Presse Canadienne
TORONTO

■ Les tribunaux seront le prochain champ de bataille pour les homosexuels qui ont perdu leur combat pour l'obtention des mêmes avantages sociaux en milieu de travail et autres droits à la législature ontarienne, soutiennent les politiciens et les activistes.

Les groupes militant en faveur des droits des gais sont amèrement déçus par la défaite jeudi d'un projet de loi — 68 voix contre 59 — qui aurait accordé les avantages dont jouissent les époux ainsi que d'autres droits dont bénéficient normalement les couples hétérosexuels.

Et maintenant iis essaient de réunir les fonds qui leur seront nécessaires pour porter leur cause devant les tribunaux et les commisions des droits de la personne partout au Canada.

« Une des choses que nous avons l'intention de faire est de créer un fonds de défense juridique de façon à être en mesure de saisir le plus grand nombre de cours de justice », a indiqué hier Tom Warner, un porte-parole de la Coalition pour les droits des gais et des lesbiennes de l'Ontario.

Deux mères de famille lesbiennes de Toronto qui souhaitent se voir accorder le droit d'adopter réciproquement leurs enfants ont promis de traîner la province devant les tribunaux. Alison Kemper a un fils de 2 ans et sa partenaire est mère d'une fille de 8 ans.

Après que le projet de loi soit mort au feuilleton alors que des activistes gais criaient « honte », le procureur général Marion Boyd a averti les politiciens ontariens, le gouvernement fédéral et les autres provinces que cette affaire est loin d'être classée.

« Nous allons devoir y faire face devant les tribunaux si nous n'y faisons pas face dans nos législatures », a-t-elle dit sombrement.

Certaines causes célèbres doivent être jugées bientôt.

Le Syndicat canadien de la fonction publique se retrouvera devant un tribunal ontarien en octobre pour soutenir que la Loi de l'impôt est inconstitutionnelle. Le syndicat estime que les partenaires gais et lesbiennes devraient obtenir le droit aux prestations de retraite de conjoint survivant, comme le prévoient les régimes enregistrés d'épargne-retraite pour tous les autres couples.

Deux hommes habitant en Colombie-Britannique — John Nesbit et James Egan — ont porté leur cause devant la Cour suprême du Canada. Ils ont partagé 46 ans de vie commune et souhaitent donc bénéficier des avantages prévus pour les conjoints conformément à la Loi sur les pensions de vieillesse.

Entre-temps, il y a toujours une chance que la question des droits des gais soit de nouveau examinée par la législature ontarienne.

En effet, le député libéral Tim Murphy a rappelé hier qu'il appartient maintenant au gouvernement de décider s'il veut donner cours à un projet de loi privé qu'il a présenté l'année dernière et qui accorde des avantages sociaux en milieu de travail aux conjoints gais.

Environ 35 activistes gays et lesbiennes se sont rassemblés hier à l'extérieur du bureau de comté du leader libéral Lyn McLeod, à Thunder Bay, pour manifester contre son opposition au projet de loi du gouvernement NPD.

Un porte-parole de Mme McLeod a indiqué qu'elle rencontrera un représentant du groupe lundi.

Rock : « Notre position demeure la même »

Ottawa a toujours l'intention d'amender la Loi sur les droits de la personne

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le rejet du projet de loi ontarien sur les droits des couples homosexuels ne compromettra pas les changements en ce sens qu'envisageait le gouvernement fédéral.

« Notre position demeure la même. Nous avons dit dès le départ que nous voulions amender la Loi sur les droits de la personne pour interdire la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. Nous avons toujours l'intention de le faire », a répondu le ministre fédéral de la Justice Allan Rock à sa sortie de la Chambre.

M. Rock n'a pas voulu commenter la défaite du projet de loi mis de l'avant par le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario.

Lors d'un vote libre tenu jeudi à l'Assemblée législative de la province, le projet a été défait par 68 voix contre 59.

Ce projet prévoyait accorder aux couples homosexuels les mêmes droits et avantages sociaux que ceux consentis aux couples hétérosexuels, dont le droit d'adopter des enfants.

Cette proposition avait provoqué une levée de boucliers au sein des groupes conservateurs et de l'Église catholique, mais avait obtenu l'appui des milieux artistiques et des regroupements de gais et de lesbiennes.

Adopté de justesse en première lecture, le projet a été défait en deuxième lecture par 12 députés néo-démocrates, dont deux ministres du cabinet Rae, et les députés libéraux et conservateurs.

De son côté, le gouvernement fédéral n'est pas prêt à aller de l'avant tout de suite car la question est toujours à l'étude. Chose certaine, le fédéral est prêt à interdire la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. En agissant ainsi, il imiterait huit provinces et ferait écho à différents jugements et à un rapport unanime d'un comité de la Chambre.

« Dans ces circonstances, je ne crois pas que ce soit tellement controversé », a dit le ministre Rock.

On ignore toutefois si Ottawa ira jusqu'à accorder des droits aux couples homosexuels en matière d'avantages sociaux.

Cette question soulève des remous dans le caucus libéral et la droite du PLC y est farouchement opposée, comme elle l'a démontré lors du congrès du parti, à la mi-mai.

« Un jour de honte pour l'Ontario »

Presse Canadienne
OTTAWA

■ La défaite du projet de loi néo-démocrate sur les conjoints de même sexe en Ontario porte un dur coup aux droits à l'égalité, a dénoncé la dirigeante du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, hier.

« La façon de définir sa famille constitue un droit fondamental pour une femme », a affirmé Mme Sunera Thobani à l'assemblée annuelle du Comité.

Le projet de loi aurait accordé aux couples de même sexe les mêmes droits et avantages sociaux que ceux qui sont consentis aux couples hétérosexuels, sans toutefois leur reconnaitre le droit d'adopter des enfants, ni redéfinir le statut marital et celui de conjoint dans les textes de loi.

« Ce n'est pas à l'État de dicter aux femmes des définitions patriarcales et oppressives de la famille », a déclaré Mme Thobani, sous un tonnerre d'applaudissements. « Il ne s'agit pas d'une question de droits spéciaux. Il s'agit de mettre fin à la discrimination contre les gais et lesbiennes. »

Devant des centaines de femmes venues de partout au pays, et d'invitées féministes d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amérique du Sud, du Mexique et des États-Unis, Mme Thobani a affirmé que le rejet du projet de loi passera à l'histoire comme un jour de honte pour l'Ontario.

Et pour l'avoir laissé rejeter, le gouvernement du NPD portera l'odieux de la défaite de ce projet de loi, a-t-elle ajouté.

Gais et lesbiennes en payeront le prix, a-t-elle prévenu.

« Dans les mois qui viendront, ce ne sont pas les politiciens qui vont subir une plus grande discrimination. Ce sont les gais et les lesbiennes de tout le pays qui vont payer le prix de cette homophobie honteusement manipulée par les politiciens. »

Mme Thobani a dit aux déléguées à la conférence, qui doit débattre de politiques sociales et de la violence faite aux femmes, que les femmes et les minorités, engagées dans une lutte pour changer les relations de pouvoir, subissent le contrecoup des tenants du maintien du statu quo.

Les femmes, qui forment pourtant plus de la majorité de la population, sont reléguées au rang de « groupes d'intérêt spéciaux » par des adversaires qui soutiennent qu'elles ne devraient pas recevoir de financement.

20% de rabais

Sortez dehors, ça change tout!



43$ Fauteuil metteur en scène, finition naturelle ou blanche avec choix de toile. Cour. 55$. Présenté avec notre toile Coral Reef.
15.99$ Parasol s'attachant au fauteuil. Cour. 19.99$.
88$ Table à lattes, finition naturelle ou blanche. Diamètre: 36 pouces. Cour. 110$.
63$ Tabouret metteur en scène. Cour. 80$.

Ensoleillez l'extérieur et faites tout un changement avec Pier 1. Nos meubles, nos accessoires et nos articles pour le pique-nique seront un succès, où que vous soyez. Un grand choix maintenant à 20% de rabais des prix originaux. Hâtez-vous donc chez Pier 1!

Pier 1 imports®
ça change tout!

2.39$ à 4.79$ ch. Articles d'acrylique pour le pique-nique dans un choix de vert éclatant, bleu, jaune et corail. Cour. 2.99$ à 5.99$ ch.

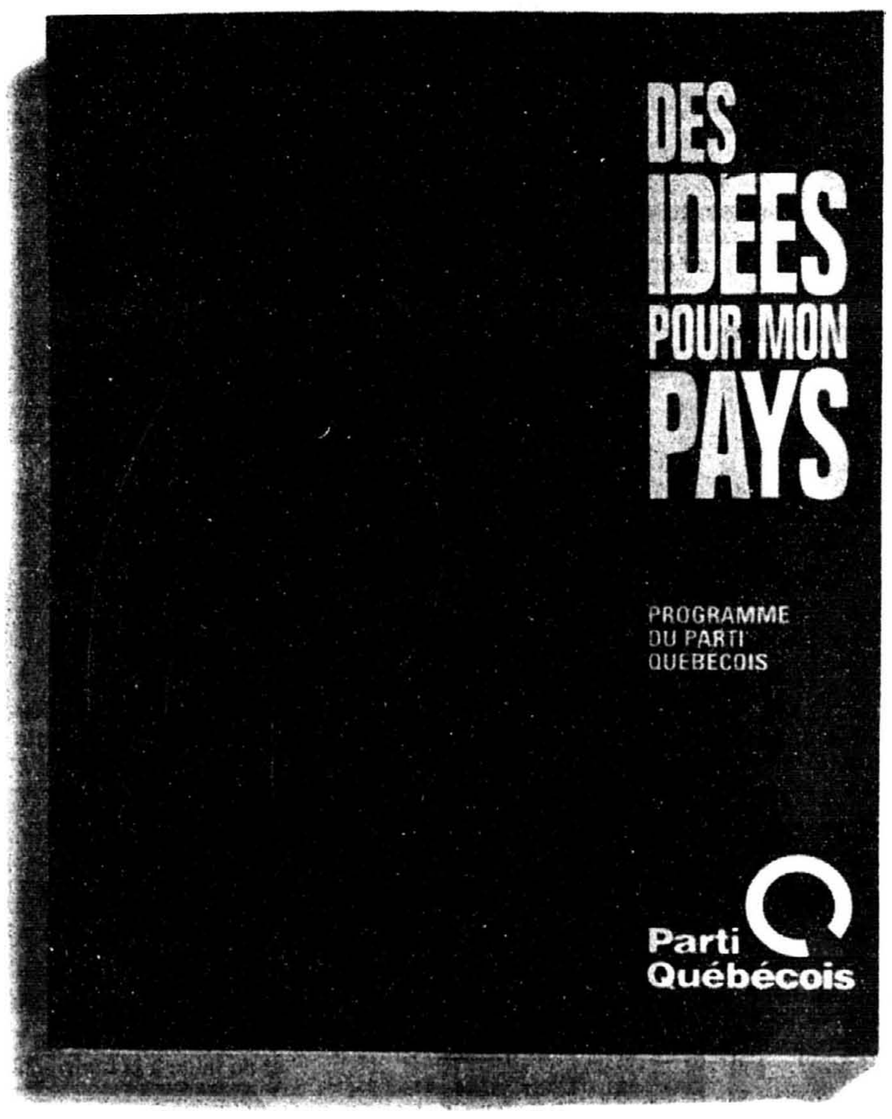
10.40$ Toiles pour fauteuil metteur en scène: marine, naturel, jade, vieux rose, bleu wedgewood, cramoisi, vert forêt, blanc, noir, jaune et notre motif Coral Reef. Cour. 13$.

Prix en vigueur jusqu'au 25 juin 1994.

MONTRÉAL: 1321, rue Ste-Catherine Ouest, 985-2401 • 6809, rue St-Hubert, 270-3054 • **WESTMOUNT:** 4823, rue Sherbrooke Ouest, 931-9128 • **POINTE-CLAIRE:** 183, boul. Hymus, 695-1942 • **SAINT-LÉONARD:** 6839, rue Jean-Talon Est, 256-5299 • **LAVAL:** 3485, boul. Cartier Ouest, 681-4634 • **ROSEMÈRE:** 259, boul. Labelle, 437-3435, lun. à mer. 10 h à 18 h, jeu. et ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • **BROSSARD:** 5985, boul. Taschereau, 656-9383, lun. et mar. 10 h à 18 h, mer. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • **GATINEAU:** 200, boul. Greber, (819) 561-0401, lun. à mer. 10 h à 18 h, jeu. et ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 17 h, dim. 12 h à 17 h • **OTTAWA:** 1558, rue Merivale, (613) 225-4790, lun. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 18 h, dim. 12 h à 17 h • 184, rue Rideau, (613) 241-1101, lun. à mer. 10 h à 18 h, jeu. et ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 18 h, dim. 12 h à 17 h • **MONCTON, N.-B.:** 436, rue Paul, (506) 383-4388, lun. à ven. 10 h à 21 h, sam. 9 h 30 à 18 h. S2101693

Dans quelque temps, nous aurons à faire un choix important pour l'avenir du Québec.

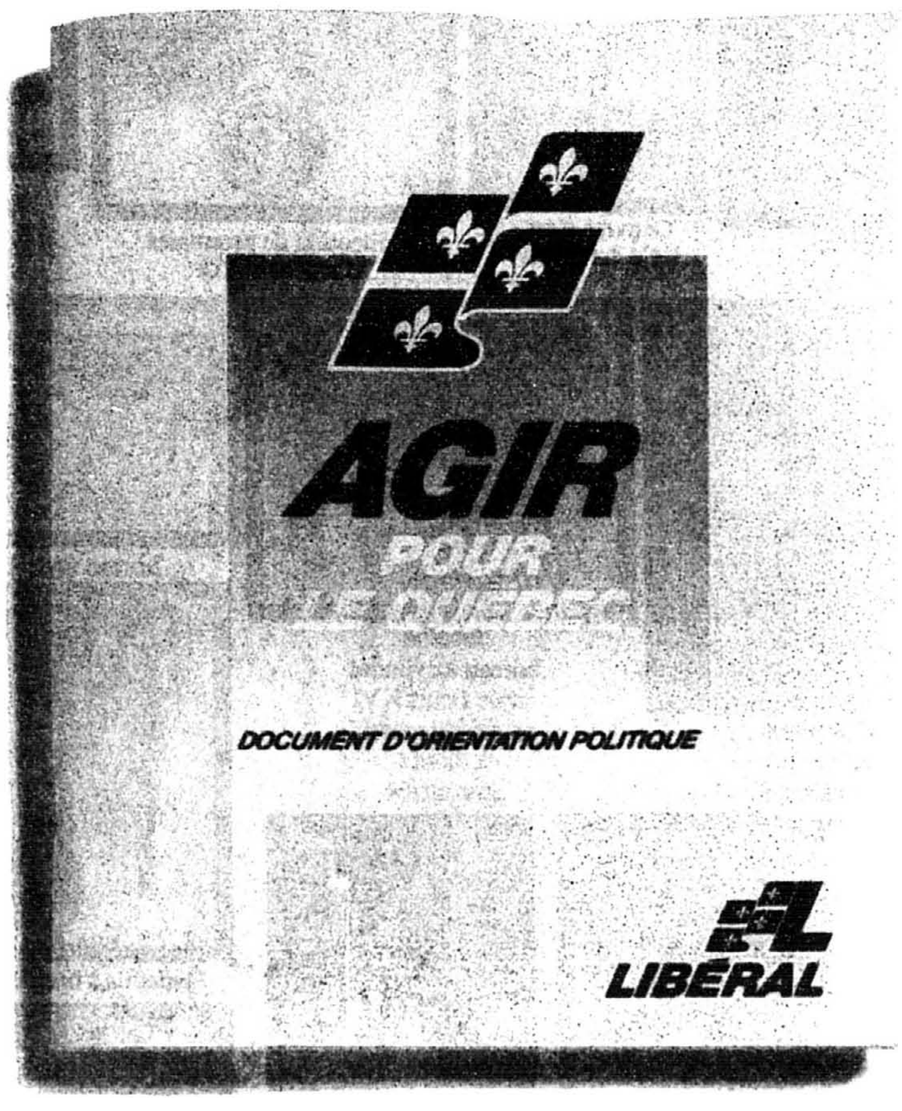
Mais avant d'arrêter notre choix en vue de la prochaine élection, nous devrions tous et chacun prendre le temps de lire attentivement ce que chaque parti nous propose et répondre franchement aux questions ci-dessous.



1. *Est-ce que ce programme donne vraiment la priorité à l'emploi et au développement économique ?*
2. *Est-ce qu'il présente une option réaliste et moderne pour l'avenir du Québec ?*
3. *Est-ce qu'il nous permettra de maintenir notre stabilité politique et d'améliorer notre niveau de vie ?*

Vous pouvez obtenir une copie du Programme du Parti québécois à l'adresse suivante :

Parti québécois, 7370, rue St-Hubert, Montréal (Qc) H2R 2N3 (514) 270-5400



1. *Est-ce que ce programme donne vraiment la priorité à l'emploi et au développement économique ?*
2. *Est-ce qu'il présente une option réaliste et moderne pour l'avenir du Québec ?*
3. *Est-ce qu'il nous permettra de maintenir notre stabilité politique et d'améliorer notre niveau de vie ?*

Vous pouvez obtenir une copie du Programme du Parti libéral du Québec à l'adresse suivante :

Parti libéral du Québec, 4364, rue St-Denis, Montréal (Qc) H2J 2L1 (514) 288-4364

LIBÉRAL

Cette annonce a été retenue et payée par Nathalie Bernier, pour le Parti libéral du Québec.

ENCAN

HORAIRE

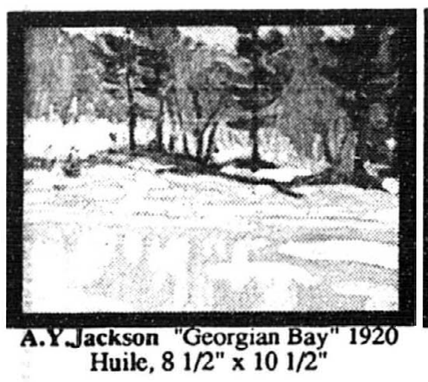
INSPECTION
Aujourd'hui et demain
Les sam. et dim. 11 et 12 juin
10 h à 17 h

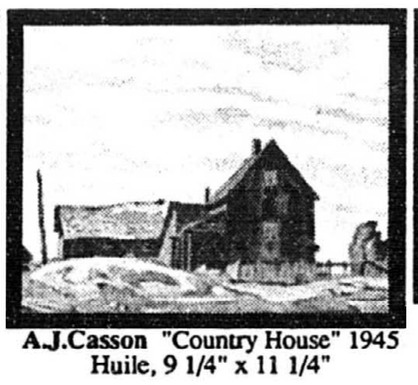
ENCAN

Dimanche 12 juin,	13 h
Lundi 13 juin,	19 h
Mardi 14 juin,	19 h
Mercredi 15 juin,	19 h
Jeudi 16 juin,	19 h

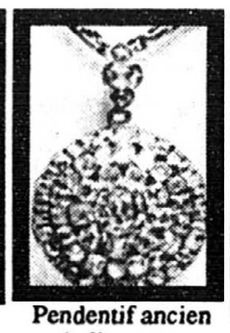
DES CENTAINES ET DES CENTAINES D'ARTICLES À VENDRE SANS PRIX MINIMAL OU DE RÉSERVE AU PLUS OFFRANT; AUSSI:

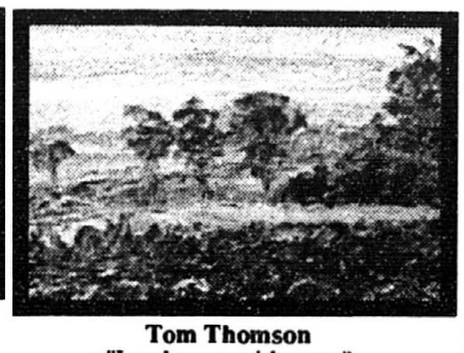
- **Collection d'oeuvres d'art canadien et européen incluant des sujets classiques, contemporains et modernes incluant: T.Thomson, E.Carr, A.Y.Jackson, F.Johnston, Suzor Coté, S.Cosgrove, R.Pilot, A.J.Casson, W.Kurelek, H.Masson, et beaucoup plus,**
- **Une grande sélection de meubles de styles Chippendale, georgien et Louis XV, comprenant des mobiliers de salle à manger, de chambre à coucher et de salon en chêne, noyer, acajou, etc,**
- **Des centaines de tapis persans tissés à la main, allant des tapis de couloir aux tapis pleine grandeur, incluant: Naïn, Qum pleine grandeur fait de pure soie, Kashan, Isfahan, Tabriz, Kerman, etc. à vendre sans prix minimal au plus offrant, quel que soit le prix,**
- **Beaucoup plus pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux.**


A.Y.Jackson "Georgian Bay" 1920
Huile, 8 1/2" x 10 1/2"


A.J.Casson "Country House" 1945
Huile, 9 1/4" x 11 1/4"


Robert Pilot
"Lunenberg Schooner" 1927
Huile, 12 1/4" x 16 1/4"


Pendentif ancien
à diamants
(6.17 cts)


Tom Thomson
"Landscape with trees"
Huile sur panneau
4 1/4" x 6"

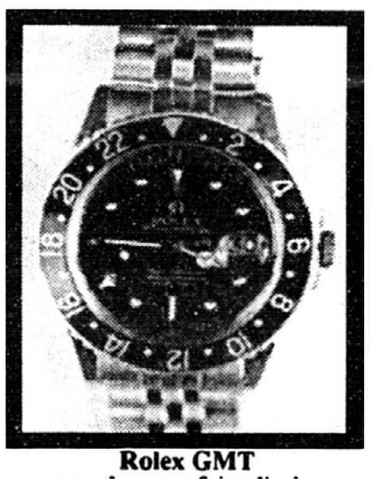

Microscope
binoculaire
ancien


Horloge "Mystère"
ancienne


Bague en platine
sertie de 4.75 cts de
diamants


Grande sélection de **meubles de salle à manger:**
ensembles de chaises, vaisseliers, mobiliers
et beaucoup plus

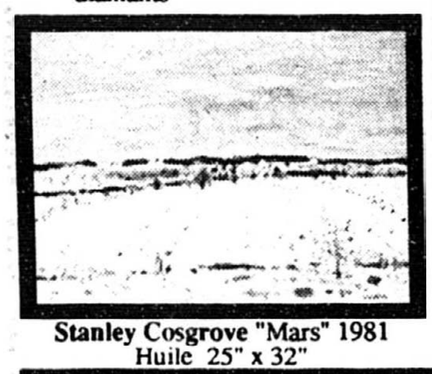

Bague
à diamant
de
5.28 cts


Rolex GMT
pour homme faite d'acier
inoxydable et d'or


Superbe
lit ancien
sculpté
et capitonné
de style
Louis XV


Emily Carr
"Spring Forest"
Huile, 24" x 36"


Médaille centenaire 1767 - 1867

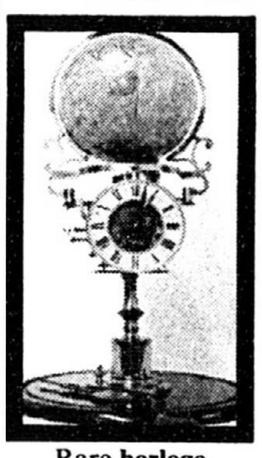

Stanley Cosgrove "Mars" 1981
Huile 25" x 32"


Cruche et carafe
en cristal
Moser


Voitures "jouets" en métal


Poupées
Armand Marseille
& Cuno Otto Dressle


Statues et fontaines de jardin
en bronze


Rare **horloge**
à globe
terrestre


Collection de pipes


Collection de chopes à bière

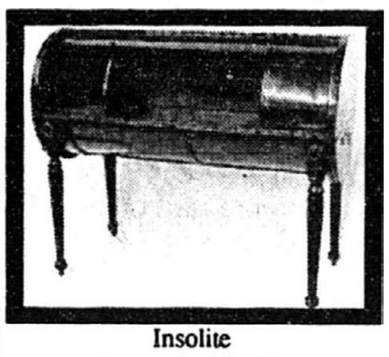

Oeuvres d'art
style européen

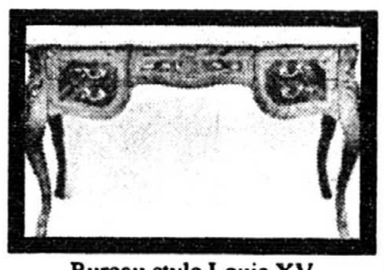

Collection de **monnaies**
d'argent et d'or


Collection d'articles
judaïques


Horloge "oscillante"
ancienne à sonnerie


Collection
d' icônes
anciennes


Insolite
bureau à cylindre
style Louis XVI
en acajou massif
à motifs
marquetés


Bureau style Louis XV


Fauteuils à oreilles faits de **cuir**


Horloges
grand-père

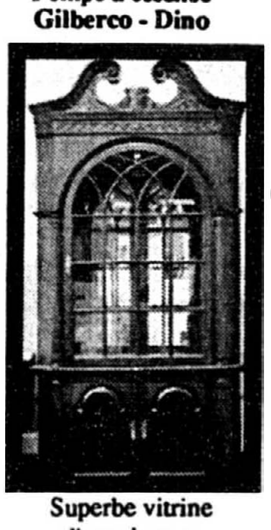

Pompe à essence
Gilberco - Dino


Tapis persan **Naïn** tissé de soie et de laine à la main
11'6" x 8'2"


Service à thé et café 6 mcx
Birks en **argent sterling:**
incluant: plateau à deux poignées, bouillotte,
théière, cafetière, sucrier et crémier


Figurines et
groupes en
porcelaine


Henri D'Anty
Village
Huile sur toile
23" x 47"


Superbe vitrine
d'encoignure
style Chippendale

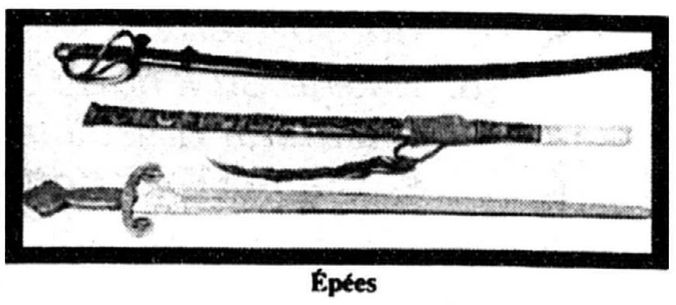

Superbe tapis persan **Nachsha Tabriz** tissé de soie
et de laine à la main - **12'2" x 9'7"**

Magnifique tapis persan **Qum** tissé de soie à la main
10' x 13'

OFFRANT :

Plus de 3000 articles, à vendre au plus offrant par encan public, incluant: oeuvres d'art canadien et européen, meubles de salle à manger, de chambre à coucher et de salon, tapis, porcelaines, horloges, articles en argent, bijoux, bronzes, lustres, lampes, monnaies, pièces de vaisselle, souvenirs, antiquités, pièces de collection, miroirs, etc.
NE MANQUEZ PAS CETTE IMPORANTE OCCASION D'OBTENIR CET ARTICLE SPÉCIAL AU PRIX QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU PAYER
ADMISSION LIBRE - STATIONNEMENT GRATUIT

NOUS ACCEPTONS TOUJOURS LES ARTICLES À VENDRE POUR NOS PROCHAINS ENCANS. SERVICE D'ÉVALUATION GRATUIT OFFERT SUR PLACE.


Épées

EMPIRE ENCANS EMPIRE

5500 rue Paré, à l'ouest de Décarie (514) NAMUR Tél.: (514) 737-6586

S2106923

Criminalité en baisse à Longueuil

GEORGES LAMON

■ À l'instar des villes de la région métropolitaine, Longueuil affiche elle aussi une baisse de la criminalité sur son territoire en 1993, dans pratiquement toutes les catégories de crimes.

Selon le rapport annuel déposé hier, par le directeur du service de la police de Longueuil, Marc Quimper, il y a une diminution de 16,9 p. cent en 1993 du nombre de crimes par rapport à l'année précédente. Les voies de faits ont régressé de 5,8 p. cent, les vols qualifiés de 18 p. cent, les introductions par effraction de 27 p. cent, et les vols de véhicules de 13 p. cent, passant de 3872 en 1992 à 2820 l'an dernier.

Le rapport n'explique pas les raisons précises qui sont à l'origine de cette baisse générale des infractions de tous les types. Sont-ce les réaménagements dans l'organisation du travail qui ont rendu la présence policière plus visible sur le territoire? Il faudra cependant attendre l'an prochain pour connaître l'impact du retour des patrouilleurs de quartier, annoncée par le maire Roger Ferland en janvier 1993.

Rappelons que la réorganisation de la police en fonction d'une orientation communautaire mise de l'avant par le maire Ferland, visait essentiellement à rapprocher les policiers des citoyens. La formule, en application en 1994-1995, permettra aux policiers de s'associer davantage aux intervenants sociaux. Certaines tâches, jusqu'ici effectuées par des policiers, relèveront d'un personnel civil dont la ville a commencé l'embauche.

Fait à noter, si les policiers de Longueuil ont distribué davantage de billets d'infraction relatifs à la sécurité routière, on a toutefois constaté en 1993 une diminution importante du nombre d'accidents de la circulation, en dépit de quatre morts. Ils sont passés de 3145 en 1989 à 2143 l'an dernier, soit une baisse de 12 p. cent des accidents causant des blessures corporelles et des dommages matériels. Les campagnes de sécurité routière ne devraient pas être étrangères à ces résultats.

Mais où la situation ne semble guère s'être améliorée, c'est au chapitre des fausses alertes, une plaie comme dans bien des municipalités. Le rapport note que seulement 6,9 p. cent des 6997 alertes enregistrées par le 911 étaient justifiées. Cependant le nouveau règlement municipal adopté en 1993 devrait venir corriger cette situation.

L'efficacité de la pravastatine est confirmée

YANN PINEAU

■ La pravastatine réduit de 61 p. cent le risque de crise cardiaque chez les patients souffrant de problèmes coronariens.

C'est la conclusion d'une étude intitulée PLAC II dont les résultats ont été publiés dans l'édition du 1er juin de l'*American Journal of Cardiology*.

Cette étude confirme que ce médicament est très efficace pour réduire le taux de cholestérol et, par voie de conséquence, les risques de crise cardiaque chez les patients souffrant de coronaropathie et présentant des taux élevés de cholestérol (cholestérolémie).

Utilisée depuis deux ans à l'Institut de cardiologie de Montréal, la pravastatine agit dans les artères sur les lipides et les plaquettes, ce qui permet de prévenir la formation et même de résorber de petites lésions responsables de l'athérosclérose.

En trois ans, dans le cadre de PLAC II, 151 patients de 50 à 75 ans souffrant de coronaropathie ont été traités dans différents centres hospitaliers d'Amérique du Nord.

PLAC II est la troisième étude clinique portant sur l'abaissement du taux de cholestérol avec la pravastatine. Pour le docteur Jules Lam, cardiologue à l'Institut de cardiologie de Montréal, la pravastatine est maintenant un élément important dans la prévention des rechutes et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies coronariennes.

ÉVASIONS ESTIVALES



ÉVASION ESTIVALE

Forfait incluant :
La chambre pour une nuit, le repas du soir, le petit déjeuner et l'accès aux activités sportives**.
À compter de 80$ *
* Par personne occupation double
Taxes et service en sus
Forfaits de 2, 3 ou 5 nuits disponibles

ÉVASION THÉÂTRE

2 nuits / 3 jours
3 jours
La chambre pour 2 nuits, 2 repas du soir (un repas table d'hôte et un repas buffet), 2 petits déjeuners, un billet pour la pièce de théâtre WALLY'S CAFÉ et l'accès aux activités sportives**.
À compter de 167$ *
1 jour
La chambre pour une nuit, un billet pour la pièce de théâtre WALLY'S CAFÉ et un repas buffet.
À compter de 71$ *
* Par personne occupation double. Taxes et service en sus

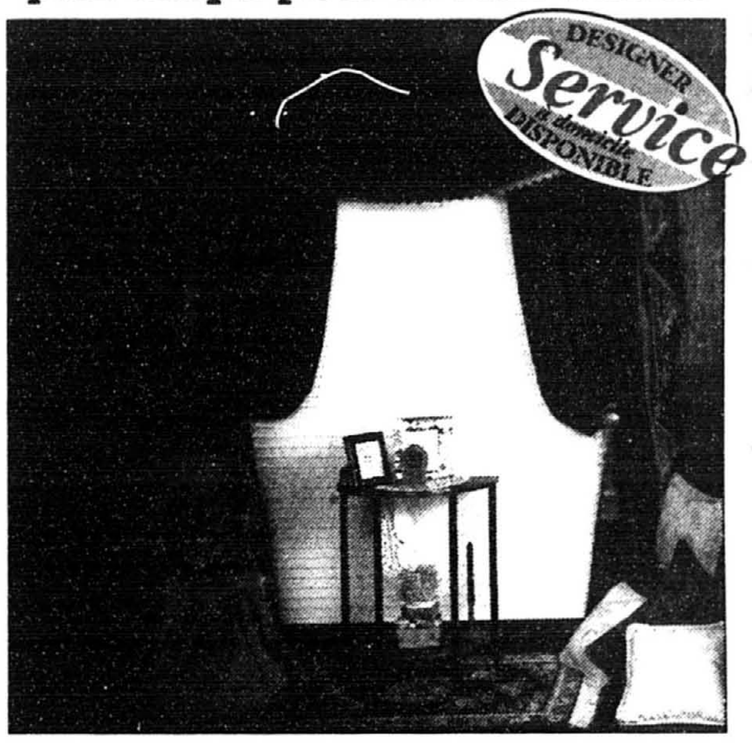
ÉVASION DÉTENTE

Forfait incluant :
La chambre pour une nuit, le repas du soir, le petit déjeuner, balnéothérapie et un traitement au choix parmi les suivants :
• massage (30 min.)
• enveloppement de boue
• pressothérapie
À compter de 129$ *
* Par personne occupation double
Taxes et service en sus

ACTIVITÉS SPORTIVES**
Piscine intérieure et extérieure, golf miniature, voile, planche à voile, pédalo, canot, tennis, badminton, bicyclette, pétanque, shuffleboard et centre de conditionnement physique.

MANOIR DU LAC DELAGE
HÔTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS
RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841

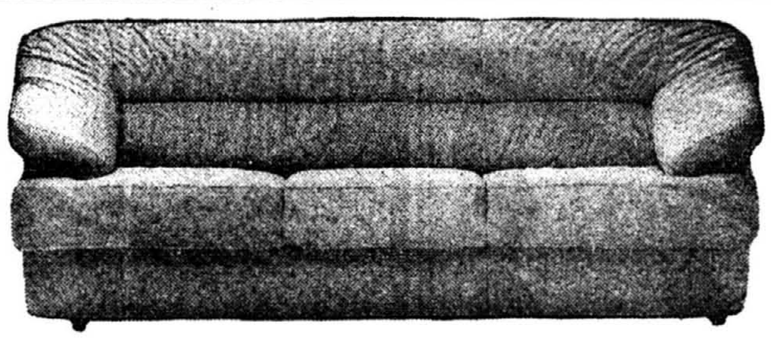
On s'occupe de vos fenêtres!
Nous avons une GAMME COMPLÈTE de PARURES DE FENÊTRES pour chaque pièce de votre maison

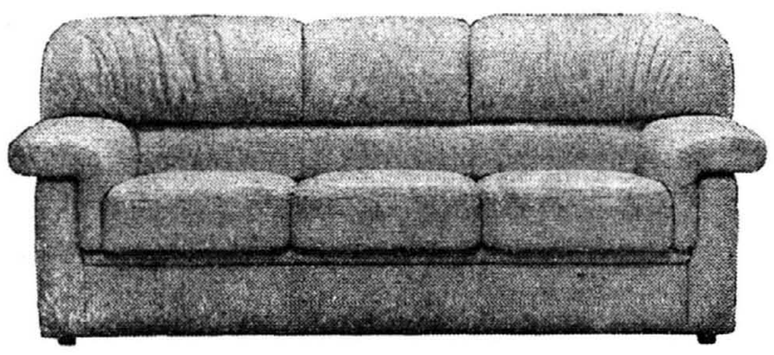


Nos designers créeront votre décor personnel, en magasin ou dans le confort de votre foyer. Les STORES VERTICAUX et HORIZONTAUX, les TENTURES et le REMBOURRAGE...
NOUS OFFRONS LE TOUT!
HunterDouglas Draco Kirsch VERTICO SHADE-O-MATIC
Frontier ROBERT ALLEN JOANNE FABRICS TEXTILES JOANNE
Graber Rosedale Lubotex Inc. EQUUS
... et beaucoup plus!
CLUB ULTIMA
VISA MasterCard Interac PAIEMENT DIRECT et CHÈQUES PERSONNELS
ST-LEONARD 6755 Métropolitain est (coin Langelier) Tél.: 322-2000
WEST ISLAND 3205 boul. des Sources (Galeries des Sources) Tél.: 685-6565
OUVERT 7 JOURS!

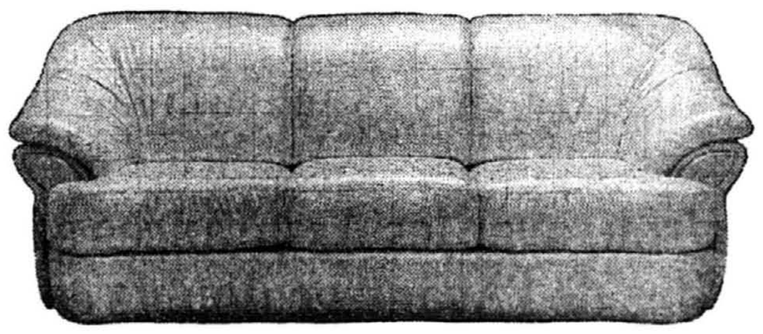
QUANTITÉ LIMITÉE
LA RÉVOLUTION DES PRIX !
PHASE II

Canapé 3 places en véritable cuir d'Italie
Seulement 799$ taxes comprises

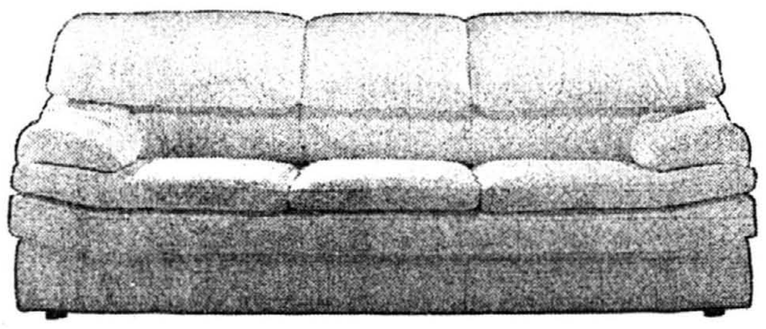




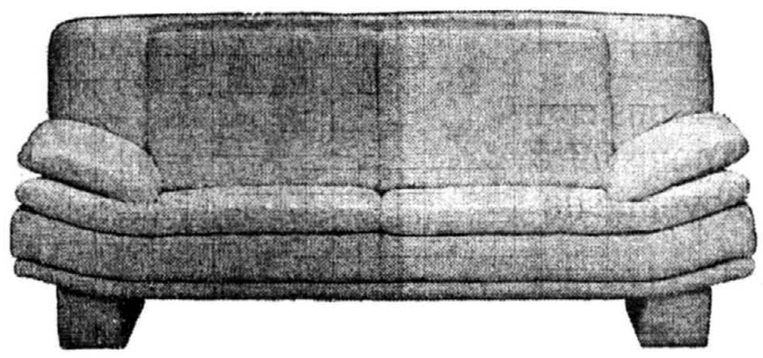
Canapé 3 places en véritable cuir d'Italie
Seulement 969$ taxes comprises



Canapé 3 places en véritable cuir d'Italie
Seulement 1 099$ taxes comprises



Canapé 3 places en véritable cuir d'Italie
Seulement 1 279$ taxes comprises



Canapé 3 places en véritable cuir d'Italie
Seulement 1 399$ taxes comprises



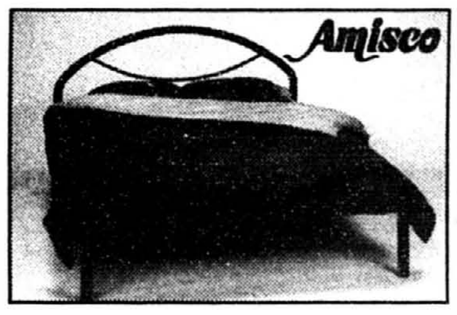
Design original de Le Corbusier (1929) couvert en cuir
Seulement 499$ taxes comprises

OUVERT DIMANCHE 12 h à 17 h
Meubles en cuir d'Italie de qualité
Visitez notre salle d'exposition présentant des meubles d'Italie laqués et en marbre
NOUVEAU MAGASIN
S2107991

SAINT-LAURENT 3440, Côte-Vertu (en face de la Place Vertu) 335-9481
MEUBLES VANLIAN
Là où la qualité est supérieure à la valeur
BROSSARD 8085, boul. Taschereau 12 mille à l'ouest du pont Champlain 656-6868

Tout pour bien dormir!

Lit "ORION"
Disponible en blanc ou noir mat.
39" 159.99
54" 209.99
60" 239.99
JOUR APRÈS JOUR



ELYSÉE
Recouvert d'un riche tissu, 312 ressorts, garantie de 15 ans.
Matelas Ensemble
39" 149.99 229.98
54" 189.99 294.98
60" 229.99 354.98
JOUR APRÈS JOUR

Livraison & installation disponibles

ULTIMA II
442 ressorts, sommier à ressorts, garantie complète de 15 ans.
Matelas Ensemble
39" 239.99 369.98
54" 319.99 489.98
60" 349.99 539.98
JOUR APRÈS JOUR

OREILLERS
24 MODÈLES DISPONIBLES
Support doux, médium, et ferme
6.99 à 69.99
JOUR APRÈS JOUR

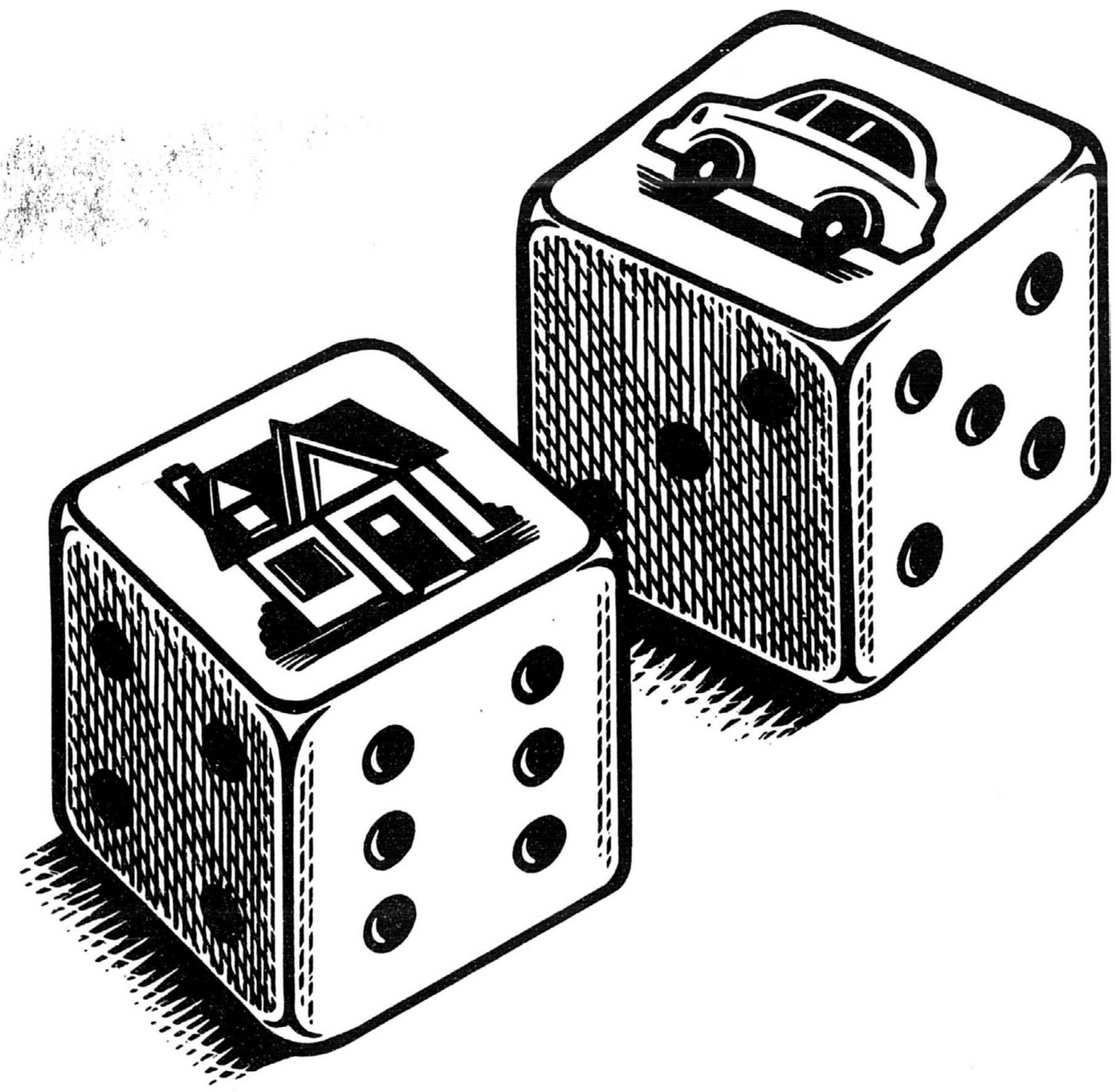
SEDUCTION
510 ressorts, riche tissu damassé, garantie de 15 ans.
Matelas Ensemble
39" 199.99 309.98
54" 259.99 399.98
60" 299.99 464.98
JOUR APRÈS JOUR

JOUR APRÈS JOUR

COUVRE-MATELAS
14 MODÈLES DISPONIBLES
piqué, plat ou vinyle
4.99 à 74.99
JOUR APRÈS JOUR

CLUB ULTIMA
VISA MasterCard Interac PAIEMENT DIRECT et CHÈQUES PERSONNELS
ST-LEONARD 6755 Métropolitain est (coin Langelier) Tél.: 322 2000
WEST ISLAND 3205 boul. des Sources (Galeries des Sources) Tél.: 685-6565
OUVERT 7 JOURS!

Faire un coup double, c'est payant.



En assurant à la fois l'auto et la maison, avec les Assurances générales des caisses Desjardins, vous profitez de l'Avantage double contrat.

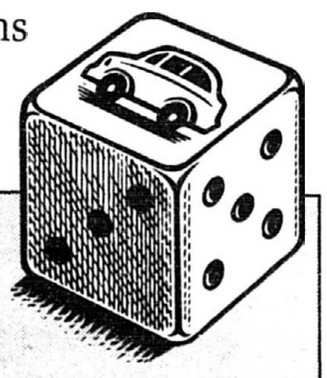
5 % de rabais sur votre assurance habitation !
Un rabais de 5 % sur la prime de base de votre assurance habitation vous est offert automatiquement.

***L'option Bonne Route* sans frais !**
Vous bénéficiez de cinq protections complémentaires à toute épreuve pour votre assurance auto, une valeur moyenne de 55 $ par année.

***L'Assistance juridique Desjardins* sans frais !**
L'Assistance juridique Desjardins, un service unique d'information téléphonique sans frais, vous permet de parler directement à un spécialiste (avocat ou notaire) autant de fois que vous le voulez. Par exemple, vous pouvez obtenir des renseignements de base d'ordre juridique concernant vos activités entourant la propriété ou l'usage de votre habitation ou de votre automobile.

Passez voir un agent à votre caisse Desjardins ou téléphonez maintenant au

1 800 567-2423.



Si vous détenez déjà vos assurances auto et habitation chez Desjardins, vous bénéficiez automatiquement de :
- l'*option Bonne Route* sans frais lors de votre prochain renouvellement auto;
- 5 % de rabais sur votre assurance habitation lors de votre prochain renouvellement habitation;
- l'*Assistance juridique Desjardins* lors du premier de vos deux renouvellements.

Assurances générales des caisses Desjardins

Des conditions d'admissibilité s'appliquent et certaines garanties sont assujetties à des limitations et à des exclusions. Seules les polices d'assurances peuvent servir à trancher les questions d'ordre juridique.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Ville de Sainte-Catherine

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE STE-CATHERINE

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 485-94

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Sainte-Catherine.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 8 juin 1994, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le règlement numéro 485-94 et intitulé: « Règlement décrétant:
   - des travaux d'infrastructures en vue de la réfection du boulevard Saint-Laurent de la rue Brébeuf à la rue Centrale pour un montant de 1 986 400 $;
   - l'appropriation à même le surplus libre du fonds d'administration au montant de 118 500 $ à cette fin;
   - un emprunt de 1 867 900 $ à cette fin.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
3. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h, le 17 juin 1994, à l'Hôtel de Ville de Sainte-Catherine situé au 5465, boulevard Marie-Victorin à Sainte-Catherine.
4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 500. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à la même adresse, le 17 juin 1994 à 19 h.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, au 5465, boulevard Marie-Victorin, durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Condition pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité:

1. Condition générale à remplir le 8 juin 1994:
   Être soit domicilié dans la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé dans la municipalité, soit occupant d'un lieu d'affaires situé dans la municipalité.
2. Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 8 juin 1994:
   Être majeur et de citoyenneté canadienne.
3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires.
   Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant du lieu d'affaires.
   Condition d'exercice du droit à l'enregistrement d'une personne morale:
   Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 8 juin 1994 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

TOUT LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EST CONCERNÉ PAR CE RÈGLEMENT.

Donné à Sainte-Catherine, ce 11 juin 1994.

Me Sophie Laflamme
Assistante-greffière

S2109548

Commission scolaire Mont-Fort

APPEL D'OFFRES #1081

SERVICE DE REPAS COMPLETS PRÉPARÉS SUR PLACE
COMMISSION SCOLAIRE MONT-FORT
Centre Ultra
267, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
Saint-Basile-le-Grand (Québec)
J3N 1M8
Téléphone: (514) 441-2919
Télécopieur: (514) 441-0838

La Commission scolaire Mont-Fort demande des soumissions pour donner les services de repas complets préparés sur place dans les écoles secondaires suivantes:

1) École secondaire de Chambly
   535, boul. Brassard
   Chambly (Québec)
2) École secondaire de Sainte-Julie
   2020, rue Borduas
   Sainte-Julie (Québec)

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution de ces services, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus sur appel téléphonique au 441-2919, poste 234, à compter du lundi 13 juin 1994, à la Commission scolaire Mont-Fort à l'adresse ci-dessus, contre un dépôt non remboursable de dix dollars (10 $) soit en argent, soit par chèque certifié ou mandat poste fait à l'ordre de la Commission scolaire Mont- Fort.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, pour un montant de 500 $, par école à l'ordre du Propriétaire ou d'un cautionnement de soumission au même montant valide pour une période de 60 jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, émis par une société autorisée à se porter caution judiciaire. Cette garantie devra être accompagnée d'une lettre de la caution acceptant de fournir une garantie d'exécution d'une valeur de 1 000 $ par école pour toute la durée du contrat la première année et renouvelable pour les années subséquentes.

La soumission (l'original et une copie) dans une enveloppe cachetée pourra être postée ou remise directement à la Commission scolaire Mont-Fort et reçue au plus tard le jeudi 23 juin 1994 à 14 heures (heure locale). Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. À la suite de la remise des documents de soumission, les soumissionnaires pourraient être convoqués à une rencontre pour présenter les services offerts avec leur liste de prix soumis.

La Commission scolaire Mont-Fort ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission reçue et ce, sansobligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Jacques Massé
Directeur général

S2108480

Merci de votre p'tit coup de cœur.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC

Au cœur de la solidarité

Le procès du député Luce Dupuis, pour fraude et abus de confiance, se poursuivra le 15 juin

GEORGES LAMON

■ Le député indépendant de Verchères — depuis le 16 juin 1993 — Luce Dupuis a affirmé catégoriquement n'avoir jamais facturé l'Assemblée nationale du Québec pour des voyages fictifs entre son comté et Québec.

Mme Dupuis, élue député péquiste de Verchères le 25 septembre 1989, subit depuis lundi son procès pour fraude et abus de confiance, relativement à des fausses factures de dépenses et à un conflit d'intérêts, devant le juge Claude Joncas, au palais de justice de Saint-Hyacinthe.

Faute de temps disponible, le juge a ajourné le témoignage de la députée; il se poursuivra le 15 juin.

Selon la poursuite, représentée par Me Marcel Patenaude, les infractions de fraude de plus de 1000$ et d'abus de confiance, reprochés au député Dupuis, auraient été commis entre le 30 septembre 1989 et le 31 mars 1992. Les accusations, pour lesquelles Mme Dupuis a plaidé non coupable, font suite à une enquête entreprise par la Sûreté du Québec en mars 1993.

Hier, témoignant en défense, le député Dupuis, huitième témoin à être entendu dans cette cause et premier de la défense, a précisé, à une question de son avocat, Me Bruno Pateras, que la majorité des factures pour le fonctionnement de son bureau de comté (un budget global d'un demi-million), étaient signées en blanc. « C'est une pratique courante », a-t-elle noté, qui est utilisée pour « des raisons d'efficacité. » Elle a rappelé que la tâche d'acheminer à Québec les factures à payer incombait à son attachée politique, Denise Quevillon.

Cette femme « exigeante, autant pour elle que pour les autres », et qui était aussi reconnue pour être « minutieuse » dans ses services auprès des citoyens, a insisté sur le fait qu'elle n'avait jamais excédé le nombre des voyages qui lui étaient permis comme députée.

Tout au long de la journée, essentiellement consacrée au témoignage du député, son procureur s'est attardé sur le contenu de son agenda et de ses rendez-vous, pour préciser certaines dates de voyages (23) qu'elle avait effectués entre son bureau de comté et Québec, et qu'on lui reproche d'avoir facturés sans qu'ils aient été accomplis. Cet inventaire de voyages présumément fictifs dressé par les enquêteurs de la Sûreté du Québec a été qualifié par le juge Joncas de « salade assez difficile à décortiquer ».

Mme Dupuis a soutenu qu'il lui arrivait parfois de faire des factures pour des pleins d'essence, dans une station-service près de son bureau. De sorte qu'elle aurait demandé deux ou trois facture en blanc au préposé. Mais jamais un plein carnet.

Tout en rappelant avoir collaboré avec les enquêteurs de la SQ, à la suite de leur perquisition « de fond en comble » du 16 juin 1993 à son domicile, elle a noté que les policiers ne lui avaient pas laissé son agenda. Ils ont encore moins, au cours de son interrogatoire, exhibé la déclaration de ses deux ex-employés.

Il est ressorti des témoignages de ces derniers, dont trois attachés politiques du député (deux de son bureau de comté et un de Québec), que Mme Dupuis réclamait des frais pour des déplacements entre son bureau de comté et l'Assemblée nationale, déplacements qu'elle n'avait pourtant pas faits. Deux des ex-employés ont même affirmé qu'ils remplissaient, à la demande expresse du député, de fausses factures de déplacements.

Même des achats de livres et publications devant servir aux fins personnelles des employés étaient facturés à l'Assemblée nationale. Il a également été question de frais de publicité pour la fête de la Saint-Jean que le député réclamait en totalité à l'Assemblée nationale alors que son parti en payait déjà la moitié. Elle aurait également acheté pour 4000$ de meubles, dont un fauteuil en cuir facturé deux fois. Au cours de leurs dépositions, les témoins ont révélé, que Mme Dupuis louait des meubles pour son bureau de comté (4500 $) à l'entreprise Adco Ges, propriété de son mari.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, pour la location de locaux aux endroits énumérés ci-après, adressées au Service des Soumissions et Contrats, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, région du Québec, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Tour Est, 6e étage (courrier, pièce 702-14), Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15h00, à la date limite déterminée. Les documents de soumission doivent être commandés par l'intermédiaire du SIOS (Service des invitations ouvertes à soumissionner) et les locateurs seront tenus de payer des frais modiques pour chaque document commandé. La société Information Systems Management (ISM) assure l'exploitation du SIOS.

Pour s'inscrire au SIOS il faut composer le 1-800-361-4637

No de la demande:	TPA 32PW1-4-B001
No d'appel d'offres:	3941-022-1
No de projet:	5275-528202 (A4-654302)

LOCATION DE LOCAUX

Endroit: DORVAL (Québec)

Des locaux à usage de bureaux d'environ 750 mètres carrés utilisables à compter du 1er février 1995 pour Revenu Canada, Douanes et Accise.

Les locaux offerts doivent se trouver dans un édifice respectant les normes prescrites dans les documents de soumission et qui est situé dans le périmètre suivant:

Nord	rue Roméo-Vachon
Sud:	rue Cardinal (côté nord)
Est:	rue Stuart Graham
Ouest:	rue Roméo-Vachon jusqu'à Cardinal

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées sur les formules fournies par le Ministère remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission.

A moins d'avis contraire, les emplacements visés couvrent les deux côtés des rues précitées.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement retenue.

Date limite:	28 juin 1994
Pour information:	Denis Poitras
Téléphone:	(514) 496-3569

Canada

La Plaine

AVIS PUBLIC

Appel d'offres

ASSURANCE COLLECTIVE

La municipalité de La Plaine demande des soumissions pour la souscription de contrats d'assurance collective au profit de ses employés.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui peut être obtenu à l'adresse suivante:

SOBECO ERNST & YOUNG
Immeuble Sobeco
505, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1Y7
Tél.: (514) 878-9090

Chaque soumission doit être présentée par une compagnie d'assurance autorisée à transiger des assurances de personnes. Toute soumission doit, pour être validement reçue, être remise en trois (3) exemplaires, sous pli cacheté portant la mention **« Soumission — assurance collective », au bureau du greffier, au 675, rue de l'Église, La Plaine, avant 15 heures, le mercredi 6 juillet 1994.**

Les soumissions seront ouvertes et rendues publiques le même jour et à la même heure et l'adjudication du contrat se fera à une séance ultérieure du Conseil municipal.

La municipalité de La Plaine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune responsabilité en regard des pertes ou dommages pouvant résulter de la présentation des soumissions par les soumissionnaires.

Toute demande de renseignements relativement au présent appel d'offres doit être adressée à **Monsieur Bruno Gagnon**, qui peut être rejoint à l'endroit ci-haut mentionné.

DONNÉ À LA PLAINE,
CE 8 JUIN 1994.

Louise Langlois
Greffier adjoint

S2106765

APPEL D'OFFRES

CENTRE DE RÉADAPTATION CONSTANCE-LETHBRIDGE
7005, boulevard de Maisonneuve
Montréal, P.Q. H4B 1T3

PROJET: TRAVAUX DE SÉCURITÉ-INCENDIE

ARCHITECTES: LEMOYNE LAPOINTE MAGNE

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ: LES CONSULTANTS JAB

Le Centre Constance-Lethbridge propriétaire demande des soumissions pour les travaux de sécurité-incendie.

Les documents contractuels pourront être obtenus du lundi au jeudi au bureau des architectes LeMoyne Lapointe Magne, 224, Place d'Youville, Montréal, Québec H2Y 2B4 (Tél. 849-6291) contre un chèque visé non remboursable de 50 $ émis à l'ordre du propriétaire.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de trente mille dollars (30 000 $) valide pour une période de quarante-cinq jours de la date d'ouverture des soumissions, soit un chèque visé au montant de quinze mille dollars (15 000 $) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de quinze mille dollars (15 000 $).

Les soumissions seront reçues au Centre de réadaptation CONSTANCE-LETHBRIDGE, 7005, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (QC) H4B 1T3 (Tél. 487-1770) le 30 juin 1994 jusqu'à 14 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite de chantier aura lieu le lundi 20 juin 1994 à 10 h

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

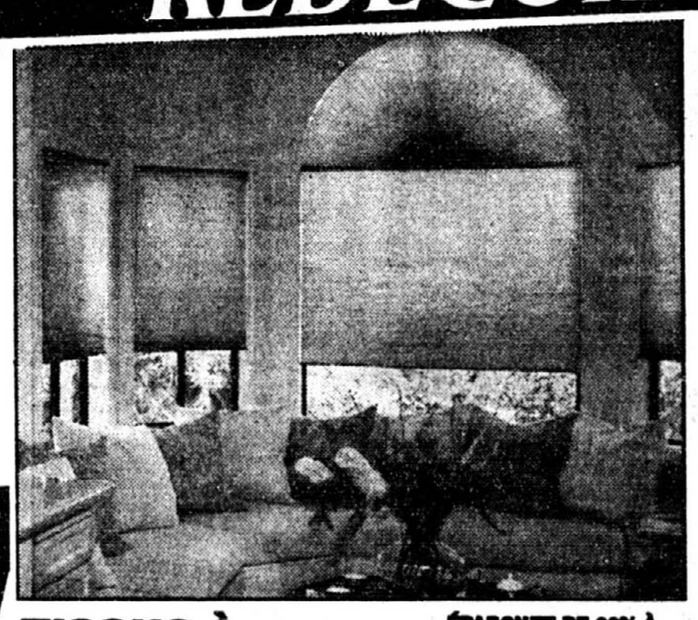
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Le directeur général par intérim
Pierre G. Bourgeau

S2107260

SPCA NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.
SPCA. 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

DÉMÉNAGEMENT OU REDÉCORATION ? FAITES DE BouClair VOTRE PREMIER ARRÊT !



TISSUS À RECOUVREMENT — ÉPARGNEZ DE 20% À 50%
• VELOURS IMPRIMÉS (FLOCK) • TAPISSERIES • JACQUARDS • CUIRETTES
PRIX COUR. JUSQU'À 39,99m — PRIX DE VENTE À PARTIR DE 4.99 m

VOILAGES 275 À 300 cm — ACHAT SPÉCIAL!
• DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER • 60,000 MÈTRES • 50 COULEURS
PRIX COUR. JUSQU'À 19,99m — PRIX DE VENTE À PARTIR DE 5.99 m

ÉPARGNEZ DE 20% À 50%
SÉLECTION ENTIÈRE DES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

RABAIS INCROYABLES SUR LES RECOUVREMENTS DE FENÊTRES DE
BouClair
Draco Kirsch® LEVOLOR®
HunterDouglas® Élite®
Les Industries VERTICO Industries Inc.®
• STORES HORIZONTAUX • STORES VERTICAUX • STORES PLISSÉS
Magasinez & Comparez!
LES PLUS BAS PRIX C'EST GARANTI!

SÉLECTION ENTIÈRE DE COTONS IMPRIMÉS — ÉPARGNEZ DE 20% À 75%
200,000 MÈTRES IMPORTÉS DES 4 COINS DU MONDE
137cm, 100% coton — PRIX COUR. JUSQU'À 29,99m — À PARTIR DE 4.99 m

STORES VERTICAUX pour PORTES PATIOS 78"X 84"
POURQUOI ACHETER UN PRODUIT DE QUALITÉ INFÉRIEURE D'UN COMPÉTITEUR?
• VALENCE INCLUSE • RAIL DE QUALITÉ SUPÉRIEURE • GARANTIS À VIE!
À partir d'aussi peu que 39.99
Couleurs variées — VALEUR DE 98.99

STORES HORIZONTAUX 1"
DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT
PAYEZ ET EMPORTEZ!
À partir d'aussi peu que 1.99
LAMELLES EN P.V.C.
CHOIX DE 7 COULEURS DÉCORATIVES... blanc, ivoire, gris, noir, lilas, vert forêt et granit.
Prix cour. jusqu'à 37,99

NOUS GARANTISSONS TOUT MÊME VOTRE SATISFACTION!

NOUVEAU! JOLIETTE
1075, boul. Firestone 753-1144
PLACE HENRI-BOURASSA
11277, boul. Lacordaire 327-1113
Plus de 45 magasins pour vous servir! Consultez les Pages Jaunes pour connaître le magasin le plus près de chez-vous.
Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 17 juin 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks.

BouClair
NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi. Le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!
Nos décorateurs se rendront à votre domicile et vous guideront sur le choix de stores, voilages, draperies, couvre-lits etc.
(514) 331-1300

Une facture de 17,7 millions pour Laidlaw

GEORGES LAMON

■ La saga judiciaire entre le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec et la compagnie Laidlaw, relative à la décontamination des lagunes de Mercier, continue de plus belle.

Jeudi dernier, le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEFQ) répliquait à une action en jugement déclaratoire (pour déterminer la responsabilité de l'entreprise) présentée en janvier 1993 par Laidlaw, par une autre action (demande reconventionnelle) pour récupérer les 17 790 650 $ avec intérêts, qu'il a engloutis dans les travaux de décontamination entre 1972 et le 11 avril 1994. Ces travaux servaient essentiellement à faire nettoyer, recueillir ou contenir les polluants provenant de l'usine Laidlaw à Mercier.

Dans son action, le ministre Pierre Paradis (et le Procureur général du Québec) rappelle que cette somme n'est qu'une première tranche d'une facture totale de 24 490 650 $ que le gouvernement prévoit débourser pour les mesures de décontamination qu'a prises son ministère de 1972 jusqu'au 11 avril 1994.

Il rappelle aussi que la Loi sur la qualité de l'environnement permet au ministre de réclamer «tous les frais directs et indirects» concernant la restauration et la protection de l'environnement. En outre, il soutient dans ses allégués que depuis le 18 décembre 1970, Laidlaw, comme gardien des contaminants dans les lagunes de Mercier, s'est en fait «défilée». À titre de responsable, Laidlaw n'a pas non plus «adéquatement assumé son obligation de garde des contaminants contenus à ces lagunes», et n'a pas exploité son entreprise d'élimination conformément au certificat d'autorisation émis le 8 mars 1971. L'action prétend aussi que Laidlaw ne s'est «jamais acquittée sérieusement de son mandat prioritaire, soit le nettoyage complet des lagunes du site de l'incinérateur de Mercier».

Le ministre Paradis estime de plus que Laidlaw a «fait preuve d'incompétence grave, d'insouciance inconcevable et d'actes illégaux répétés, entrainant des conséquences importantes dans la contamination du site de Mercier et des environs».

De son côté, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a commencé ses travaux, lundi à Mercier. Le mandat du BAPE consiste également à tenir une enquête et des audiences publiques sur la solution proposée par le comité d'experts mandatés par le ministère.

Condamné à 15 ans *in absentia*

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Après avoir accepté qu'un procès se déroule sans l'accusé et son avocat, le juge Hugues Saint-Germain a condamné, hier, Abdullah El Keir à 15 ans de prison pour trafic d'héroïne.

Le procès d'Abdullah El Keir a repris le 7 juin après un long ajournement. Mais le prévenu, originaire du Liban mais demeurant maintenant à Montréal, n'était pas au rendez-vous au palais de justice de Saint-Jérôme.

Le procureur du ministère public fédéral, Me Sylvie Doire, a demandé au juge Saint-Germain, de la cour du Québec, que le procès ait lieu quand même.

Me Doire s'est prévalue de l'article 475 du Code criminel qui stipule en substance que lorsqu'un prévenu s'esquive au cours du procès le tribunal peut poursuivre sans lui.

Après avoir pris la requête de la poursuite en délibéré, le juge Saint-Germain a accepté que les audiences reprennent sans prévenu.

Devant cette situation, l'avocat de l'accusé, Me Paul-Réal Monette, a demandé l'autorisation de se récuser. Requête qui fut accordée.

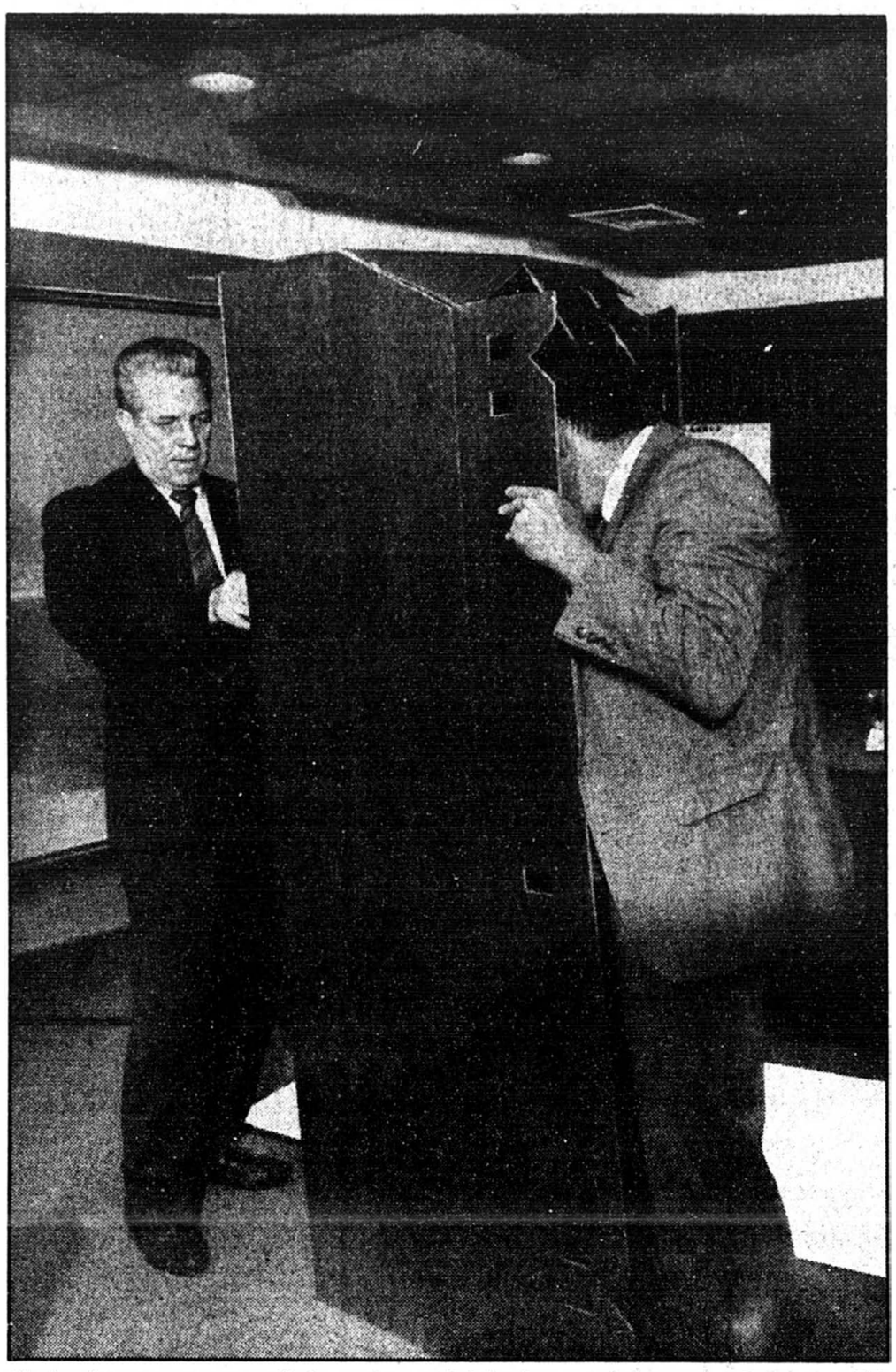
El Keir a été arrêté le 15 février 1993, à l'aéroport de Mirabel, en possession de 985 grammes d'héroïne.

Après qu'un juge de la cour du Québec eut refusé une remise en liberté sous caution, El Keir s'est présenté, le 12 avril, devant la Cour supérieure et un magistrat a permis une remise en liberté sur un engagement de 5000 $ d'une tierce personne.

Au début de son procès, le 13 janvier dernier, El Keir était présent devant le juge Saint-Germain. Il a vu cette journée-là et le lendemain son présumé complice, Faris Amndan, d'origine libanaine, témoigner contre lui.

Après ces deux journées d'audience, le procès a été remis au 7 juin. Il était absent et le tribunal a émis un mandat d'arrestation contre lui.

Jeudi, le tribunal a écouté la version de policiers de la Gendarmerie royale du Canada qui ont travaillé sur l'enquête qui a conduit au procès d'El Kheir. Hier, la cour a entendu des conversations enregistrées sur écoute électronique.



Un tout nouveau cercueil de carton spécial mis au point par des Suisses a été présenté cette semaine à Montréal comme une innovation scientifique de première importance. Appelé *Peace Box Ecological Product*, il devrait coûter moins de 350 $ au détail. PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Le cercueil de l'avenir est biodégradable... et suisse

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Léger, résistant pourtant à une charge de plus de 200 kg, capable de retenir la cinquantaine de litres d'acides aminés virulents que le corps humain libère en se putréfiant, un tout nouveau cercueil de carton spécial mis au point par des Suisses a été présenté cette semaine à Montréal comme une innovation scientifique de première importance. Doté d'un nom anglais — *Peace Box Ecological Product* — il est, en raison de ses multiples qualités et de son prix extraordinairement bas (moins de 350 $ au détail) le cercueil de l'avenir, disent ses promoteurs.

La principale vertu de ce cercueil de l'an 2000 est de répondre aux normes écologiques les plus strictes. Sur ce point, les législations helvétiques et européennes sont très exigeantes. «Il ne faut pas se présenter pour une crémation avec un cercueil verni, a expliqué le directeur de funérailles suisse Gérald Pidoux, inventeur du *Peace Box*. On vous retourne immédiatement avec le corps!»

Le nouveau cercueil, tout de cellulose recyclée, de colle spécialement conçue pour sa fabrication et de peinture à l'eau non polluante, brûle en produisant seulement 25 pour cent des émanations d'un cercueil traditionnel admis par les normes actuelles. Son temps d'incinération est de dix pour cent plus court que celui des cercueils conventionnels, et il est garanti ne contenir ni chlore, ni fluor, et ne dégager que très peu d'oxyde d'azote, de métaux lourds et de fumées noires.

Dans les cas d'inhumation, la protection de l'environnement est encore plus notable avec le *Peace Box*. Lors du remplissage de la tombe, le *Peace Box* s'écroule rapidement sous le poids de la terre, accélérant le processus de décomposition. Cette rapidité d'écroulement par rapport aux cercueils traditionnels dont la résistance varie selon les bois utilisés, représente une économie appréciable: il faut recharger la terre une seule fois au lieu de trois ou quatre.

Selon ses inventeurs, la décomposition du *Peace Box* est complétée dans les 90 jours après l'inhumation. Mais le bac étanche qui double intérieurement le *Peace Box* et qui retient les 35 à 53 litres d'acides aminés virulents libérés par le corps ne se désagrégera qu'environ douze mois plus tard. Cette boîte retiendra les acides qui vont se stabiliser mutuellement, une réaction qui prend deux mois environ pour un corps sain, et six mois dans les cas de corps affectés de cancer ou du sida.

Gérald Pidoux a souligné qu'une étude récente avait relié des cas de choléra apparus en Amérique du Sud à la proximité de cimetières.

Le président de la société qui a obtenu l'exclusivité des droits de distribution du *Peace Box* pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, M. Yves Beauregard, a rappelé de son côté que les deniers publics utilisés dans les funérailles des citoyens, soit par paiement direct ou par plusieurs mensualités de pensions après les décès, atteignaient 75 millions de dollars par année. «Déjà, un certain nombre de nos cercueils *Peace Box* sont disponibles au Cimetière de Montréal, a-t-il dit».

M. Beauregard envisage déjà la fabrication de ces nouveaux cercueils ici, au Canada. Leur entreprosage ne coûte pratiquement rien, puisqu'ils sont livrés en plaques de carton ondulé de 50 pieds carrés, pesant 12 kg chacune. Le *Peace Box* se monte comme n'importe quelle boîte d'entreposage ou de rangement, par une seule personne, et ne nécessite l'utilisation d'aucune pièce de métal.

Enfin, pour les familles attachées aux traditions d'exposition des corps, le cercueil peut s'utiliser à l'intérieur d'une boîte d'exposition, tout comme les cercueils de location utilisés avant les incinérations.

La réussite commerciale du *Peace Box* semble d'ores et déjà assurée. Sur le marché depuis un an en Suisse, il en a été vendu 1800 unités l'an dernier, et les Suisses meurent peu: seulement 60 000 décès par année. En France, en Allemagne, en Italie du Nord et en Espagne depuis trois mois, les ventes ont atteint 15 000 unités. Pour le Canada, M. Beauregard estime à 300 000 par an le nombre des décès, et pense parvenir à un taux de pénétration du marché de 10 pour cent assez rapidement, ce qui représenterait 30 000 *Peace Box* par an.

Aux États-Unis et au Mexique, le marché s'annonce prodigieux, surtout, note M. Beauregard, si les préoccupations écologiques continuent de progresser.

